

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE

MONTREAL

---

ONZIÈME ANNÉE

1869

---

MONTREAL

BUREAU DE L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

44, Rue Saint Vincent, 44

1869.

# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.\*

---

## DEUXIEME PARTIE.

---

### LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

---

#### CHAPITRE III.

##### FONDATION DE VILLEMARIE, SES HEUREUX COMMENCEMENTS.

(Suite.)

XXVII.

Les colons de Villemarie commencent à cultiver la terre.

Tous ces sauvages dont nous venons de parler demandaient le baptême afin de se préparer à la mort, qui les attendait, comme infailliblement, dans les courses qu'ils étaient obligés de faire pour se procurer des vivres. Ils s'éloignaient ainsi de Villemarie le plus rarement qu'ils pouvaient ; mais ils étaient venus cette année en trop grand nombre pour qu'on pût les nourrir entièrement ; ce qui les mettait dans la nécessité d'aller souvent à la chasse. Il est vrai que, dès le commencement, en 1642, les colons avaient semé un peu de pois et de blé d'Inde, selon la coutume observée à Québec, où nous avons vu que la plupart des familles commençaient à recueillir de ces sortes de grains ; et ils en usèrent encore de la sorte l'année suivante ; mais ce qu'ils avaient récolté n'était rien pour tant de monde, les colons n'ayant pu s'occuper sérieusement jusqu'alors de la culture des terres, à cause des autres travaux indispensables pour s'établir. Aussi M. de Maisonneuve se vit-il dans la nécessité de distribuer à ces sauvages des vivres venus de France, non pas toutefois en assez grande quantité pour leur suffire à tous, de peur de réduire les colons à la famine. Enfin, au printemps de l'année 1644, on commença à semer à Villemarie le froment de France, à la sollicitation de M. d'Ailleboust. On avait craint d'abord que le froid excessif du Canada

---

\* Voir les années 1867 et 1868, dans chaque numéro.

ne fit périr la semence ; mais on eut lieu de se convaincre du contraire, et même de reconnaître, par une heureuse expérience, que le froment se multipliait beaucoup dans ces premières années, comme nous aurons occasion de le faire voir par la suite.

## XXVIII.

## Madame de Bullion fonde un Hôtel-Dieu à Villemarie.

L'année précédente, M. d'Ailleboust, en arrivant à Montréal, avait annoncé que la bienfaitrice inconnue venait de fonder deux mille livres de rente pour un Hôtel-Dieu à Villemarie, et de donner, en outre, douze mille livres pour le bâtir et le meubler, sans parler encore de douze cents livres qu'elle envoyait à mademoiselle Mance, pour qu'elle en usât selon sa sagesse. Mais, comme il n'y avait alors aucun malade à Villemarie, et que, par un effet de la protection de Dieu sur ce nouvel établissement, les Iroquois n'y avaient point encore paru, mademoiselle Mance ne se pressa pas de faire construire l'Hôtel-Dieu, et se contenta de quelques petites salles du Fort, pour s'en servir en cas de besoin. Voyant même que les RR. PP. Jésuites n'étaient pas soutenus par la grande Compagnie, pour l'entretien de leur mission chez les Hurons, elle écrivit à madame de Bullion pour lui proposer d'employer ses largesses à doter l'une des missions de ces Pères, plutôt qu'à fonder un hôpital. Madame de Bullion ne goûta pas cette proposition ; mais voulant seconder les vues de M. de la Dauversière, elle répondit que ces fonds devaient être consacrés à doter un Hôtel-Dieu à Villemarie en l'honneur de saint Joseph ; et afin de mieux assurer l'exécution de son pieux dessein, elle les remit aux Associés de Montréal, qui promirent, le 12 janvier 1644, de les employer selon les intentions de la donatrice. Ils déclarèrent donc qu'une personne, qui voulait être inconnue, leur avait donné la somme de quarante-deux mille livres, afin de bâtir et de fonder un Hôtel-Dieu dans leur île, *au nom et en l'honneur de saint Joseph*, pour y nourrir, traiter et médicamenter les pauvres malades du pays, et les faire instruire des choses nécessaires à leur salut ; et que, de cette somme, six milles livres seraient employés à construire les premiers bâtiments. Cette même année 1644, madame de Bullion, ne doutant pas qu'ils ne fussent déjà construits, envoya à mademoiselle Mance deux mille livres et divers meubles, en les lui adressant à l'Hôtel Dieu de Villemarie, comme si elle y eût été logée. A la réception de cet envoi, M. de Maisonneuve résolut de la satisfaire sans délai, et d'employer pour cela tous ses ouvriers à la construction du nouvel édifice. Ils étaient alors occupés à préparer un bâtiment de charpente, que la Compagnie de Montréal faisait construire pour l'usage des deux PP. Jésuites qu'elle entretenait ; et on allait le lever, lorsqu'on reçut les lettres de la *bienfaitrice inconnue*. M. de Maisonneuve, qui

craignait de mécontenter ces Pères en employant ses charpentiers à un autre ouvrage, pria le P. Jérôme Lalemant, qui arrivait alors à Villemarie, de leur faire connaître les intentions de la bienfaitrice, et mit incontinent tous ses ouvriers à la construction de l'Hôtel-Dieu.

## XXIX.

## Construction de l'Hôtel-Dieu et son ameublement.

Comme il savait par expérience, que le sol où le Fort avait été construit n'était pas à l'abri des inondations du fleuve, il désigna, pour y établir l'hôpital, un terrain plus élevé. Cette maison se composa d'abord d'une cuisine, d'une chambre pour mademoiselle Mance, d'une autre pour les servantes, et de deux pièces pour les malades, le tout formant un bâtiment de soixante pieds de long, sur vingt-quatre de large. On y adjoignit un petit oratoire de pierres, de neuf à dix pieds en carré, assez bien orné et voûté, pour y mettre à couvert de la pluie le très-saint Sacrement, qui commença à y reposer dès que l'hôpital eut été achevé, sans cesser d'être toujours dans la chapelle du Fort. Cette dernière, construite d'abord en écorce, puis en charpente, servait d'église paroissiale, et celle de l'Hôtel-Dieu, située à une petite distance de l'autre, était un lieu de station pour les processions, spécialement pour celle du très-saint Sacrement, à l'occasion de laquelle mademoiselle Mance y dressait un beau reposoir. Les ouvriers travaillèrent avec une si grande diligence, que, le 8 du mois d'octobre de la même année, les bâtiments furent en état de recevoir des malades ; et de son côté, la Compagnie de Montréal, entrant dans les vues de la fondatrice, s'empressa d'envoyer, à ses propres frais, tout ce qui était nécessaire au nouvel établissement. Mademoiselle Mance reçut ainsi de la libéralité de ces Messieurs, d'abord le mobilier de la chapelle, comme vases sacrés, ornements, linge ; et ensuite celui de l'hôpital : lits complets, vaisselle d'étain et de cuivre, linges, médicaments, instruments de chirurgie, et jusqu'à une ménagerie composée de deux bœufs, de trois vaches et de vingt brebis. Enfin, pour mettre l'hôpital à l'abri des insultes des sauvages, les Associés firent environner l'enclos, qui avait quatre arpents, d'une forte palissade de pieux.

## XXX.

## Dessein d'envoyer à Villemarie des prêtres de M. Olier.

Dès le commencement de Villemarie, les Associés avaient prié les RR. PP. Jésuites de Québec de rendre provisoirement aux nouveaux colons les services de leur ministère, en attendant qu'on pût leur envoyer des prêtres séculiers, au nombre de quinze ou de vingt, et M. Olier, dont la communauté naissante avait été transférée de Vaugirard à Paris,

sur la paroisse de Saint Sulpice, espérait pouvoir donner à Villemarie des ecclésiastiques formés de sa main, conformément au désir des autres Associés, ses confrères. Le jour de la Purification de l'année 1643, pendant la cérémonie, voyant devant lui les jeunes ecclésiastiques du séminaire, à chacun desquels il remettait le cierge, il était tout occupé de ces pensées, et aussi de la connaissance que Dieu lui avait donnée, à pareil jour, qu'il se servirait de lui pour communiquer la lumière de la foi à plusieurs infidèles de la Nouvelle-France. Il songeait même, dès lors, à s'adresser au Souverain Pontife, pour obtenir de lui la mission nécessaire aux ecclésiastiques qu'il enverrait à Villemarie. Car, bien que, depuis le retour des Français à Québec, on eût usé des pouvoirs spirituels de l'archevêque de Rouen, il était convaincu que le Pape seul a le droit d'envoyer des missionnaires dans les pays infidèles, et que ce droit est inséparable de la dignité de l'Apostolat, restée par succession dans la personne des Souverains Pontifes. (\*) Fondés sur ce principe, les Associés de Montréal résolurent de s'adresser à Urbain VIII, pour le prier d'autoriser le Nonce, résidant en France, à donner les pouvoirs ordinaires de missionnaires à ceux qu'ils enverraient à Villemarie; et cette même année 1643, ravis des heureux commencements de leur colonie naissante, ils lui écrivirent pour lui demander cette faveur, lui exposer en même temps leur dessein, et le prier de le bénir, ainsi que la nouvelle chrétienté qui se formait par leurs soins dans la Nouvelle-France.

## XXXI.

## Lettre des Associés de Montréal au Pape Urbain VIII.

Nous rapporterons ici cette lettre, comme l'un des monuments les plus précieux de l'histoire de Villemarie, en ce qu'il montre, de la manière la plus assurée, que le désir d'étendre dans ces contrées l'Église catholique a été l'unique motif de la formation de cet établissement.

“ TRES-SAINT PÈRE,

“ Les très-humbles suppliants, pleins de sollicitude pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France, et offrant pour une si grande

---

(\*) “ Cette dignité de l'Apostolat, dit-il, leur a été laissée pour sauver tout le monde, et envoyer prêcher le nom de Dieu par tous les endroits de la terre; ce que ne peuvent pas les prélats particuliers. Un pasteur doit avoir des brebis, et un époux une épouse déjà formée, qui sont les deux dignités des Prélats, au lieu que l'Apôtre de l'Église, le saint Père, quoiqu'il n'ait pas d'enfants parmi les infidèles, il a en soi-même la fécondité et la puissance d'en avoir, d'où vient qu'à lui seul appartient le droit de donner la mission pour les terres barbares, et pour aller prêcher aux peuples infidèles, comme ayant pouvoir sur eux.”

œuvre leurs prières et leurs personnes, s'approchent des pieds de Votre Sainteté et lui exposent ce qui suit :

“ Il s'est écoulé déjà quatre ans depuis que, par le mouvement de Dieu, très-bon et très-grand, plusieurs personnes des principales conditions de la France, tant ecclésiastiques que séculiers, de l'un et de l'autre sexe, ducs, comtes, conseillers, sont entrés dans cette Compagnie, afin de procurer le bienfait de la foi à ces nations. Pour accomplir cette œuvre, la Société a choisi le lieu qui est nommé l'île de Montréal ; et cette île, qu'elle possédait légitimement, elle l'a donnée en propre à l'Immaculée Mère de Dieu, qu'elle a choisie pour la patronne de la conversion des infidèles ; et voulant qu'elle fut la Mère et la Reine de tous les habitants de l'île de Montréal, elle lui a dédié une chapelle, où les RR. PP. de la Société de Jésus célèbrent le saint Sacrifice et conservent le divin Sacrement. Déjà, depuis les années précédentes, les Associés ont fait passer dans cette île jusqu'à soixante-dix hommes, tant nobles chevaliers qu'artisans ; et présentement encore ils y envoient plusieurs autres pour travailler la terre, pour ouvrir aux barbares les portes de la Foi et celles de la vie civile, pour donner aux sains et aux malades, dans l'hôpital qu'ils y élèvent, des aliments, des remèdes et des exemples de piété et de charité, afin de les y engendrer à Jésus-Christ, et d'en faire de la sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, et de Votre Sainteté, des enfants très-obéissants.

“ Après avoir exposé ces faits, connue déjà du Nonce apostolique, résidant en France, les suppliants demandent à Votre Sainteté, avec toute l'humilité dont ils sont capables de confirmer, par sa bénédiction Apostolique, le dessein qu'ils ont conçu, et que Dieu a favorablement approuvé par ces heureux commencements, comme aussi de bénir tous et chacun de ceux qui s'y emploient ; et que, comme pasteur de toute la bergerie de Jésus-Christ, Votre Sainteté daigne accueillir avec bonté les nouveaux enfants que les humbles travaux de notre Société engendrent de jour en jour par le premier baptême.

“ En second lieu, que Votre Sainteté daigne enrichir, par le trésor de l'Eglise qui lui est confié, notre Société, tant dans l'Ancienne que dans la Nouvelle-France, en accordant l'indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés, les jours des fêtes de la Purification et de l'Assomption, à tous ceux qui, étant en France, dans quelque lieu que ce soit, visiteront une église à leur commodité, et qui, après s'être confessés, recevront la divine Eucharistie. Pareillement la même indulgence, chaque année, à tous ceux qui, dans la Nouvelle-France, visiteront la chapelle de la Mère de Dieu, dans l'île de Montréal, les mêmes jours de fêtes, tant les Français que les sauvages Chrétiens, en faisant des prières pour Votre Sainteté, pour la propagation de l'Eglise, la paix

“ entre les Princes chrétiens, et recevront la sainte Eucharistie après  
 “ s'être approchés du sacrement de Pénitence.

“ En outre, que, pour procurer un plus heureux succès de la Foi en  
 “ ces pays si éloignés, Votre Sainteté daigne accorder aux missionnaires  
 “ qui travailleront dans ces pays, et qui seront approuvés par le très-  
 “ illustre Nonce de France, les mêmes pouvoirs spirituels qu'elle a coutume  
 “ de donner en semblable cas, aux missionnaires qui partent pour les  
 “ pays infidèles, puisqu'ici les raisons sont les mêmes.

“ Enfin, pour ne pas laisser privés des secours dont ils ont besoin ceux  
 “ qui vont cultiver cette vigne, qu'il plaise à Votre Sainteté d'accorder  
 “ deux autels privilégiés, l'un dans la dite île de Montréal, à la chapelle  
 “ de la Mère de Dieu ; l'autre à Paris, dans la chapelle érigée et choisie  
 “ par les Associés, où ils ont coutume de s'assembler pour délibérer sur  
 “ ce dessein de la propagation de la Foi, pour faire leurs offrandes et  
 “ vaquer à cette œuvre, selon Dieu.”

## XXXII.

Urbain VIII approuve l'œuvre de Montréal.

Le Souverain Pontife s'empessa d'applaudir au zèle si pur et si désintéressé d'une Société qui ne respirait que pour étendre les limites de l'Eglise catholique, et accorda à tous les Associés et à tous les colons sa bénédiction Apostolique, avec effusion de cœur, comme aussi l'indulgence plénière aux jours indiqués, et l'avantage de deux autels privilégiés pour leur usage. Il serait difficile d'exprimer avec quelle vive reconnaissance ils reçurent ces faveurs spirituelles du Père commun des chrétiens, et quelle fut la joie qu'éprouvèrent, tant les Associés résidant en France, que tous les colons qui s'étaient dévoués à l'œuvre de Villemarie ; car, selon leur propre expression, ils regardèrent ces grâces comme *autant de lettres du ciel*, qui leur étaient envoyées pour les assurer de *la volonté de Dieu dans cet ouvrage*. Nous ne voyons pas cependant qu'Urbain VIII ait fait aucune réponse touchant les pouvoirs de juridiction demandés pour les missionnaires qui iraient à Villemarie. C'est que les pouvoirs semblables, qu'il avait accordés, en 1635, aux Récollets, à l'exclusion de tous les autres, et qui devaient durer dix ans, n'étaient pas encore expirés : et, d'ailleurs, en 1641, la nécessité de recevoir à la Profession religieuse des novices à Québec ayant déjà fait consulter sur la validité de ceux de l'archevêque de Rouen, que les PP. Jésuites exerçaient en Canada, le sentiment plus commun de ces Religieux à Rome, aussi bien qu'à Paris, avait été en faveur de la juridiction de cet Archevêque. En conséquence, les choses restèrent dans le même état, après la lettre écrite à Urbain VIII, comme auparavant,

(A continuer.)



# LE DIABLE EXISTE-T-IL ET QUE FAIT-IL?

*Suite.*

QU'EST-CE QU'UN PACTE AVEC LE DÉMON ?

X

C'est un contrat en vertu duquel le démon accorde à l'homme une certaine participation à sa puissance, moyennant un prix qu'il exige et qui est ordinairement la renonciation au salut éternel. Il faut distinguer, avec saint Thomas, le pacte exprès et le pacte implicite ou sous-entendu. Quand le démon est invoqué, apparaît sous une forme visible, s'entretient avec l'infortuné qui l'a appelé, discute avec lui les conditions de ses sinistres faveurs, et reçoit en retour une promesse d'obéissance, une abjuration du baptême, il y a pacte exprès.

Le pacte est implicite quand, avec le légitime soupçon que Satan joue un rôle dans certaines pratiques mystérieuses, comme le sont les divers modes de divination par la baguette, par les cartes, par les tables tournantes, on persiste à y recourir.

Il est évident que le pacte avec le démon est un crime énorme. Certains auteurs, même catholiques, semblent le croire impossible. Si, au lieu d'argumenter en l'air dans leur cabinet, ils interrogeaient les pasteurs qui exercent le saint ministère dans nos campagnes, on leur dirait que ces abominables traités se font encore ; on leur dirait que des *sorciers*, touchés de la grâce, ont avoué, en commençant une vie nouvelle, la réalité de ces pactes, qu'ils avaient signés de leur sang.

Certains cerveaux dérangés se croient possédés ; d'autres s'imaginent avoir conclu des pactes, comme certains autres fous se croient empereurs ou dieux, mais tous les prédécesseurs de Simon le Magicien et toute sa race ne peuvent être considérés comme aliénés.

Saint Augustin (*De div. quæst.* 79) attribue formellement les prodiges opérés par les magiciens à des pactes proprement dits ; *magi faciunt miracula per privatos contractus*, et il explique pourquoi les démons, désireux d'être honorés, se montrent fidèles à leurs promesses. Il ajoute que si, dans les rites sacrilèges du culte des mauvais esprits, le saint nom de Dieu se trouve mêlé, la réussite de l'opération n'est pas pour cela une grâce d'en haut, mais plutôt un terrible châtement. Car c'est la route de l'aveuglement et de l'endurcissement.—Observation que nous recommandons aux partisans des pratiques superstitieuses qui ne peuvent pas être criminelles, assurent-ils, puisqu'il s'y mêle des prières saintes et des objets bénits.

Le pacte avec Satan, plus horrible chez les chrétiens, puisqu'il renferme alors une renonciation formelle à N.-S. Jésus-Christ, est plus fréquent chez les infidèles, où il fait parfois le fond même de l'idolâtrie.

Parmi les nombreux exemples de l'antibaptême à l'état de coutume générale, nous citerons le nagualisme (*nahual*, génie, démon familier). " Les missionnaires trouvèrent une étrange superstition établie d'un bout du Mexique à l'autre. . Avant d'admettre le postulant à l'initiation (quand il avait été chrétien), le maître nagualiste le faisait renoncer au Sauveur et maudire l'invocation de la Vierge et des Saints. Il lui lavait ensuite la tête et les diverses parties du corps où il avait reçu les oréfactions du baptême, afin, disait-il, d'en effacer toute trace. . L'enfant était voué au *protecteur visible ou invisible* de toute sa vie. Le maître alors lui ouvrait une vaine derrière l'oreille ou dessous la langue, en tirait quelques gouttes de sang et l'offrait au démon, comme le signe du pacte que l'enfant contractait avec son nagual. Avant de le quitter, le maître désignait au père de l'enfant la forêt ou la caverne où, à l'âge de raison, celui-ci devrait se rendre afin de ratifier en personne, avec son nagual, le contrat conclu en son nom." (*Moniteur*, 16 et 17 mars 1854.)—Plus tard, le jeune homme se rend au lieu indiqué, et, dans l'horreur de la nuit, offre un sacrifice au démon, qui fait venir son nagual sous la forme de l'animal, dont il porte le nom, et qui se montre alors doux et caressant. Cette entrevue est comme le sceau du pacte conclu avec le démon.

## XI

### LE DIABLE A-T-IL DES CORNES ET DES PIEDS DE BOUC ?

N'ayant point de corps, le diable n'a ni cornes ni pieds d'aucune sorte. Si, avec la permission de Dieu, il entre en communication directe avec l'homme, il faut qu'il recoure, comme les bons anges eux-mêmes, à une forme visible.

Probablement toutes les formes ne lui sont pas permises.

La forme corporelle est l'image naturelle de l'état moral. Si, parmi nous, aujourd'hui, beauté et vice, vertu et laideur s'unissent assez fréquemment, cela n'est qu'une conséquence provisoire de l'état d'épreuve. Les bienheureux brilleront éternellement d'une beauté proportionnée à la splendeur de leurs vertus ; la laideur des réprouvés sera proportionnée à la grandeur de leurs crimes. Quand les bons anges apparaissent aux hommes, c'est sous une forme pleine de majesté et de grâce.

Satan a perdu sa beauté avec la justice. Il est la laideur morale elle-même. On conçoit que son juge et son maître, quand il l'autorise à se montrer visiblement, le contraigne habituellement à revêtir une forme corporelle qui révèle sa dégradation morale. Le bouc étant, dans la grande scène du jugement dernier, le symbole des esclaves du péché, rien n'empê-

che d'admettre que le démon se soit quelquefois montré sous cette forme, ou sous quelque autre analogue. Dans l'Eden, il avait revêtu celle d'un serpent ; et l'histoire de plusieurs saints le montre sous la forme humaine avilie par l'expression du vice, forme plus ignominieuse encore que celle des animaux.

Saint Stanislas Kotska et le vénérable curé d'Ars l'ont vu sous la forme d'un chien, animal qui est le symbole du vice impudent (cynisme). En certaines circonstances, il peut s'emparer temporairement du corps d'un animal véritable, le *posséder* et en faire l'instrument de ses prestiges. Là est l'explication la plus naturelle de l'adoration des animaux, tels que les serpents sacrés, le bœuf Apis, etc. Les démons opéraient dans les animaux les mêmes prodiges que dans les statues.

Saint Paul nous avertit que Satan peut se transfigurer même en ange de lumière, et certaines histoires nous le montrent revêtant l'apparence de saints personnages pour mieux séduire, comme, à l'occasion, il parle un langage dévot pour mieux entraîner. Contre un ennemi si artificieux, la lumière infaillible de l'Eglise est bien nécessaire.

Au reste, cette question des formes diverses que le démon peut revêtir est en dehors de la foi. Ce qui est certain, c'est que les adorateurs du diable l'ont souvent représenté sous la forme d'un bouc ou sous d'autres formes hideuses. On peut s'en convaincre en voyant les idoles orientales dans nos musées. Pour nous, ce sont d'affreux magots ; pour les idolâtres qui les ont fabriquées, ces statues étaient le séjour et l'image de leurs divinités ! Divinités difformes, sorties de l'ordre, de l'harmonie, privées de la beauté : puissances ébranlées, *anges déchus* !

Les artistes chrétiens ne sont pas les inventeurs de ce symbolisme, que d'ailleurs ils ont très-judicieusement adopté. A ceux-là d'embellir Satan qui donnent aux vices dont il est le père une parure enchanteresse ; ils sont dans leur rôle : l'art catholique en a un autre, plus salutaire et plus vrai.

## XII

## LE DIABLE EST-IL PROPHÈTE ?

Dieu seul connaît les événements futurs qui dépendent de causes libres, par exemple : ce que voudra et ce que fera quelqu'un qui ne naîtra que dans plusieurs siècles : seul, par exemple, il a pu dicter aux écrivains sacrés, plus de huit cents ans à l'avance, les détails les plus minutieux et les plus précis sur les actes de N.-S. Jésus-Christ.

Mais le démon peut savoir ce que notre œil n'aperçoit pas, et ce qui se passe dans un lieu fort éloigné. Un pur esprit, n'étant pas comme nous assujéti à ne connaître que par l'intermédiaire des organes corporels, voit plus de choses à la fois et voit plus à fond que nous. Il peut, en outre, grâce à sa puissante intelligence et à sa longue expérience, tirer mieux que

nous du présent qu'il connaît des conjectures pour l'avenir. Enfin, il peut annoncer des choses que lui-même compte accomplir, ou faire accomplir par ceux qui reçoivent docilement son inspiration. Ainsi s'explique la justesse de certaines réponses données par les oracles des païens. Ces oracles, il ne faut pas l'oublier, ont toujours joué un rôle immense dans la vie privée et publique, chez les nations idolâtres, anciennes et modernes. On ne se bornait pas à les consulter sur l'avenir, on leur demandait surtout des conseils qui étaient suivis avec une aveugle confiance. Quelques sceptiques, sans doute, se moquèrent des présages, comme aujourd'hui d'autres incrédules se rient même des prophéties divines de l'Évangile ; mais c'étaient des exceptions, et les mauvais esprits, par leurs oracles, gouvernaient la Grèce et Rome, comme ils gouvernent encore, par des moyens analogues, la Guinée et le Congo.

L'oracle le plus fameux était celui de Delphes. Crésus, roi de Lydie, au rapport d'Hérodote, voulut un jour le mettre à l'épreuve, avant de lui demander conseil. Des députés partent de Sardes, avec ordre de demander à l'oracle, le centième jour après leur départ, à quoi leur roi était occupé ce jour-là. La prêtresse d'Apollon leur répond : " Mes sens sont " frappés de l'odeur d'une tortue qu'on fait cuire avec de la chair " d'agneau dans une chaudière d'airain, dont le couvercle est aussi d'ai- " rain."—En effet, Crésus, ayant lui-même coupé par morceaux une tortue et un agneau, il les avait fait cuire ensemble dans un vase d'airain !—La vision à distance était pratiquée avant Mesmer et les magnétiseurs modernes.—D'autres faits montrent le démon recourant à des gasconnades, quand l'avenir l'embarrasse. Consulté par Pyrrhus qui songeait à attaquer les Romains, l'oracle répondit : *Je dis toi les Romains pouvoir battre* (1)." Ce qui signifie également : " Je dis les Romains pouvoir battre toi." Avec ce mauvais jeu de mots, l'oracle était sûr d'avoir toujours raison.

Très-souvent, ces esprits de mensonge ont donné, par ignorance ou par malice, des réponses absolument fausses, comme le montre le passage de Michée cité tout à l'heure. Quelquefois, mais très-rarement, Dieu les a contraints, eux ou leurs esclaves, à proclamer la vérité ; comme on le voit par l'histoire de Balaam. Balaam était un magicien vendu aux démons ; amené par le roi Balac, ennemi du peuple d'Israël, en face du camp des Hébreux pour les maudire, il est tout à coup saisi par l'esprit de Dieu ; alors bénissant ceux qu'il voulait maudire, il prophétise l'Etoile mystérieuse qui, sortie de Jacob, devait se lever sur le monde.

Tout le monde sait que le sacrifice sanglant du Dieu Rédempteur marqua la fin du règne des oracles. Ils devinrent silencieux. Mais comment ? Serait-ce parce que, —*enfin*,—quelques savants bien avisés auraient découvert la supercherie des interprètes des dieux, comme aujourd'hui nos tri-

---

(1) Διο τε, Ἐεακιδε, Romanos vincere pose.

bunaux découvrent l'imposture de soi-disant sorciers ? Nullement. Mais au moment où l'*intérêt humain* les sollicitait plus que jamais à parler, ils se turent. Les idolâtres de ce temps-là connurent bien la cause de ce silence. “ Quelle merveille, s'écrie le fameux philosophe magicien Porphyre, si depuis tant d'années Rome est ravagée par la peste ? Esculape et les autres dieux l'ont quittée ; car, depuis qu'on adore Jésus, il n'y a plus personne qui obtienne le secours public des dieux.” Et quand est-ce, remarque le savant auteur du *Paganisme, son principe, son histoire*, quand est-ce que cette plainte retentit ? Au troisième siècle, dans tout le feu des persécutions, sous le règne des Césars païens, pontifes et dieux, quand aucune puissance humaine n'a pu enchaîner les divinités de l'Olympe ni fermer la bouche aux oracles.

Dans ce grand combat de l'Eglise naissante, il faut bien le comprendre, de part et d'autre, les hommes ne luttaient pas seuls ; le Christ et ses anges fidèles assistaient les martyrs, Satan et les siens multipliaient leurs prestiges pour achever d'aveugler les bourreaux. La cessation des oracles et les aveux publics auxquels les chrétiens contraignaient les démons furent un des moyens principaux du *triomphe surnaturel* de la croix.

Aujourd'hui les oracles des diseuses de bonne aventure, des somnambules et des tables tournantes ont peu de retentissement public : les gouvernements ne leur soumettent pas les questions de paix ou de guerre ; mais que la foi chrétienne s'affaiblisse et s'éteigne, nous reverrons les jours où les nations prenaient pour guides les démons de Delphes, de Dodone et de Préneste ! L'orgueil rationaliste est vite à bout ; l'humanité sent le besoin d'une direction supérieure ; ôtez-lui l'Evangile et l'Eglise, demain elle interrogera les démons. Ou la foi divine, ou les superstitions diaboliques.

## XIII

## LE DIABLE EST-IL MÉDECIN ?

Si, pour faire un médecin, il faut ces trois choses : science, habileté, dévouement, Satan ne fut jamais médecin. Nous ne lui contestons pas la science et l'habileté ; mais il manque absolument de dévouement.

Toutefois ce maître fourbe, sachant le prix que les hommes attachent à la santé, et leur répulsion pour la souffrance et la mort, a su, dans tous les siècles, se poser en puissant et généreux guérisseur. L'antiquité, jusqu'à Hippocrate, ne connut d'autres médecins que les prêtres de l'idolâtrie, qui attribuaient à leurs connaissances une origine et à leur médication une vertu surhumaines. La création de la médecine naturelle ne les déconcerta pas, et les remèdes magiques se sont propagés jusqu'à nos jours.

Il faut distinguer cinq sortes de remèdes qui peuvent être employés contre une maladie.—1o *Les remèdes naturels*, préparés par l'art médical,

et auxquels il faut habituellement recourir.—2o *Les remèdes dont la préparation est le secret* d'une personne ou d'une famille, mais à la composition et à l'usage desquels la superstition n'a aucune part : on peut y recourir quand l'expérience a bien démontré qu'ils étaient sans danger. Encore est-il sage de consulter l'homme de l'art, parce qu'un médicament qui convenait à tel malade pourra nuire à un autre.—3o *Les remèdes surnaturels de la bonne sorte*, comme l'invocation des amis de Dieu, l'application de leurs reliques, les pèlerinages à leur tombeau ; pourvu qu'on ne croie pas que ces actes produiront par eux-mêmes, et nécessairement, la guérison. M. Desmousseaux a écrit une dissertation très-intéressante sur la guérison de la rage à la chapelle de Saint-Hubert. La confiance des pèlerins serait-elle fautive, ils ne pécheraient aucunement ; car ce qu'ils font, ils le font pour obtenir du Dieu tout-puissant, par l'intercession d'un saint, qu'il veuille les guérir.—4o *Les remèdes superstitieux*, à la confection et à l'emploi desquels interviennent ou l'invocation directe du démon, ou des cérémonies bizarres, espèces de formules sacramentelles de la magie, ou les prières de l'Eglise employées autrement que l'Eglise ne l'enseigne, et par là même profanées.—5o Enfin, les *remèdes prétendus superstitieux* et vendus comme tels par les faux sorciers aux imbéciles qu'ils exploitent. Comme ces faux sorciers n'ont, pour l'ordinaire, aucune connaissance médicale, leurs onguents, qui ne guérissent jamais, aggravent presque toujours la maladie, s'ils ne tuent pas le malade.

La part du charlatanisme largement faite, on peut reconnaître avec saint Augustin et d'autres illustres personnages que, dans certains cas, nos guérisons sont opérés par la puissance diabolique. Dans l'opinion de plusieurs Pères, les démons se bornent d'ordinaire à ôter des causes de souffrance qu'ils ont eux-mêmes posées. “ Ils blessent, dit Tertullien, ils cessent de blesser, on croit qu'il ont guéri.” Quoi qu'il en soit, c'est toujours un crime de recourir à l'ennemi de Dieu pour se décharger d'une croix que sa providence impose ; et sans parler du danger si grave d'être joué par un escroc dont les drogues peuvent *compromettre l'existence même*, c'est toujours une double folie ; 1o parce que Dieu, demeurant le plus fort saura bien nous frapper, malgré l'assistance du démon sacrilègement invoquée ; 2o parce que le démon, qui nous hait, fera payer *très-cher* ses consultations et le soulagement momentané que sa puissance aura procuré.

Si vous êtes malade, appelez un vrai médecin, et priez Dieu de donner efficacité aux remèdes qu'il vous aura prescrits.

## ECLIPSE DU MOIS D'AOUT 1868.

SOMMAIRE—Ce que se proposaient les observateurs de l'éclipse.—Résultats obtenus.—Description de l'auréole et des protubérances solaires, leur nature.—Méthode pour étudier les régions circumsolaires sans recourir aux éclipses.

Tous les journaux ont parlé du l'éclipse de 18 août, les uns pour ridiculiser les astronomes, les autres dans un but plus sérieux, mais en se contentant trop souvent de reproduire des documents épars, contradictoires, sans même se donner la peine de les co-ordonner, de les discuter, d'en montrer la valeur.

Au milieu de ces bruits, l'*Echo* a gardé le silence, attendant que quelque voix autorisée se fut fait entendre. Les savants, n'ont pas encore dit leur dernier mot ; ils ont en main les documents, ils les étudient, les comparent et cherchent à en faire jaillir la lumière. N'allons pas, par nos impatiences, troubler leurs méditations et sachons bien que si quelques minutes ont suffi pour observer les faits, il faudra peut-être des années pour en déduire toutes les conséquences. Il y a bien longtemps que l'expédition scientifique envoyée au Mexique par la France est terminée ; plusieurs années se sont écoulées sans qu'on ait entendu parler de ses travaux et ce n'est que tout dernièrement que l'on a commencé à les publier. Ainsi en sera-t-il probablement des observations de l'éclipse solaire. Dès aujourd'hui cependant les résultats acquis sont assez intéressants pour que nous croyions devoir en faire part à nos lecteurs. Rappelons d'abord le but que se proposaient les diverses commissions envoyées aux Indes par les gouvernements Européens.

Au moment d'une éclipse totale du soleil, c'est-à-dire au moment où le soleil est complètement caché par la lune, on voit autour de ce dernier astre une couronne ou auréole lumineuse, dont on a dû chercher l'explication. Cette auréole est-elle centrée sur le soleil ou bien sur la lune ? Sa présence indique-t-elle l'existence d'une atmosphère autour de l'un ou de l'autre de ces astres ? Outre cette couronne lumineuse, on voit certaines protubérances rougeâtres, de formes très-diverses, sur le contour du cercle noir formé par la lune. Ces protubérances sont-elles des montagnes solaires, des nuages peu lumineux flottant dans une atmosphère transparente qui environnerait le soleil, des masses planétaires circulant autour de cette astre à une petite distance de sa surface ou bien seulement des illusions dues à certains phénomènes optiques ? A ces questions si importantes pour les théories astronomiques et qu'on avait inutilement tenté de résoudre par des observations antérieures, se joignaient celles des longitudes et conséquemment de la véritable forme de notre globe. On possède plusieurs méthodes

pour fixer la longitude d'un lieu, mais les éclipses de soleil ou de lune fournissent la plus sûre et la plus précise. On avait donc intérêt à observer l'éclipse du 18 août dans tous les lieux accessibles où elle pouvait être vue, afin de déterminer la vraie position de ces lieux sur la carte et de faire connaître aux navigateurs leurs véritables distances.

Les longitudes ont été déduites pour un grand nombre de points, et ce résultat prouve que les expéditions scientifiques aux Indes sont loin d'avoir été inutiles.

La couronne et les protubérances ont pu aussi être observées et étudiées. On ne lira pas sans un vif intérêt la description qu'a faite de ces phénomènes un officier du navire le *Rangoon*, de la compagnie de navigation à vapeur péninsulaire et orientale :

“ La lune se montra d'abord comme une masse noire dentelée, entourée de la couronne de lumière blanche, de forme très-irrégulière. Le caractère général de la couronne était celui d'une frange argentée, entrecoupée de pointes de différentes grandeurs. De la base du bord gauche supérieur, s'échappait un cône tronqué se projetant bien loin dans le firmament. Une seconde gloire semblable ornait la base supérieure à droite ; une troisième gloire, enfin, de forme assez différente, brillait au-dessous de la portion droite du limbe de la lune. Le disque de la lune avait un aspect dur, terne, trouble, de teinte vert olivâtre ; il faisait relief sur le blanc brillant de la couronne ; le bord supérieur ondulé me rappelait la silhouette des montagnes qui borde la mer Rouge ou les pics rocheux de l'île d'Aden. Une minute environ après le commencement de la totalité, une corne rouge devint subitement visible sur le demi-limbe gauche inférieur. Son contour était nettement dessiné et défini ; sa forme était semblable à celle d'un sabre malais, mais moins pointue. Une bande de flamme vive courait le long du centre de la lame ; ses bords étaient plus foncés en couleur, mais l'ensemble était fondu dans un rouge chaud. La corne était recourbée en dedans ; son éclat était grandement dominé par les rayons blancs ou la gloire de la couronne.

Après une minute environ, une seconde protubérance rouge rayonna à travers la frange blanche, partant de la base droite supérieure, près de la base de la projection blanche très-large, dont il a été déjà question. Elle était moins nettement définie, moins montée en couleur, et ressemblait assez à un œuf reposant sur sa pointe brisée. Les bords étaient plus brillants que la portion centrale, mais pas aussi brillants que les cornes des limbes inférieurs. Je ne saurais pas dire si ces protubérances étaient ou non séparées du limbe du soleil.

Après que l'éclipse fut devenue totale, le bord courbe supérieur de la lune se montra subitement couronné d'une large ceinture de lumière violette, plus foncée en couleur à la base, de teinte plus claire au bord supérieur de la courbe. Vu à travers cette largeur splendide et fascinante de



nuance exquise, la silhouette inégale, déchirée, raboteuse de la lune ressortait en plein relief; c'était un spectacle vraiment superbe. Mais le dernier des changements observés surpassa tous les autres en grandeur. Au-dessus du croissant violet, le soleil s'élança couronnant la masse sombre de son éclat incomparable. Quoique soudain, magique, étonnant, le lever du soleil, avec sa victoire sur la nuit, avec son mouvement régulier et majestueux, était une combinaison parfaite de grâce, de vitesse et de splendeur. Le jaillissement du soleil sembla instantané, et cependant l'œil pouvait apprécier son mouvement gradué et admirer sa beauté, sa perfection vraiment divine."

C'eut été peu de donner une description et des dessins exacts, de l'éclipse, il fallait surtout analyser la lumière de la couronne et des protubérances afin de connaître la nature de ses saillies lumineuses. Mais comment faire cette analyse? Le moyen employé est facile à saisir:

La lumière blanche, en effet, est la combinaison de rayons diversement colorés. Le prisme, en séparant ces rayons, forme ce qu'on appelle un *spectre*; l'arc-en-ciel, par exemple, n'est autre chose que le *spectre solaire* produit par la séparation des rayons lumineux dans les gouttes de pluie.

Or il est bon de savoir que chaque corps éclairant a son spectre spécial. Vous pouvez donc, à distance, par le spectre, savoir si telle lumière provient d'un gaz ou d'un solide, de tel ou tel corps incandescent.

L'analyse spectrale est une mine féconde en résultats curieux et extraordinaires. Grâce à cette méthode précieuse, dit M. de Parville, le rayon qui vient des astres nous transmet des renseignements sur la matière brillante dont il s'échappe. Chaque substance envoie ainsi une sorte de télégramme, que le physicien commence à savoir lire. La signature est souvent compliquée, mais enfin on finit par la déchiffrer. C'est ainsi qu'on a pu connaître les principaux éléments qui composent le *soleil*, les *étoiles fixes*, les *étoiles filantes* et les *aérolithes*.

On a appliqué ce procédé à l'analyse des protubérances. Pendant l'éclipse du 18 août, un observateur, M. Bayet, a distingué dans le spectre qu'elles ont donné, *neuf raies* brillantes d'un très vif éclat. On a du conclure de ce fait que les protubérances sont des jets d'une matière gazeuse, incandescente, de véritables flammes, résultant de quelque phénomène physique d'une puissance extrême, qui se passe dans la substance même de l'astre radieux. Mais quelle peut être la nature des gaz qui donnent ces flammes? On ne le sait encore que très imparfaitement. Toutes les protubérances d'ailleurs ne proviennent pas absolument de la même matière gazeuse et leur forme varie à chaque instant, ainsi que leur position.

Jusqu'à présent on n'avait pas pu étudier le phénomène d'une manière suivie, car l'éclat du soleil masquait la flamme des protubérances. On était donc forcé d'attendre les éclipses totales, qui ne durent souvent que quelques secondes, pour se procurer des renseignements nouveaux.

Heureusement que le célèbre physicien français, M. Janssen, a découvert une méthode qui permettra désormais de faire en tout temps ces sortes d'observations.

Ce fait restera certainement comme le plus intéressant résultat des expéditions astronomiques du mois d'août et nous croyons devoir, pour cette raison, en entretenir nos lecteurs. Nous citerons en entier la lettre par laquelle M. Janssen annonce sa découverte. Les premières lignes ont trait aux points que nous venons d'exposer et en seront un très-utile complément.

“ La station de Guntoor, dit-il, a été sans doute la plus favorisée ; le ciel a été beau, surtout pendant la totalité, et mes puissantes lunettes de près de 3 mètres de foyer, m'ont permis de suivre l'étude analytique de tous les phénomènes de l'éclipse.

“ Immédiatement après la totalité, deux magnifiques protubérances ont apparu ; l'une d'elles, de plus de trois minutes de hauteur, brillait d'une splendeur qu'il est difficile d'imaginer. L'analyse de sa lumière m'a immédiatement montré qu'elle était formée par une immense colonne gazeuse incandescente, principalement composée de gaz hydrogène.

“ L'analyse des régions circumsolaires où M. Kirchoff place l'atmosphère solaire, n'a pas donné des résultats conformes à la théorie formulée par ce physicien illustre ; ces résultats me paraissent devoir conduire à la connaissance de la véritable constitution du spectre solaire.

“ Mais le résultat le plus important de ces observations est la découverte d'une méthode, dont le principe fut conçu pendant l'éclipse même, et qui permet l'étude des protubérances et des régions circumsolaires en tout temps, sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'interposition d'un corps opaque devant le disque du soleil. Cette méthode est fondée sur les propriétés spectrales de la lumière des protubérances, lumière qui se résout en un petit nombre de faisceaux très-lumineux, correspondant à des raies obscures du spectre solaire.

“ Dès le lendemain de l'éclipse, la méthode fut appliquée avec succès, et j'ai pu assister aux phénomènes présentés par une nouvelle éclipse qui a duré toute la journée. Les protubérances de la veille étaient profondément modifiées. Il restait à peine quelque trace de la grande protubérance et la distribution de la matière gazeuse était tout autre.

“ Depuis ce jour jusqu'au 4 octobre, j'ai constamment étudié le soleil à ce point de vue. J'ai dressé des cartes des protubérances qui montrent avec quelle rapidité (souvent en quelques minutes) ces immenses masses gazeuses se déforment et se déplacent. Enfin pendant cette période, qui a été comme une éclipse de dix-sept jours, j'ai recueilli un grand nombre de faits, qui s'offrent comme d'eux mêmes, sur la constitution physique du soleil.”

Pendant que M. Janssen faisait à Guntoor les magnifiques observations dont nous venons de lire les détails, un astronome anglais, M. Lockyer, comparait les spectres des protubérances solaires, obtenus durant l'éclipse par les divers observateurs ; après avoir pris une connaissance approfondie des raies fournies par ces spectres, il est parvenu lui aussi à démêler leur trace au milieu de celles que fournissent les régions voisines du bord du soleil, et il avait déjà annoncé au monde savant cette belle découverte lorsque les lettres de M. Janssen sont venues lui en ravir la priorité. Sa gloire bien évidemment ne saurait en souffrir. C'est une conquête faite non point en même temps, mais d'une manière complètement indépendante, par deux astronomes situés à des milliers de lieues l'un de l'autre.

## REVUE SCIENTIFIQUE.

Sommaire:—Chemin de fer à un seul rail.—La machine-soleil.—Deux nouvelles piles voltaïques.—Le condenseur d'électricité dynamique.—Empoisonnement par les chausettes couleur d'aniline.—Avis aux oncles riches.

Les chemins de fer rendent d'incontestables services, mais ils ne répondront complètement aux besoins de l'industrie que le jour où il sera possible de multiplier les lignes, d'établir des embranchements pour desservir toutes les localités importantes. Le grand obstacle est la dépense d'installation et d'entretien qui, dans l'état actuel de choses, est énorme et ne peut être couverte que par un commerce très-étendu.

Le Canada cherche à tourner la difficulté en faisant revivre les lisses de bois inventées par les anglais et abandonnées par eux depuis un siècle. En France, M. Larmanjat a imaginé, dans le même but, un nouveau chemin de fer à *un seul rail* qui fonctionne maintenant avec le plus grand succès entre Raincy et Montfermeil. Nous allons donner, d'après des documents empruntés à M. Bielle, la description sommaire de cette belle invention.

Ce qui frappe tout d'abord ce sont les dimensions extrêmement réduites de la locomotive : elle est presque entièrement construite en acier et d'un poids total de trois tonnes au lieu de quarante qu'atteignent souvent celles des chemins de fer ordinaires. Une roue seulement, placée à l'avant et montée sur un pivot que gouverne un mécanicien, porte sur le rail unique de la voie. Deux autres roues beaucoup plus grandes, situées à droite et à gauche, roulent sur la terre comme celles d'une voiture ordinaire. Ce sont ces dernières qui supportent presque tout le poids de la locomotive ; elles sont reliées à l'appareil moteur par l'intermédiaire d'un engrenage et d'une vis sans fin agencés de telle sorte que chaque tour de roue corresponde à six allées et venues des pistons. Cette disposition a le double avantage de donner à la marche plus de régularité et de mettre l'appareil moteur à l'abri des chocs qui peuvent se produire sur les roues.

Les wagons présentent une disposition inverse, car leur charge au lieu de porter sur le sol, repose toute entière sur le rail de fer au moyen de deux roues situées dans l'axe même de la voiture. Deux autres roues latérales, semblables aux roues motrices de la locomotive, assurent l'équilibre du véhicule et l'empêchent de verser.

On sait que le principe des chemins de fer consiste en ce fait que l'effort nécessaire pour remorquer un véhicule portant une charge donnée est douze fois moindre, si ce véhicule roule sur des rails, que s'il repose sur le sol. Mais, par contre, l'adhérence des roues des machines et par suite leur puissance de traction est réduite dans la même proportion.

Tant qu'il s'agit de remorquer de longues files de wagons chargés cha-

cun de plusieurs tonnes de marchandises, ou d'expédier des trains de voyageurs à grande vitesse, le système actuel est irréprochable, car l'importance du trafic est en rapport avec l'élévation des frais de traction.

Mais il en est tout autrement pour les lignes d'une faible longueur, où les trains doivent être fréquents plutôt que rapides, où les charges à transporter sont relativement faibles, où ne se trouvent parfois que cinq ou six voyageurs. On ne peut donc faire ces lignes pareilles à celles des grands réseaux.

C'est ce qu'a compris M. Larmanjat. Tout le secret du nouveau système consiste à faire porter sur le *rail* la charge à remorquer, et à profiter de l'adhérence sur le sol des roues motrices de la locomotive pour arriver à construire des machines à la fois très-légères et très-puissantes.

Construite d'après le nouveau système, une ligne de cinq lieues ne coûterait, de frais de construction et d'acquisition du matériel, que \$58,000, et en frais d'exploitation que \$13,000 par an environ.

C'est un avantage immense pour les localités intéressées à avoir des chemins de fer ; elles pourront facilement réaliser, en s'associant, des fonds suffisants pour construire les lignes qui leur seront nécessaires.

---

La MACHINE-SOLEIL du célèbre ingénieur suédois Ericson, trouve naturellement sa place à côté de l'invention que nous venons de décrire.

Qu'est-ce que la machine soleil ? Ce nom est de nature à surprendre plusieurs de nos lecteurs, et la chose qu'il signifie est bien plus surprenante encore. Recueillir les rayons du soleil, les emmagasiner, les substituer à la houille ou au bois pour le chauffage des machines à vapeur, n'est-ce pas une idée originale ? Si elle avait germé dans le cerveau de quelque modeste inventeur, c'en eût été assez pour lui faire délivrer un billet d'admission dans un asile d'aliénés. Mais parce que celui qui l'a jetée en avant s'appelle Ericson, voilà que le monde savant prête l'oreille et retient son haleine pour écouter les explications qu'on voudra bien lui donner. Ces explications ne sont pas encore arrivées jusqu'à nous. Tout ce que nous savons, c'est que le docteur Ericson fait depuis de longues années des expériences pour concentrer la chaleur du soleil de manière à en alimenter ses fours, et qu'il est enfin parvenu, dit-il, à construire trois machines-soleil, dont l'une est mise en mouvement par la vapeur due à cette chaleur et les deux autres par l'expansion de l'air chaud. Il assure que la concentration des rayons solaires sur une surface de dix pieds carrés, développe une force d'un cheval. M. Dellamater, propriétaire de l'usine de ce nom, déclare, de son côté, que l'idée Ericson a eu un plein succès, et qu'avant peu, il aura un moulin à farine mu par cette nouvelle machine.

Il serait difficile de se prononcer dès maintenant sur la valeur de la machine-soleil, mais nous tenons à dire, sans vouloir diminuer la gloire de l'ingénieur suédois, que les mêmes résultats ont été obtenus en France il y a déjà plusieurs années.

M. A. Mouchot, successivement professeur dans les lycées d'Alençon, de Rennes et de Tours, avait été frappé de la quantité de chaleur que le soleil déverse sur le sol et s'était dit que là réside une force vive, un pouvoir immense qui se dissipe inutilement, et dont l'industrie pourrait tirer de grands avantages si l'on parvenait à l'utiliser.

D'après les calculs de Pouillet, le soleil lance à la latitude de Paris, été comme hiver, environ dix calories par minute et par mètre carré. Ce flux de chaleur suffirait pour faire bouillir en moins d'une heure, un gallon d'eau à la température ordinaire, et équivaut à la force d'un cheval-vapeur. Si malgré cela les corps à la surface de la terre, s'échauffent peu, c'est qu'ils se refroidissent par les supports, par le contact de l'air et le rayonnement vers l'espace. Mais comme il est facile de combattre ces causes de déperdition, rien n'empêche de construire des récepteurs où s'accumule la chaleur du soleil, comme l'eau dans un réservoir.

Pour réaliser ces idées théoriques, M. Mouchot fit construire des vases métalliques de formes variées, noirs extérieurement, et les plaça sur du sable, de la brique ou tout autre corps mauvais conducteur ; il les recouvrit d'une cloche de verre mince ou simplement d'un châssis vitré et les exposa ainsi aux rayons directs du soleil, en y projetant par derrière un notable surcroît de chaleur au moyen d'un réflecteur de médiocre étendue. Un de ces vases, vide et de forme sphérique, fut porté en moins d'une demi-heure, à la température de 200 degrés !

Le récepteur dont nous venons de donner une idée, a été breveté le 4 mars 1861. L'inventeur, encouragé par l'empereur Napoléon qui dès le début avait pris un vif intérêt à ces expériences, continua ses essais à l'atelier impérial de Meudon. Toute chaleur étant susceptible de se convertir en travail, ses premières tentatives eurent pour objet l'emploi de la chaleur solaire comme moteur. Dès 1861 il obtenait l'ébullition de l'eau au soleil ; en 1864 il était parvenu à construire une chaudière solaire assez simple pour pouvoir entrer dans le domaine de l'industrie ; enfin, le 1<sup>er</sup> septembre 1866, il présenta à S. M. l'empereur quelques appareils parmi lesquels se trouvait une petite machine à vapeur, munie d'une chaudière solaire.

Les expériences ayant été interrompues par le mauvais temps au palais de St. Cloud, Sa Majesté daigna les recommencer elle-même à Biarritz où elles réussirent, et fit adresser à M. Mouchot des fonds avec l'invitation de poursuivre ses "belles recherches sur la chaleur solaire."

L'habile professeur s'est depuis occupé, avec succès, de la cuisson au soleil de la viande, des légumes et du pain, de la distillation de l'eau-de-vie, et surtout des machines à vapeur et à air chaud. Il vient d'annoncer qu'il a réuni dans un ouvrage qu'il se propose de publier bientôt, les données expérimentales relatives à ces divers essais, aussi bien que l'histoire et les applications mécaniques de la chaleur solaire. Il paraît que dans cette

histoire on voit figurer le nom d'un grand nombre d'ingénieurs parmi lesquels se distingue Salomon de Caus, qui vivait au temps de Louis XIII. Décidément Ericson devra se résigner à partager avec d'autres le titre de créateur des *Machines-Soleil*.

Quelques bons résultats qu'on soit en droit d'attendre de la radiation solaire, il ne faut pas croire que les autres sources de chaleur puissent être dédaignées comme chose désormais inutile. Il est des saisons, surtout en certaines contrées, où le soleil "ne chauffe pas plus que la lune" pour nous servir d'une expression populaire qui pour être exagérée n'en est pas moins significative. D'ailleurs le roi des astres nous cache si souvent sa face, même en plein jour, qu'il serait imprudent de s'en remettre complètement à sa discrétion pour notre approvisionnement de calorique. C'est donc travailler à une œuvre très-humanitaire, que de créer de nouveaux foyers de chaleur ou de perfectionner ceux qui existent déjà, et l'on s'explique sans peine pourquoi tant de physiciens s'efforcent de modifier la pile, ce merveilleux instrument d'où s'échappent à flots l'électricité, la lumière et la chaleur, mais à des prix malheureusement peu accessibles aux petites bourses qui sont de beaucoup les plus nombreuses. Il se fera une révolution dans l'existence physique de l'homme du moment où paraîtra une pile très-puissante et à très-bon marché. Nous ne pouvons pas dire que ce moment soit proche, quelques savants croient même qu'il n'arrivera jamais ; mais d'autres plus nombreux ne désespèrent pas et si leurs efforts n'ont pas été couronnés d'un plein succès, ils sont loin d'être demeurés stériles. C'est ainsi qu'on vient d'inventer, en France et en Angleterre, deux nouvelles piles qui présentent plusieurs avantages sur les anciennes.

La première en date est celle de M. Fortin, dans laquelle on emploie pour élément positif un amalgame liquide de zinc, et pour élément négatif une plaque de cuivre. Dans cette pile, comme dans celles précédemment en usage, il y a formation de sulfate de zinc, mais, par une disposition ingénieuse, ce sel est éliminé au fur et à mesure de sa formation, et si l'on a soin d'ajouter de temps à autre un peu de sel de cuivre ou de plomb dans le vase intérieur, la pile peut fonctionner indéfiniment avec une grande constance. Ceux qui désireraient plus de détails, peuvent consulter les comptes-rendus de l'Académie des sciences de Paris.

L'autre pile est due à MM. Warren de la Rue et H. Müller. Chaque élément se compose d'un cylindre de chlorure d'argent fondu sur un fil d'argent pur, et d'un zinc, amalgamé ou non, plongeant dans de l'eau salée.

L'avantage de cette pile est de pouvoir être mise bien vite en fonction, quelque soit le nombre des couples dont elle se compose, de ne pas s'user quand elle n'est pas en activité et d'avoir pendant longtemps une action constante. Elle rappelle par sa disposition celle de Wollaston. Le prix

d'une série de dix éléments n'est que de 5 piastres et les frais d'entretien sont peu considérables. C'est le modèle de pile que nous conseillerions aux établissements de haute éducation.

Une découverte destinée à un plus grand retentissement que les précédentes est la *pile secondaire* ou *condenseur dynamique* de M. Gaston Planté. Nous regrettons que la nature de cette revue ne nous permette point d'entrer dans tous les détails nécessaires pour faire comprendre pleinement ce nouvel instrument. Tâchons cependant d'en faire saisir le but et le principe.

Pour peu qu'on ait étudié l'électricité, on connaît la bouteille de Leyde : la machine électrique ordinaire ne fournit que des étincelles assez faibles, mais ces étincelles peuvent suffire à charger plusieurs de ces bouteilles qui ne sont rien autre chose que des condensateurs, des appareils où l'on accumule l'électricité de façon à pouvoir produire les effets les plus énergiques, tels que la fusion et la volatisation des métaux.

La pile, quoique supérieure sous bien des rapports à la machine électrique, est impuissante à charger fortement et promptement une bouteille de Leyde, et jusqu'à ce jour personne n'était parvenu à condenser l'électricité qu'elle fournit. Il était réservé à M. Gaston Planté de résoudre ce difficile problème.

On avait constaté depuis longtemps que lorsqu'on décompose l'eau par la pile, il se produit dans le liquide un courant secondaire de sens contraire au courant principal. C'est en étudiant ce courant secondaire que M. Planté a été conduit à sa belle découverte. Il s'est aperçu d'abord qu'en employant des fils de plomb, pour électrodes, l'effet obtenu devient beaucoup plus intense qu'avec des fils de platine ; avec des lames de plomb le résultat prenait encore plus d'importance. Il ne s'agissait plus alors que de combiner un nombre plus ou moins grand de ces lames de manière à ce que leurs effets s'ajoutassent ; c'est cette idée qu'il a réalisée dans sa *pile secondaire*.

Dans un vase carré de huit pouces de côté, muni de rainures latérales, sont disposées verticalement des lames de plomb parallèles, très-rapprochées et rigoureusement isolées les unes des autres ; les lames paires sont réunies et mises en communication avec le pôle positif de la pile principale, destinée à fournir l'électricité ; les lames de rang impair sont organisées d'une façon identique et reliées au pôle négatif.

Trois éléments de Bunsen suffisent pour charger 40 lames, et le courant secondaire fourni par ces dernières est assez énergique pour fondre une aiguille d'acier de 4 pouces de long, pour produire l'arc voltaïque et obtenir d'autres effets qui exigeaient pour réussir 40 ou 50 couples d'une pile ordinaire. Le condenseur dynamique est donc un appareil puissant, peu dispendieux, qui a sa place marquée dans tous les cabinets de physique et pourra être aussi d'un grand secours dans les opérations chirurgicales pour cautériser les chairs.

Terminons par un sujet beaucoup moins nuageux que celui des piles directes et des piles secondaires et qui est aussi d'un intérêt beaucoup plus général, surtout dans la froide saison de l'hiver. Nous voulons parler des *chaussettes empoisonnées* sur lesquelles la *Minerve* a déjà attiré l'attention du public.

Autrefois les empoisonneurs se servaient principalement d'arsenic pour se débarrasser des gens qui leur déplaisaient.

Mais l'appareil de Marsh, révélateur des moindres traces de ce poison, leur ayant donné à réfléchir, ces messieurs préférèrent employer la strichnine ou l'acide prussique.

Malgré l'effet terrible et la disparition presque complète des vestiges de ces deux agents de destruction, la science est arrivée à retrouver dans les intestins la *signature*, en quelque sorte, des poisons employés. C'est ainsi que M. Boucher, chargé de l'expertise médico-légale dans l'affaire Chorinsky, qui a si fortement occupé l'Allemagne dans ces derniers temps, a pu constater en vérifiant les principaux faits relatifs aux effets toxiques de l'acide prussique, que le comte avait été victime de ce poison.

Un autre procédé s'offre aux personnes désireuses de hâter la fin d'un oncle à héritage, c'est de lui faire cadeau d'une douzaine de paires de chaussettes à l'*aniline*.

Un médecin, le docteur Wedler, à la suite d'un procès intenté, en Angleterre, à un marchand en grand de chaussettes, s'est présenté à la cour du lord-maire de Londres et a déclaré qu'il avait observé dans sa clientèle de graves affections provenant du port de chaussettes de couleur, en grande vogue.

Ces chaussettes, nuancées de couleurs très-vives, mises sur la peau, produisent des éruptions et des maladies cutanées fort sérieuses. Les accidents observés sur plusieurs personnes étant bien constatés, on a retiré ces chaussures de la circulation.

Un professeur de chimie de Rouen, M. Bidard, a constaté des accidents semblables. Il y a environ trois mois, écrit-il, un anglais de mes amis, habitant le Havre, m'adressa une paire de chaussettes. Sur le fond teint lilas, se dessinaient des lignes circulaires en soie, teintées en rouge vif. L'usage de ces chaussettes a donné lieu aux accidents suivants : chacune des lignes rouges a provoqué sur la peau une inflammation très-vive, douloureuse, une tuméfaction analogue à une brûlure. Ces accidents ont été suivis d'une indisposition générale ayant le caractère d'un léger empoisonnement et qui n'a cédé aux soins de la médecine qu'après deux jours.

Ainsi donc il est admis que l'on peut s'empoisonner en mettant telle paire de chaussettes, plutôt que telle autre. Si ce moyen ingénieux de faire mourir les gens avait été connu au moment du siège de Troie, les assiégés l'auraient certainement employé pour se débarrasser du bouillant Achille qui n'était vulnérable que par le talon.

“ O vous qui avez le bonheur d'être entouré d'héritiers aux petits soins, s'écrie M. le Vicomte de Colomeur, à qui nous devons les détails précédents, vous voilà bien avertis que si l'un d'eux avait l'idée saugrenue de vous offrir, pour étrennes, d'élégantes chaussettes anglaises rouges et lilas, il faudrait le faire arrêter immédiatement.”



## LE PATIN ET LES PÂTINEURS.

L'inventeur du patin est inconnu. Elle est évanouie, la gloire de celui qui, le premier, chaussa le *cothurne d'eau*, et, pour voler sur la glace, se riva des *ailes aux pieds*, comme disent les poètes du Nord en parlant du patin ! C'est que le patin a existé de tout temps ; de tout temps, l'hiver a alterné l'été, le froid a chassé les chaleurs solaires, les eaux mobiles se sont glacées, et, pour marcher sur la glace, il a fallu s'aider du patin.

L'invention du patin a donc répondu d'abord à un besoin, à une nécessité. Dans le Nord où la glace est permanente, dans les contrées boréales où le sol est sans cesse encombré de neiges, il a bien fallu que, pour l'industrie, pour la nourriture, les vêtements, les relations de trafic, d'amitié ou d'agrément, on composât avec l'ennemi.

Le patinage a d'abord été commercial.

Les laitiers frisons, pour colporter leur beurre et leur crème chez les pratiques disséminées au loin dans tout l'horizon, partent chaque matin de leur ferme, équilibrent leur marchandise devant et derrière sur leurs épaules, et vont ainsi d'un client à l'autre, de la ferme à la ville, de l'étable au marché, toujours courant un train de poste.

Les courtiers et les marchands des pays livrés à des neiges constantes et à des glaces éternelles recourent aussi au patin ; et le patin, en les contraignant à un exercice salubre, leur sert à la fois de cheval de course et de calorifère.

Dans toutes les contrées du Nord le patin est d'un usage général, inévitable. Les glaces succèdent aux glaces, on y patine sans cesse, l'exercice engendre l'habileté et le patin y est devenu un plaisir, un art. Il faut voir avec quelle habileté les indigènes du Kamtchatka dirigent, à travers mille dangers, leurs traîneaux rapides ; il faut les voir, surtout, plantés sur leurs longues et étroites sandales de bois, bravant les neiges aveuglantes, et, comme une balle, s'élançant à travers les tourbillons où, sans leur véloce patin, ils eussent été enveloppés et auraient péri.

En Laponie, en Suède, en Norwége, ce que l'on obtient du patin tient du miracle. Dans ces contrées, le patin est surtout destiné à se diriger à travers les neiges, et se nomme *skie*.

En Norwége, pendant les trois quarts de l'année, le sol est caché sous une couche de neige, épaisse souvent de plus de dix pieds. Alors toutes les voies de communication, excepté les chemins battus, seraient fermées si les habitants de ces contrées ne se servaient de patins. Aussi l'art de patiner qui, dans des contrées moins froides, n'est qu'un amusement, ou tout au plus, un exercice gymnastique, est-il de nécessité impérieuse dans la vie de tout Norwégien. Ordinairement, c'est au jour de dégel que la

neige tombe et s'entasse sur la terre, et le premier froid qui survient en tapisse toute la surface d'une écorce de glace trop faible pour soutenir un cheval, mais qu'un homme armé de patins peut sillonner sans crainte dans tous les sens avec une rapidité étonnante. C'est de cette manière que le Norvégien fait la chasse, qu'il va dans la forêt pour ramasser du bois et qu'il se rend aux villes éloignées pour y chercher les provisions qui lui manquent dans son hameau isolé.

Le gouvernement a même jugé nécessaire de faire adopter l'usage du patin à un régiment particulier de son armée qui, pour ce motif, porte le nom de régiment de patineurs.

Les soldats, pourvus de patins extrêmement longs, gravissent les montagnes les plus élevées, en descendent avec facilité, traversent les lacs et les rivières, s'arrêtent en un clin d'œil au milieu de la course la plus rapide, font l'exercice avec l'arme blanche et avec l'arme à feu, soit en courant, soit en restant en place, et exécutent mille évolutions difficiles avec une agilité qui étonne l'œil du spectateur.

Ce régiment est composé de quatre compagnies. Son uniforme est d'un vert foncé comme celui des chasseurs, mais le soldat, en petite tenue, est revêtu d'une redingote courte en drap ordinaire et de couleur grisâtre. Les patins sont armés de deux morceaux minces et effilés de bois de sapin ; les bouts de devant sont un peu courbés et retroussés en l'air. Le patin du pied gauche est insensiblement plus court que celui du pied droit, et tous les deux sont assujettis aux pieds avec des cordons de cuir. Un fusil léger, suspendu à l'épaule par une courroie, et une épée poignard, sont les seules armes de ce régiment ; mais chaque soldat est en outre muni d'un bâton ferré long de sept pieds, ressemblant parfaitement au bâton dont on se sert en Suisse pour visiter les glaciers. C'est à l'aide de ce bâton qu'ils se mettent en mouvement, accélèrent ou ralentissent leur course, et se tiennent en équilibre ; lorsqu'ils veulent s'arrêter, ils l'enfoncent profondément dans la neige, et, en faisant face, ils s'en servent comme d'un point d'appui.

Le skie ou patin de neige des paysans norvégiens ou lapons diffère légèrement du patin militaire que nous venons de décrire. C'est une légère planche qui atteint quelquefois plus de deux mètres de long, mais dont la largeur ne dépasse pas celle du pied ; elle est relevée à ses extrémités, qui se terminent en pointe ; au milieu la planche a une épaisseur double. C'est en cet endroit, formant une espèce d'exhaussement, que se pose le pied qui, enveloppé de son épaisse chaussure, est maintenu par une bride en cuir.

La Frise est inhabitable pour toute personne qui ignore l'art de patiner. Les Frisons patinent plus souvent qu'ils ne marchent, et ils excellent dans ce gymnase qui leur est indispensable, puisque leurs canaux restent gelés plus des trois quarts de l'année. Le moutard frison se tient à peine sur

ses jambes qu'on le chausse de la semelle à lames, et on le lance sur la glace : à dix ans un Frison est déjà un agile patineur, mais il n'est devenu vraiment artiste qu'entre vingt et trente ans. C'est alors qu'on voit ces Frisons, si lourds, si indolents, si disgracieux dans la vie triviale de chaque jour, se transformer dès qu'ils ont chaussé le patin, et devenir agiles, gracieux et aussi vifs sur la glace qu'un oiseau fin voilier dans les airs.

La vitesse ordinaire d'un bon patineur frison est double de celle d'une voiture attelée de chevaux de poste, et, en deux heures au plus, il lui est facile de parcourir une distance de douze lieues, la lieue hollandaise étant fixée à près de six mille mètres.

Les clubs de patineurs sont très-nombreux en Hollande. Le grand club réside à Leenwarden (Frise). Le prince d'Orange s'en est réservé le patronage.

Les Viennois sont des patineurs déterminés. Les déversoirs du Danube, les parties basses que l'Augarten inonde, les lagunes qui entourent le Prater, sont le théâtre de patinages vraiment hardis. Mais la glace la plus fréquentée, à Vienne, est celle du Belvédère ; elle est cependant étroite et encombrée ; c'est ce qui a habitué les Viennois à se satisfaire de cercles imparfaits, de pas ébauchés et de retours marqués par un saut.

Les Anglais ont fait du patin un art fini. Ils ont formé une société de patineurs, que le prince Albert présida tant qu'il vécut.

Les Anglais patinent en redingote. Cela ne les rend ni moins roides ni moins gourmés. Ils réussissent admirablement les pas raccourcis et ont pour habitude de figurer au dessus de leur tête, avec leur *stick*, les pas que leurs patins exécutent.

A Londres, les accidents du patin ont fourni l'occasion d'une police industrielle assez singulière. Dès que les bassins des parcs et *Serpentine river* sont solidifiés, les sportsmen de la glace accourent et chacun brigue l'honneur de déflorer le cristal vierge et fragile. D'être imprudent, personne n'y manque, et les accidents ne font pas défaut. L'industrialisme s'en est mêlé, et sur les berges sont établis des sauveteurs qui surveillent les téméraires, repêchent les victimes et battent monnaie du courage et du dévouement qu'ils déploient dans l'affaire.

Le patin, pendant l'hiver, est la comédie de saison de toute l'Angleterre, et presque tous les jours on voit s'organiser à Hyde-Park, sur la Serpentine glacée, des fêtes charmantes qui jamais ne se ressemblent. Après la fête du jour vient la fête de nuit, bien plus attrayante et populeuse.

Les Français, soit dans la capitale, soit dans les provinces, patinent spontanément et apportent à cet exercice, l'agilité et les dispositions gymnastiques qui les caractérisent. Le parisien surtout patine avec élégance et grâce, malgré le peu de temps qu'il peut consacrer à cet art qui exige une pratique précoce. Des difficultés, le Parisien n'en connaît pas. Tout ce qui se fait à l'étranger, il l'exécute ; seulement il pratique plus en grand,

et n'est bien à l'aise que sur de vastes glaces où il puisse déployer son jeu un peu théâtral et faire miroiter son costume un peu trop à effet.

Les étangs de la Glacière étaient autrefois le rendez-vous de la mode ; on y jouissait parfois d'une glace vierge ; quand un bassin était crevassé, on passait à un autre. Ces bassins sont aujourd'hui amoindris, incommodes et désertés. On n'y rencontre que des glisseurs et des débutants.

Les bassins de la Villette, de la Gare et du canal de l'Oureq, présentent un cours étendu et de belles glaces ; mais ils ont été l'occasion de trop d'hécatombes pour qu'on les visite de longtemps sans panique importune.

Les magnifiques bassins de Versailles sont très-visités ; ils sont propices aux élan de toute volée, aux gigantesques *dehors*. L'espace est immense, et l'on s'étonne chaque année de n'y point voir célébrer quelque fête d'hiver officielle qui rappelle les splendeurs de Louis XIV.

L'étang Coquenard, près d'Epinaÿ, a été remblayé et l'on n'y rencontre que les locomotives du chemin de fer du Nord qui, été comme hiver, y patinent à toute vitesse.

Le lac d'Enghien, cette miniature de la Suisse, est encore le bassin le plus admirable et le plus artistement agencé que puisse rêver le patineur. Il est plus rapproché et plus spacieux que les bassins de Versailles ; mais la mode parisienne ne l'a point encore élu.

Le bois de Boulogne a eu ce privilège. Sa glace est large, l'administration y est pleine de sollicitude ; grâce à elle, l'espace est net, propre, toujours débarrassé et balayé. Quand la glace ne présente pas assez de consistance, les surveillants écartent les téméraires. Les glisseurs sont l'objet d'une attention toute particulière. Ce sont d'habitude des enfants en sabots qui ne peuvent pas toujours acheter des patins, et qui cependant ne sont ni les plus maladroits ni ceux qui s'amusent le moins.

On avait négligé d'abord d'installer sur les bords du lac une ambulance pour les novices qui se laissent choir et qui prouvent à chaque instant qu'il n'est pas moins dangereux de glisser sur la glace que sur le gazon ; mais cette négligence a bientôt été réparée. Maintenant chaque jour, tant que la glace est dure et large une ambulance est établie sur les berges, et les sauveteurs veillent sur tous les points.

Par une sage prévision, on ménage une nappe d'eau qui, le soir, est versée sur la glace de manière à l'arroser et à la recouvrir à la hauteur d'un pouce sur toute la surface ; cette eau se congèle pendant la nuit et rend à la glace sa force, son élasticité, sa virginale consistance.

On patine en Espagne, à Madrid notamment. Une société s'y est même organisée, composée des premières familles de la noblesse et de la bourgeoisie. Les étangs du Retiro forment de magnifiques bassins et sont spécialement consacrés aux exercices d'hiver. Au reste, toute l'Espagne regorge de sportsmen qui patinent et fort artistement, et, qui mieux est, en musique ; l'orchestre vibre tout entier aux doigts des patineurs et le cliquetis des castagnettes accompagne les pas, mais les glaces de Madrid ne durent souvent que l'espace d'un matin.

## LES PROTESTANTS, LES GRECS, LES JANSÉ- NISTES DE HOLLANDE ET LE CONCILE.

### I

Le 13 septembre, le souverain pontife écrivait à tous ceux qui ne sont pas catholiques, et particulièrement aux protestants, une lettre apostolique de la plus grande importance. Après avoir tracé à ces différentes sociétés religieuses le triste tableau de leurs divisions, de l'instabilité de leurs doctrines et de la mobilité de leurs opinions, il les exhorte à profiter de la réunion du futur concile œcuménique pour rentrer dans le sein de cette unité catholique, où elles trouveront "cette autorité vivante et divinement constituée qui enseigne aux hommes la règle de la foi et des mœurs, et les gouverne dans tout ce qui regarde le salut éternel."

Dans la situation actuelle de l'Angleterre, alors qu'il se fait dans les esprits un travail signalé bien des fois, il est facile de comprendre l'effet qu'a dû produire dans ce pays l'invitation du souverain pontife. L'effet a été considérable, nous apprennent des lettres de Londres; arrivée à son heure, à une époque où non-seulement beaucoup d'anglicans ritualistes, mais encore beaucoup de membres de l'Eglise officielle prient pour l'unité et soupirent après un rapprochement, la lettre apostolique a été reçue avec une véritable satisfaction.

Et ce qui nous prouve combien cet accueil a été favorable, c'est que les feuilles protestantes cherchent déjà à combattre les heureuses dispositions qui paraissent se manifester. Le *Times* en particulier, sous l'ironie de son langage, dissimule assez mal les craintes qu'il éprouve. Il essaye même d'être plaisant, comme si la plaisanterie n'était pas entièrement déplacée dans un sujet aussi grave, dans une question où il s'agit du salut des âmes et de la vérité. "L'oiseau, dit-il, s'est échappé de sa cage, et jouit de sa liberté. Le pape convoque une grand assemblée pour forger de nouveaux barreaux, rendre la cage plus sombre, plus étroite, et invite gracieusement l'oiseau à saisir cette occasion favorable de rentrer dans sa prison." Mais un langage aussi frivole ne change rien à la situation du protestantisme en Angleterre; le *Times* a beau traiter une telle question avec une regrettable légèreté, il n'en reste pas moins certain que l'appel du souverain pontife a été entendu et qu'il a produit une très-vive sensation en Angleterre.

Le *Morning Post* emboîte docilement le pas du *Times* et ne se montre pas moins défavorable à la lettre apostolique de Pie IX. Ce journal affirme qu'un semblable document doit demeurer sans effet et qu'il est le moins fait pour faire rentrer les protestants dans le sein de l'Eglise catho-

lique. “ La lettre entière, écrit-il, est une insulte au bon sens et aux sentiments religieux de tous les chrétiens qui ne reconnaissent pas Pie IX comme descendant direct de saint Pierre.”

Nous comprenons fort bien la mauvaise humeur de *Morning Post* et du *Times* : les causes d'un tel mécontentement ne sont pas difficiles à deviner. Aussi n'est-ce pas à ces journaux qu'il faut demander quel est à cet égard le sentiment vrai des Anglais. Pour cela, nous croyons plus utile de consulter d'autres témoignages qui, sur une question de cette importance, ont une bien plus grande autorité que le *Times* ou tout autre journal. Il suffit de connaître l'opinion du docteur Pusey, celle du révérend docteur Lee ou d'un grand nombre de théologiens anglicans, pour se convaincre que l'impression générale ne concorde guère avec les sentiments du *Times* et du *Morning Post*. L'illustre docteur Pusey, jouit en Angleterre d'une grande et légitime considération. Or le célèbre professeur d'Oxford est bien loin de vouloir s'opposer à une réunion avec l'Eglise catholique. Il irait même, ainsi qu'un grand nombre de théologiens anglicans jusqu'à sacrifier les *trente-neuf articles*, considérés jusqu'à présent comme formant le symbole de l'Eglise protestante d'Angleterre. Mais avant d'abandonner ces différents articles, le savant docteur Pusey exprimait un désir : il demandait que l'Eglise catholique donnât *avec autorité* certaines explications propres à fixer le sens de quelques propositions du concile de Trente. Quelle autorité plus grande que celle d'un concile général peut-elle éclairer les doutes de certains anglicans ? Aussi, nous ne craignons pas de l'affirmer, la convocation d'un concile œcuménique a répondu pleinement à bien des vœux secrets, et l'appel récent de Pie IX est reçu avec bonheur.

Le révérend docteur Lee se déclare, comme le docteur Pusey, disposé à rejeter les *trente-neuf articles*, qui, à ses yeux, sont sans autorité au point de vue de la foi. Le docteur Lee, curé de la paroisse de *Tous-les-Saints*, auteur de plusieurs ouvrages considérables, dirige l'association de prières fondée pour demander à Dieu le rétablissement de l'unité religieuse dans sa patrie. A la clôture d'une neuvaine célébrée à Londres, il a prononcé un discours qui mériterait d'être cité en entier ; il contient une réplique décisive aux affirmations du *Times* et du *Morning-Post*, quand ils déclarent que l'invitation du souverain pontife sera dédaigneusement accueillie en Angleterre. L'orateur protestant dénonce la réforme anglaise comme une trahison au siège de Rome, dont saint Augustin, apôtre de l'Angleterre, avait reçu sa mission. Puis, parlant de *cette inutile et funeste séparation qui a eu les plus funestes résultats*, il ajoute ces paroles significatives : “ Quels que soient les dissentiments qui existent, nous pouvons tous nous réunir pour procurer la réunion de la famille chrétienne. Notre-Seigneur a désiré que ses disciples et leurs adeptes fussent un en esprit. Il y a trois cent ans que l'Eglise d'Angleterre fut séparée d'une branche

importante de la famille chrétienne. Je ne dirai pas sur qui doit peser l'odieux de cet événement ; mais le fait que cet acte a été volontaire et qu'il a été accompli en partie pour des raisons ecclésiastiques, et en partie pour des raisons politiques, fut un malheur qu'on ne saurait déplorer trop profondément."

Et si à ces grandes autorités on veut en joindre une autre non moins importante, nous pouvons citer l'opinion d'un évêque anglican, mais qui appartient à l'Eglise des Etats-Unis. A l'occasion du fameux concile anglican tenu il y a quelque temps à Lambeth, l'évêque d'Iowa écrivait à l'évêque de Londres, que la réunion du concile était un premier pas vers la ruine totale de l'Eglise anglicane. Voici ce que dit l'évêque d'Iowa dans un langage plein de netteté, et qui nous montre à découvert quelle est la gravité de la situation de l'Eglise protestante : " La hache est au pied de l'arbre ; le tronc vacille déjà ; l'arbre entier sera bientôt dans la poussière. Ne vous attendez pas à une réaction sérieuse. Vous avez devant vous la dissolution imminente. La majeure partie de vos fidèles retournera à l'Eglise romaine ; d'autres se feront rationalistes ; d'autres encore deviendront indifférents. Le petit nombre qui demeurera avec vous sera insuffisant pour former une Eglise."

Le correspondant du *Monde* a raison de le remarquer, " quand un évêque protestant parle ainsi, quand des théologiens éminents s'expriment à peu près de la même manière, on a le droit d'attendre de féconds résultats de cet appel de Pie IX et de la réunion du concile œcuménique."

La lettre apostolique du souverain pontife est aussi parvenue à Berlin. Le *Conseil suprême* de l'Eglise évangélique de Prusse a publié à ce sujet une circulaire qui est un véritable événement. En présence des nombreux différends qui existent au sein de l'Eglise évangélique, dans un temps où le conseil supérieur voit avec anxiété se développer de plus en plus le rationalisme et l'incrédulité, il est curieux de voir comment l'acte pontifical a été apprécié. Sans doute le *Conseil suprême* n'engage pas les membres de son Eglise à écouter la voix de Pie IX ; mais, à ce sujet, il exprime les regrets qu'il éprouve à cause de toutes les divisions qui déchirent l'Eglise évangélique. C'est là un aveu fort grave et qui, sous sa forme réservée, nous fait assez clairement entrevoir que l'Eglise de Prusse ne conserve presque plus aucune autorité doctrinale.

Dans une lettre missive du 13 octobre, lisons-nous dans cette circulaire, le chef de l'Eglise catholique romaine a adressé une allocution à tous les protestants, et, par suite, aussi aux membres de notre Eglise évangélique. Si, à côté d'accusations injustes, cet écrit exprime, dans maintes de ses paroles, un langage ému d'estime et de bienveillance envers les protestants, nous nous en réjouissons sincèrement, et nous y verrions volontiers une garantie pour des relations futures de plus en plus amicales et pacifiques entre les deux confessions, pour le bien de l'Etat et de la vie civile,

au profit de l'efficacité et de la victoire de la vérité chrétienne. Tout chrétien réellement évangélique reconnaît le devoir de la charité cordiale envers les chrétiens d'autres confessions, et déplore la *séparation religieuse*, surtout entre membres d'une seule patrie."

C'est cette *séparation religieuse* que déplore le *Conseil suprême* de Berlin qu'il faudrait faire disparaître, parce qu'elle est la ruine de toutes les vérités chrétiennes; et le seul moyen d'arriver à cette communauté de croyances, ce serait d'écouter la voix du souverain pontife. Le clergé prussien a beau faire des circulaires et rappeler tous les fidèles de la monarchie à la concorde et à la paix, cela ne suffit pas pour arrêter le courant rationaliste et incrédule qui lui cause une si légitime frayeur.

On n'a qu'à voir les rapides progrès que fait en Prusse le *Protestantverein* pour comprendre combien sont fondées les plaintes du conseil supérieur. Créée à Frankfort le 30 septembre 1863, cette assemblée a tenu son congrès à Brême, au commencement du mois de juin de cette année. Cette réunion, à laquelle assistaient deux cents députés, a adopté les opinions les plus dangereuses, opinions qui sont la négation de toute vérité chrétienne. Si on veut juger de la hardiesse de ces affirmations, qu'on lise le passage suivant d'une conférence pastorale tenue à Berlin le 11 juin dernier: "O hommes du *Protestantverein*, vous ne croyez à rien, à rien du tout! Vous ne croyez pas à l'Écriture comme parole de Dieu; vous niez les miracles; à peine croyez-vous en Dieu, créateur du ciel et de la terre. N'avez-vous pas déclaré vous-mêmes que vous ne vous trouvez pas en état d'exprimer une opinion commune quelconque sur le Christ historique? Vous placez sur la même ligne Jésus-Christ, Bouddha, Zoroastre et Mahomet! Vous ne savez rien du Saint-Esprit, la troisième personne de la très-sainte Trinité! Vous avez rompu de fait avec l'Église évangélique et sa confession; vous avez déserté la foi dans laquelle vous avez été baptisés."

Et ce qu'il y a de plus triste pour l'Église évangélique, c'est que de telles hardiesses ne viennent pas seulement des laïques: ce sont encore les membres eux-mêmes de l'Église établie qui donnent le fatal exemple de l'incrédulité la plus absolue. Le correspondant de *l'Univers* raconte un fait qu'il est utile de signaler. Il y a quelques mois, à l'Église de Saint-Martin, à Brême, on nomma un pasteur, M. Schwab. A peine arrivé, le nouveau ministre se mit à enseigner que Notre Seigneur Jésus-Christ n'était qu'un homme, et que, dans sa vie toute entière, il n'y avait rien de surnaturel et de divin. On comprend l'émotion qu'une si scandaleuse prédication dut causer à Brême; de vifs débats s'engagèrent, on écrivit contre M. Schwab, et enfin "tous les pasteurs furent mis en demeure de se déclarer pour ou contre la divinité de Jésus-Christ, la réalité de ses miracles, et par suite la vérité du Christianisme." On pourrait à peine le croire, le résultat de cette polémique fut de constater que sur vingt-trois pasteurs de la ville de Brême, huit seulement croient encore en Jésus-Christ.



Que deviendront les traditions chrétiennes dans le royaume de Prusse, lorsqu'on voit les pasteurs eux-mêmes démolir l'édifice religieux qu'ils devraient protéger ? Aussi, au lieu de faire entendre des plaintes stériles le *Conseil suprême* de l'Eglise évangélique devrait donner de meilleurs avis à ses ouailles. Il n'y a que le retour à l'unité de la foi qui puisse opposer une barrière solide à toutes ces impiétés. A la vue de toutes ces audaces, on comprend combien sont vraies ces paroles de Pie IX aux protestants : " De ce retour si désiré à la vérité et à la communion avec l'Eglise catholique dépend non-seulement le salut de chacun en particulier, mais encore celui de la société chrétienne tout entière."

## II.

Nous venons de faire connaître de quelle manière la touchante invitation du souverain pontife avait été accueillie dans les pays protestants ; il nous reste à dire l'effet que le même appel a produit au sein de l'Eglise grecque, cette autre fraction si importante de la société chrétienne. Voilà que de notre temps on va reprendre ce grand œuvre de la réunion des deux Eglises d'Orient et d'Occident, réunion espérée depuis bien des siècles, longtemps attendue en vain, et que de malheureuses circonstances ont toujours empêchées. Les patriarches et les évêques de l'église orientale sont invités à se rendre au futur concile. Par une aussi sage et aussi prudente mesure, on leur prouve bien d'une manière manifeste qu'on ne veut pas les tenir à l'écart, et que l'on serait heureux de chercher avec eux les bases solides d'une véritable conciliation. Si les Orientaux ont des doutes à proposer, des difficultés à faire lever, des explications à demander, ils n'auront jamais une occasion plus belle pour éclairer leurs esprits et pour connaître les vraies doctrines de l'Eglise d'Occident. On ne peut se le dissimuler, le moment actuel est fort grave, et tout dépend, en quelque sorte, de la décision que prendront les évêques orientaux. Ces derniers se rendront-ils à Rome en nombre suffisant, et, par leur présence, viendront-ils donner une preuve solennelle de leur sincérité et de leur bonne foi ? Ecouteront-ils la voix de la sagesse plutôt que celle de leurs passions et de leurs vieux préjugés ?

Les nouvelles qui viennent de Constantinople ne sont pas trop de nature à encourager nos espérances. *Le Monde* a publié un long article du *Neologos*, journal qui paraît dans la capitale de l'empire ottoman ; les idées que nous y trouvons développées confirment nos appréhensions : on nous dit que les idées et les sentiments émis par le *Neologos* sont ceux qui dominant en général parmi le peuple et le clergé schismatique d'Orient.

Le *Neologos* dissimule assez mal la peine que lui fait éprouver cet appel de Pie IX à toutes les Eglises d'Orient, et déclare ouvertement qu'il ne croit pas à la possibilité d'un rapprochement. Nous n'avons pas le temps de relever en détail les différentes assertions du journal de Constantinople.

Ce qu'il dit de l'esprit opposé des deux Eglises, l'une reposant sur une suprématie arbitraire et jalouse, l'autre, au contraire, animée du souffle de l'indépendance et de la liberté, ce sont là des affirmations qui auraient besoin de preuves. *Le Monde* a raison de le remarquer, cette fâcheuse tendance des Eglises séparées d'Orient, tendance que le *Neologos* qualifie d'esprit grec, n'est en définitive, que "l'esprit du libre examen et de l'anarchie religieuse" tel que l'Allemagne et l'Amérique nous en offrent plus spécialement le spectacle.

Il y a encore d'autres obstacles qui rendent difficile toute réunion projetée : le journal grec les énumère avec une complaisante satisfaction. Indépendamment de la différence des croyances sur certaines vérités dogmatiques, le *Neologos* compte beaucoup sur la haine que les schismatiques éprouvent contre Rome. Il indique ensuite certains changements radicaux qu'il faudrait faire si l'on veut obtenir des résultats sérieux. "A moins, dit-il, que ces changements ne s'effectuent, il est impossible que le Concile ait lieu : toute tentative de ce genre nous paraît inutile et comme un pas insignifiant et sans but vers l'union. Le nombre sera donc grand de ceux qui se convaincront par là que Rome, en poursuivant l'union avec tant d'ardeur, ne vise qu'à son seul intérêt, et l'Eglise d'Orient se trouvant placée dans les limites du *non possumus*, ne fera aucun pas pour aller au-devant de cette union."

En effet, nous savons aujourd'hui, comment la lettre du souverain pontife a été accueillie par les chefs des deux Eglises séparées à Constantinople, par le patriarche grec et le patriarche arménien schismatique. Les deux réponses, assez semblables pour le fond, ont cependant certaines différences qu'il est important de signaler.

Le Saint-Siège, voulant éviter de reconnaître implicitement la juridiction que s'arrogé le patriarche grec, ne lui a pas adressé par écrit un exemplaire de l'encyclique invitant les évêques de l'Eglise d'Orient au futur concile œcuménique. C'est en partie dans cette intention, et aussi par déférence pour le patriarche, que M. Testa, vicaire général du délégué apostolique à Constantinople, chargé de remplacer Mgr. Brunoni absent, avait reçu la délicate mission de se rendre en personne chez le prélat schismatique et de lui remettre entre les mains la lettre pontificale.

Reçu d'abord par le grand vicaire du patriarcat, M. Testa fut bientôt introduit auprès de Mgr. Anthime ; celui-ci l'accueillit avec bienveillance et politesse, et le traita avec tous les égards dus à son titre de représentant du délégué apostolique, Mgr. Brunoni. Mais lorsque l'abbé Testa voulut faire connaître le motif de sa visite, il fut arrêté à ses premières paroles par le patriarche, qui déclara avoir déjà appris par les journaux l'invitation faite par le souverain pontife. "La conscience de notre Eglise est en paix, ajouta-t-il ; sa foi est certaine ; il n'y a donc pas lieu à ce que je reçoive une pareille lettre, à laquelle je ne pourrais faire qu'une réponse

défavorable." En conséquence, il pria M. Testa de ne pas la lui laisser. La réponse était nette et rendait toute insistance inutile. Ce n'est pas tout. Mgr. Anthime, qui est dévoué à la Russie et qui n'agit que sous cette fatale influence, s'est empressé d'informer l'ambassadeur du czar, le général Ignatieff, de la visite de M. Testa ; il lui en a fait connaître le résultat, et lui a annoncé qu'il n'avait même pas voulu recevoir la lettre pontificale.

*L'Univers* nous apprend que le lendemain, le grand conseil du patriarcat était réuni. Il a été décidé qu'on enverrait une circulaire aux évêques et aux métropolitains, afin de les informer de l'entrevue qui venait d'avoir lieu et d'expliquer le refus qui l'avait suivie.

Il paraît cependant que cette grave affaire n'a pas été sans provoquer de très-vives discussions parmi le clergé grec. Nous lisons dans la *Correspondance du Nord-Est* que le patriarche a convoqué plusieurs conférences, et que l'on a beaucoup discuté sur l'attitude que devrait prendre le clergé et sur la réponse que l'on devait faire à Rome. Une faible minorité a été d'avis qu'il ne fallait pas repousser cette invitation, et qu'on devait tenter un rapprochement entre l'Eglise d'Orient et l'Eglise d'Occident. Mais la majorité ne s'est pas montrée animée du même esprit de sagesse et de modération ; il a été résolu qu'on ne répondrait pas à l'invitation du Saint-Père, et on a déclaré que sa lettre était une injure pour l'Eglise orientale.

En présence de ce fâcheux résultat, devons-nous dire que toute espérance serait illusoire ? Voici les justes observations que nous trouvons à ce sujet dans *l'Univers* : " Il est dans le schisme, surtout parmi les laïques, dont l'élément fait partie de l'Eglise dirigeante, bon nombre d'esprits élevés qui désirent ardemment un sincère retour au siège du prince des apôtres. Les uns sont mus par des motifs religieux tout à fait désintéressés, les autres envisagent l'avenir de leur peuple à un point de vue plus exclusivement politique. Réunis dans la poursuite d'un même but, leur influence peut être dominante ; elle s'était déjà manifestée, par rapport au prochain concile, avec un ensemble de bon augure ; le tout consistait à la rendre menaçante pour le patriarcat, en faisant précéder la démarche officielle d'entrevues individuelles qui auraient eu pour résultat d'aplanir les difficultés contre lesquelles M. l'abbé Testa est venu se heurter."

En quittant le Phanar, au sortir de l'audience que lui avait accordée Mgr. Anthime, M. Testa se rendit à Coum-Capou, chez Mgr. Boghos, archevêque de Constantinople pour les Arméniens schismatiques. La réponse de celui-ci, moins explicite et moins absolue dans la forme que celle du patriarche grec, fut au fond tout aussi négative. Mgr. Boghos reçut la lettre pontificale des mains de M. Testa, mais en déclarant qu'il ne pouvait donner aucune réponse : avant de faire connaître sa décision, il était obligé de consulter les autres évêques arméniens, et son chef suprême,

le patriarche d'Etchmiadzin. Il n'est que trop facile de prévoir ce qui va arriver. Comme Mgr. Kévork, qui occupo actuellement le siège d'Etchmiadzin, est une créature de la Russie, il est bien probable que Mgr. Boghos ne sera pas autorisé à accepter l'invitation du souverain pontife.

Il nous est permis cependant de conserver encore à cet égard quelques espérances. Beaucoup moins fanatiques que les grecs, les arméniens ne repousseraient pas toute idée de rapprochement: la principale cause de leur hostilité contre Rome vient de ce qu'ils tiennent beaucoup à leur Eglise *nationale* et à son indépendance, et ils croiraient la compromettre s'ils reconnaissaient la suprématie du souverain pontife.

Ce qui prouve la profonde différence qui existe entre les sentiments des grecs et des arméniens, c'est la décision qui a été prise sur cette importante affaire dans une réunion de notables arméniens. La majorité de l'assemblée, nous dit-on, s'est prononcée dans un sens favorable à un voyage à Rome des prélats de l'Eglise arménienne. "Mais on ne pense pas, ajoute le correspondant du *Monde*, que ce soit un motif suffisant d'espérer qu'il soit donné suite à ces vellétés de réconciliation avec le saint-siège." Ces dernières paroles nous mettent en garde contre une confiance qui serait excessive; mais il n'en est pas moins certain qu'entre les dispositions de l'Eglise arménienne et celles de l'Eglise grecque il y a une différence considérable qu'il valait la peine de signaler.

La Russie redoute tellement les bonnes dispositions des arméniens, que le représentant le plus influent de la politique moscovite dans ces contrées, le patriarche d'Etchmiadzin, vient d'envoyer à Constantinople Mgr. Narsès, archevêque de Tiflis, chargé de plusieurs missions particulières auprès du clergé et de la nation arménienne. Et afin qu'on ne puisse pas se tromper sur les intentions réelles du patriarche d'Etchmiadzin, comme sur le caractère de la mission confiée à l'archevêque de Tiflis, il suffit de dire que Mgr. Narsès "est porteur d'un certain nombre de décorations russes qu'il doit distribuer aux principaux notables, et de sommes considérables destinées à fonder à Constantinople des séminaires et des écoles laïques."

Malgré les faveurs que le gouvernement russe est si enclin à leur prodiguer, les arméniens ne paraissent nullement disposés à se livrer à la Russie, et ils ont une très-grande défiance contre ces présents intéressés. A cette occasion, les arméniens ont tenu entre eux plusieurs réunions; on a examiné s'il était opportun d'accueillir le nouvel envoyé du czar et s'il fallait lui faciliter l'accomplissement de sa mission. Quelques-uns, désireux de ménager un protecteur puissant à leur pays, inclinaient vers l'affirmative; mais la majorité s'est opposée fortement à toute immixtion de la Russie dans les affaires de la nation. Le gouvernement de Saint-Petersbourg poursuit toujours avec acharnement son système politique: c'est à

l'aide des intrigues religieuses qu'il espère établir d'une manière définitive son influence en Orient. Aussi la Russie fera-t-elle tous ses efforts pour empêcher tout rapprochement entre l'Eglise latine et les Eglises orientales. Nous ne pouvons nous y tromper, c'est évidemment dans ce but que M<sup>gr</sup>. Narsès a reçu l'ordre, s'il se manifestait dans le sein du clergé arménien de Turquie les moindres tendances à adhérer à l'invitation du pape pour aller assister au concile, d'employer tous les moyens en son pouvoir pour les faire avorter."

De Saint-Pétersbourg, l'*Union* a reçu, au sujet de la future convocation, des détails qui ne manquent pas d'intérêt. Les membres de l'Eglise orthodoxe prétendaient que le concile ne saurait être œcuménique, parce que l'Eglise orientale n'y était pas convoquée. Maintenant, ce prétexte est écarté : une invitation officielle leur a été adressée ; il dépend d'eux uniquement de s'y rendre. Mais il ne serait pas surprenant que les schismatiques de Russie imaginent quelque nouveau subterfuge afin de ne pas se trouver aux délibérations de l'Eglise universelle. " Il est certain cependant, ajoute le correspondant de l'*Union*, que quelques membres du haut clergé désirent se rendre à Rome ; mais je ne crois pas qu'il s'en trouve un seul qui ait le courage d'y aller sans une autorisation du czar."

Cette autorisation sera-t-elle donnée ? Le prince Gortschakoff, dont l'influence est considérable, est d'avis qu'il faut laisser toute liberté aux évêques russes de faire le voyage de Rome. Mais, nous devons le dire, de tous les ministres il est le seul qui incline vers ce parti. Quant aux autres, ils sont hostiles ou indifférents. Le comte Tolstoï ne peut pas entendre prononcer le mot de concile, et ses autres collègues sont ou protestants, comme le comte Sahlen et M. Reutern, ou parfaitement étrangers à une religion quelconque.

Il est donc à craindre que le gouvernement de Saint-Pétersbourg n'obéisse à cette défiance invétérée avec laquelle il regarde tout ce qui pourrait amener un rapprochement définitif entre les deux communions religieuses. A moins cependant qu'une considération ne l'emporte ; il est certain aujourd'hui qu'aucun autre gouvernement n'empêchera ses évêques d'assister au concile et de prendre part à ces grandes délibérations du monde chrétien ; au milieu de ce concert de tous les souverains, le czar trouvera-t-il politique de rester seul et isolé ? N'aura-t-il pas honte d'interdire ce qu'autorisent et le sultan des Turcs et le roi d'Italie ?

### III.

Il y eut un temps où le Jansénisme avait en Hollande son centre et son foyer : un temps où les Jansénistes, soutenus par le gouvernement, pouvaient livrer à l'arbitraire de juges ennemis tout prêtre catholique qui ne relevait pas d'eux. Ce temps est bien loin : aujourd'hui les Jansénistes hollandais sont dans la proportion de 1 à 371. Ils n'ont plus que 25

paroisses et ne comptent pas même 6,000 adhérents ; mais ils continuent à élire un archevêque et deux évêques qui exercent leur ministère sur ce troupeau si réduit. L'appellation de *Jansénistes* est repoussée par les adhérents de cette petite Église, ils s'appellent *Anciens catholiques romains*, ou membres de la *Clerozie*, Église épiscopale.

Nous apprenons aujourd'hui que la prochaine convocation du concile œcuménique a produit une émotion profonde parmi les *anciens catholiques* ; ils regardent cette grande réunion de l'Église universelle comme la réalisation de leurs espérances, et plusieurs déjà se déclarent prêts à accepter les décisions du concile.

*Le Bien public* donne à ce sujet des détails pleins d'intérêt, qu'il emprunte à un journal hollandais, le *Tyd* d'Amsterdam. A la date du 5 novembre 1868, un membre de l'Église dissidente a adressé de Rotterdam au *Tyd* une lettre de la plus haute importance et qui montre quelles sont les véritables dispositions de ces chrétiens séparés. Nous y lisons en particulier ce passage significatif, remarquable par sa netteté, et dont la portée n'échappera à personne :

“ J'espère qu'on examinera et discutera notre cause sans préjugés ni préventions, et je puis vous donner l'assurance qu'en ce cas, les membres de la *clerozie* fourniront la preuve qu'ils ne sont ni hérétiques ni schismatiques, mais de vrais enfants de notre mère la sainte Église, prêts à se soumettre à la décision du concile universel, quelle que doive être cette décision. Si vous et nos frères catholiques vous êtes sérieusement disposés à unir vos efforts dans ce but,—et je crois pouvoir y compter,—alors, il est, d'après mon humble opinion, très-désirable que personne ne juge ou ne préjuge dans notre cause avant que le concile ait prononcé. Avec tous les catholiques nous reconnaissons le concile œcuménique comme le tribunal suprême de l'Église catholique. Laissez donc ce tribunal prononcer sa sentence, et alors, pour vous et pour nous comme pour tous les catholiques, se vérifiera la parole du fondateur et du chef de notre Église : “ Celui qui n'écoute pas l'Église, tenez-le pour un païen et pour un publicain.”

“ Je termine en déclarant que nous tous, membres de la *clerozie*, nous désirons ardemment avec vous que le concile mette fin à la séparation qui existe entre nous et nos frères dans la sainte Église.”

Le *Tyd*, tout en rendant justice à la sincérité et aux bonnes intentions du signataire de la lettre, avait fait cependant certaines réserves. Une phrase surtout lui avait paru assez obscure, et, quand on connaît tous les subterfuges si ordinaire aux disciples de Jansénius, on n'a pas grand tort de leur faire préciser le sens réel de leurs paroles. “ J'espère aussi qu'on examinera et discutera notre cause *sans préjugés ni préventions*,” avait dit le membre de l'Église épiscopale ; et à cette occasion, le rédacteur du *Tyd* a demandé certaines explications nécessaires : “ Le on

dont il est question dans ce passage, c'est le concile. Notre correspondant suppose donc qu'un concile œcuménique puisse prononcer avec *préjugé et prévention*, en d'autres termes, que le concile puisse ne pas examiner une cause avec maturité, ce qui rendrait son autorité discutable et justifierait le refus de se soumettre à ses décisions. Nous n'hésitons pas à le dire, une telle supposition n'est pas admissible et suffirait à renverser toute autorité dans l'Église."

Ces justes observations ont donné lieu à une seconde lettre du même correspondant, lettre qui ne laisse plus aucune place à un malentendu quel qu'il soit. Elle a été insérée par le *Tyde* dans son numéro du 11 novembre : "J'ai écrit ma lettre, disait-il, sous l'impression de votre article du 19 octobre, et par les mots "sans préjugés ni préventions" je n'ai voulu faire allusion qu'à la discussion de notre cause dans des articles de journaux, etc., avant que le concile soit réuni. Loin de moi la supposition qu'un concile œcuménique puisse prononcer avec *préjugé et prévention*. Le contraire est et a toujours été enseigné par tous les ecclésiastiques de la *clerezie*, et est accepté par tous les fidèles comme une *vérité immuable*. Que telle, nonobstant une expression inexacte, soit aussi la pensée de votre correspondant, cela résulte clairement de la suite de ma lettre."

En même temps, le journal hollandais recevait une communication aussi importante que la première et qui nous donne les meilleures espérances. C'est une adresse imprimée et signée de MM. Boers et Colombyn, "membres de la communauté catholique romaine de l'Église épiscopale de Dordrecht. " Cette lettre est adressée aux ecclésiastiques romains de l'Église épiscopale dans les Pays-Bas ; voici l'un des passages qu'elle renferme : " Les efforts désirés seront-ils faits par notre clergé pour que la *clerezie* soit représentée au prochain concile, afin d'y défendre les intérêts de notre Église et de travailler, dans la mesure du possible, à ce qu'il soit mis fin à la déplorable scission qui nous tient éloignés, depuis tant d'années, de nos frères dans la foi ?"

Telles sont les dispositions qui se manifestent actuellement au sein de la petite Église janséniste de Hollande ; des vœux si librement exprimés nous remplissent de confiance et nous font croire que le prochain concile verra la fin de ce schisme et en fera disparaître jusqu'aux derniers débris.

C'est aussi ce retour à l'unité de l'Église catholique qui pourrait sauver le protestantisme et l'arracher à la dissolution qui le menace. On a pu voir ce que deviennent les traditions chrétiennes en Prusse, où les pasteurs eux-mêmes refusent de croire aux vérités les plus essentielles de la religion. Mais ce courant de scepticisme et d'incrédulité est encore plus sensible peut-être au sein du protestantisme français ; et, au milieu de semblables circonstances, de graves esprits ont bien raison de se demander où va ainsi

le protestantisme et où il en sera, dans quelques années d'ici, comme société religieuse.

Nous ne voulons pas parler en ce moment de la grande lutte engagée à Paris entre les *orthodoxes* et les *libéraux*, lutte à laquelle les provinces ont pris une part ardente et qui divise aujourd'hui les consistoires des départements ; il y a d'autres faits qui nous prouvent que les vérités religieuses s'obscurcissent de plus en plus parmi les calvinistes ou les luthériens de notre pays. Ainsi, nous avons vu le consistoire de Tonneins, dans le département de Lot-et-Garonne, décider que la lecture du symbole des apôtres ne sera plus obligatoire dans les chaires de son ressort. N'est-ce pas là une preuve certaine que le protestantisme français abandonne chaque jour quelque une des vérités qui servent de base au christianisme et qu'il tend de plus en plus à se rapprocher du rationalisme contemporain ?

Pour vouloir demeurer séparés de l'Eglise catholique, ils seront condamnés à de perpétuels changements, à des divisions innombrables qui tôt ou tard doivent amener les âmes à la perte totale de la foi. Les protestants eux-mêmes comprennent bien que de tels conflits sont regrettables et jettent sur leurs nombreuses sectes un funeste discrédit : aussi sont-ils désolés de ces longues et violentes querelles, et il n'y a pas de moyens qu'ils ne cherchent afin de mettre un terme à tous ces débats. Il paraît que pour Paris, en particulier, on aurait trouvé un moyen de ramener la paix entre les libéraux et les orthodoxes : au lieu d'une seule Eglise consistoriale, il y en aurait cinq ; de cette manière, chaque fidèle ou chaque pasteur aurait la liberté de choisir celle à laquelle il veut demeurer attaché. Un certain nombre de protestants de Paris, écrit-on au *Mémorial de la Loire*, appartenant à l'opinion libérale, ont adressé au ministre des cultes une pétition pour demander la subdivision de l'Eglise actuelle de Paris en cinq consistoriales. Le texte de la loi porte qu'il y aura une Eglise consistoriale par 6,000 âmes de la même communion. Or, l'unique consistoriale dont le siège est à Paris, renferme, selon les pétitionnaires, plus de 40,000 protestants réformés.

En attendant que l'on accorde l'autorisation demandée, croit-on que la paix sera rétablie parmi les protestants ? Ceux qui connaissent l'histoire des hérésies en général, ceux surtout qui connaissent les profondes divisions qui n'ont cessé de régner entre les protestants, peuvent prévoir d'avance que cette mesure sera impuissante et n'amènera aucun résultat sérieux. Ah ! si les protestants, au lieu de tourner dans ces cercles perpétuellement vicieux, voulaient regarder vers Rome, et allaient demander au prochain concile cette lumière et cet accord que tous leurs essais de réunion seront impuissants à trouver !



# DES ÉTRENNES ET DES FÊTES DU PREMIER JOUR DE L'AN

AU POINT DE VUE SYMBOLIQUE.

## I.

Quelques savants datent seulement des premiers temps de Rome l'usage traditionnel de fêter l'aurore du nouvel an par des dons mutuels, des réjouissances publiques, des visites réciproques et l'échange de souhaits plus ou moins sincères.

Adopter cette opinion, c'est voir les choses par leur côté le plus mesquin et réduire à une simple question de philologie une coutume jadis profondément symbolique, trop universelle d'ailleurs, trop identique même dans ses variétés pour ne pas se rattacher à quelque précepte des révélations divines. Effectivement, on retrouve cet usage établi, bien avant les Romains, chez tous les peuples de la terre, sous toutes les latitudes, à toutes les époques. Ce qui nous autorise à conclure—et nous avons pour nous le témoignage explicite de la Genèse, de Josèphe, de Philon le Juif, de Bochart, de Dickinson, de Reinmann, et en général de tous les auteurs qui ont écrit sur l'ère antédiluvienne—que l'usage dont nous parlons remonté à l'origine du monde ; alors que, continuant les saintes prescriptions, le fils de Seth, sous sa tente patriarcale, offrait à Jéhovah, le premier jour de chaque saison, les deux substances les plus pures de la terre : le froment et le miel, symboles de santé, de joie et de prospérité, emblèmes de reconnaissance à l'Éternel, sources de bénédictions nouvelles !

Plus tard, après déluge et la dispersion des hommes dans les plaines du Sennaar, ces pieuses pratiques s'altérèrent ; les peuples n'en gardèrent qu'un vague et lointain souvenir ; sous le souffle de Satan, ce singe de Dieu, les symboles des vérités premières dégénérent en superstitions idolâtriques ; il n'en resta que quelques débris, conservés toutefois dans leur intégrité originelle, quoique défigurés par le polythéisme, sous le voile impénétrable des doctrines ésotériques ; car il en est des traditions religieuses de l'humanité comme de certaines médailles antiques : l'usage peut ternir leur éclat, mais l'empreinte du poinçon divin n'en reste pas moins visible, rayonnante, ineffaçable.

Eclairés par Moïse, le législateur inspiré, les Hébreux seuls maintinrent dans toute leur pureté les nobles coutumes patriarcales. Ainsi, le mois d'élub, dernier mois de l'année juive, était chez eux consacré à la pénitence et à l'expiation des fautes annuelles commises contre l'Éternel. Figure de notre Avent catholique, c'était un mois de deuil et de prières

publiques. Le premier jour de l'an, au contraire, ramenait dans Israël l'alleluia national des douces allégresses. Il était annoncé au son du cor. Aussitôt cessait toute œuvre servile. Le grand-prêtre assemblait le peuple, et dès les premières heures, pour attirer sur Israël les bénédictions du Ciel pendant la durée de l'année courante, sacrifiait en holocauste au Seigneur un veau, deux bœliers et sept agneaux encore à la mamelle. Puis venaient les offrandes ordinaires de farine et de vin que les lévites, à la fin de la cérémonie, distribuaient aux chefs de famille.

Immédiatement après les Hébreux, il est juste de mentionner les Celtes, les Galls, les Armoricains, les Calédons, les Kymris, et généralement toutes les nations soumises au culte druidique comme se rapprochant le plus des rites mosaïques dans les solennités religieuses qui marquaient chez ces peuples l'époque du renouvellement de l'année. En dépit des ténèbres païennes, on retrouvait là quelques lumineux vestiges des traditions primitives. Personne n'ignore quelle vénération avaient pour le gui de chêne les prêtres du druidisme. Ils attribuaient à cette plante toujours verte des propriétés magiques et souveraines contre n'importe quelle maladie. C'était leur panacée universelle, le *guérit-tout* (*wil-ice*), comme l'appellent les Triades bardiques. C'était aussi le symbole de la jeunesse et de l'immortalité. Sa récolte, à chaque premier jour de l'an, constituait pour les gaulois l'objet d'une cérémonie exceptionnelle. Les tribus accouraient en foule dans les forêts où se trouvait le précieux parasite. Un autel de pierre était dressé devant le chêne privilégié au tronc duquel adhérait le rameau mystérieux. Entouré des cubages, des bardes, des alrunes et de trois novices dont l'un portait un pain, le second un vase plein d'eau, le troisième une main d'ivoire fixée à l'extrémité d'une verge, l'archidruide, vêtu de blanc, couronné de verveine, s'approchait alors du dolmen préparé pour la circonstance, et sur lequel flambaient des bois aromatiques, brûlait du pain, répandait une partie de l'eau sur le feu, distribuait ensuite de l'un et de l'autre aux assistants ; puis, montant sur le chêne sacré, coupait le gui avec sa serpette d'or et le jetait dans la tunique de l'un des novices qui l'exposait sur le dolmen en vue du peuple.

La cérémonie se terminait par l'immolation de deux taureaux, quand ce n'étaient pas, hélas ! des victimes humaines. Dans le cours de la journée, les druides d'un ordre inférieur allaient dans les bourgades criant : *Au gui l'an-neuf !* et donnant au peuple des fragments du gui cueilli par la serpette d'or de l'archidruide (1). De là sans doute la coutume d'appeler encore *guilan*, *aguilaneuf*, *éguinané* les présents qui se font le 1er janvier en Bretagne et dans le pays chartrain (2). De là aussi cet étrange usage

(1) Voyez l'*Histoire littéraire de la France* ; par les Bénédictins ; l'*Histoire des Juifs*, de Smith ; l'*Histoire des Celtes*, par Pelloutier ; etc.

(2) Consulter les *Étrenneurs en Bretagne*, les *Barzaz Breiz*, de M. Hersart de la Villemarqué.

qu'on dit subsister dans quelques villages de Guicno : des jeunes gens, affublés de costumes baroques, vont en troupe le jour de l'an dans les forêts environnantes couper des branches d'yeuse dont ils se tressent des couronnes, et reviennent en chantant une sorte de complainte qui porte le nom de *Guinalus*.

En Orient, les fêtes du renouvellement de l'année ont eu pareillement, dès la plus haute antiquité, des significations allégoriques.

Ce jour-là les Indiens se pardonnaient mutuellement leurs offenses, s'envoyaient des présents et célébraient les morts illustres de leur nation par des chants bizarres, des danses effrénées et autres superstitions plus ou moins pittoresques.

En Chine, c'est la fête de la *clôture des seaux*, parce que, durant toute la première semaine de janvier, les tribunaux sont rigoureusement fermés dans les divers districts du Céleste-Empire. La veille au soir du jour unique, à l'apparition de la lune, toutes les affaires cessent ; les employés de l'État suspendent leurs fonctions ; chacun se prépare à célébrer dignement la fête du lendemain ; celui-ci s'endort en combinant pour son supérieur quelque compliment hypocrite : celui-là entend déjà dans son rêve le tintement métallique des sapèques.

Mêmes usages au Japon. Il est à remarquer toutefois que les étrennes des Japonais ont un caractère plus uniforme, et par là même plus allégorique que celles des Chinois et des Indiens. Elles consistent en un gâteau de riz surmonté d'une cérévisse, d'une orange et d'un chou artificiel. L'écrevisse est à la fois, pour ces peuples, l'emblème de la fécondité et le symbole des années qui se renouvellent, parce que, dans leur opinion, ses pattes repoussent quand on les lui arrache. Sa couleur d'un rouge vif, est l'image de la santé. La valeur allégorique de l'orange et du chou réside dans la double acception des mots qui désignent ces substances. Ainsi : *daï daï* (orange) veut dire aussi prospérité, *sumi* (chou) signifie également richesse.

Les Perses du temps de Zerdascht ou Zoroastre s'offraient pour cadeaux le premier jour de l'an des œufs dorés ou peints de diverses couleurs. C'était en souvenir de ce dogme du *Magisme* que le monde sortit d'un œuf percé d'un coup de corne par le taureau Mithriaque, le Chérub indomptable.

Chez les Grecs, pendant les trois jours qui précédaient le mois hécatombéon ; primordialement appelé *Χρονιας*, dédié à Saturne, et le premier mois de l'année pélasgique, l'hierophante ordonnait des prières, des sacrifices et des expiations pour se rendre les dieux favorables. Le lendemain était, comme chez les autres peuples, un jour de réjouissance.

Enfin, quand Fernand Cortez fit la conquête du Mexique, il trouva le même usage établi parmi les Astèques, qui se rendaient chaque année dans

Churultécal, la cité sainte, pour adorer le sanguinaire Quetzalcoalt, dieu du printemps et de l'agriculture (1).

Ces quelques aperçus suffisent amplement pour montrer l'unanimité de la tradition au sujet des fêtes du premier de l'an. Or, le fait même de cette universalité prouve que ces usages, loin de venir des Romains, sont au contraire, ainsi que nous le disions en commençant, un écho—affaibli, corrompu, si vous voulez, mais notoire et manifeste, — des révélations divines.

## II.

Du reste, rien n'empêche d'admettre que les étrennes ont une étymologie toute latine, et que nous devons aux Romains la vulgarisation et même le mode de distribution—tel qu'il existe encore — de ces gratifications périodiquement annuelles.

Voici, d'après Symmachus, auteur fort ancien, cité par Suidas et Tzetzés dans le grand *Recueil étymologique*, quelle en aurait été l'origine.

Il existait aux portes de Rome un bois sacré dédié à la déesse *Strenia* ou *Strenua*. On imagina d'y couper, le premier jour de mars qui commençait alors l'année civile, des branches de verveine et de les offrir, comme hommage de paix, en signe de concorde et de bon augure, à Tatius Sabinus, roi de Cures, avec lequel Romulus venait de partager son trône, par suite du traité qui cimentait la réunion des Romains et des Sabins. Ce tribut symbolique se renouvela chaque année, tant que vécut le vieux Tatius. Emprunté aux domaines de la déesse *Strenia* ou *Strenua*, il reçut le nom de *Strenice*, *Strenuce*, *Strence*, d'où l'on a fait le mot français *Étrennes*.

Jacob Spon prétend que les Romains choisirent de préférence la verveine, parce qu'ils voyaient dans cette plante, comme les Gaulois dans le gai, un emblème d'immortalité, et la cueillirent à dessein dans le bois d'une divinité qui personnifiait la vigueur, la valeur et la force. Il est possible que l'opinion du savant lyonnais ait quelque fondement, au point de vue allégorique; mais, pour ce qui est de l'usage des *Étrennes* en lui-même, nous le croyons plutôt une importation étrusque, se rattachant ainsi, à Rome comme ailleurs, aux traditions hébraïques. C'est aux lucumons de l'Etrurie que les Romains durent toutes leurs croyances religieuses. Or, les récentes découvertes de l'archéologie, de l'épigraphie et de la philologie comparée montrent, de jour en jour, les rapports étroits qui liaient entre eux les cultes étrusques, cabiriques et druidiques, tous d'origine phénicienne, presque monothéistes, affirmant même la Tri-unité divine.

---

(1) Pour plus de détails sur ces divers coutumes, voyez les *Lettres édifiantes et curieuses*, l'*Histoire des Voyages* de Laharpe, le *Tour du monde*, les *Annales géographiques* et les *Récits des explorateurs ou des missionnaires*.

Quoi qu'il en soit, le curète Numa, ajoutant deux mois de plus (janvier et février) aux dix mois de l'année de Romulus, donna aux étrennes une sanction religieuse et en fixa la distribution au premier janvier. Ce jour-là fut consacré à Janus, le dieu aux deux visages (emblèmes de l'année qui finit et de celle qui commence.) C'était aussi le dieu de la paix, le père des mois, des jours et des heures, dont le propre est d'aller et de rouler incessamment les uns sur les autres d'après les lois régulières du système cosmique. Janus ouvrait lui-même la marche périodique de l'armée céleste, ainsi que nous l'apprend Ovide, au premier livre des *Fases* :

Præsidio foribus cœli cum mitibus Horis,  
Et redit officio Juppiter ipse meo ;  
Indè vocor Janus.

Voilà pourquoi, au dire de Plin et de Solin, on représentait ce dieu avec une clef d'or à la poitrine, portant la lettre T gravée sur la main droite, et les deux lettres Z et E sur la main gauche. La réunion de ces trois lettres ayant chacune, selon la mode grecque, sa valeur numérique, symbolisait les 365 jours dont se composait alors l'année romaine. Sur la socle des statues du dieu Janus, on gravait aussi, en dernier lieu, la fautive énigme de Cléobule, conservée par Plutarque : *Unus est pater isque duodecim filios habet ; eorum singulis sexaginta sunt filie quantum triginta candidæ et triginta nigre : immortales verò sunt et tamen moriuntur omnes.*

Revenons aux étrennes. Dès les premiers temps de la République, l'usage de la verveine n'était plus en vogue. Les étrennes consistaient alors en dattes, en noisettes, en miel et en figues sèches. C'étaient des présents simples et modestes que l'on s'offrait en se souhaitant une année heureuse, agréable et propice. Plus tard on y joignit des cadeaux d'un plus grand prix. Il devint même de règle pour les clients de donner à leurs patrons une petite pièce d'argent (*stips*,) comme présage de richesse : ce qui, vu l'immense clientèle de quelques-uns de ces derniers, rendait pour eux la journée du premier janvier d'un rapport passablement lucratif.

Sous Auguste, le sénat, les chevaliers et le peuple luttèrent de zèle pour offrir à l'empereur les plus fortes étrennes. Tibère, l'homme de Caprée, toujours sombre et taciturne, s'absentait ce jour-là, afin d'éviter les visites importunes de la plèbe. Il défendit même de donner et de recevoir des étrennes, passé le premier janvier ; Caligula, lui, fut moins difficile. Fanfaron de débauches, affichant ostensiblement ses prodigalités extravagantes et ses dissolutions monstrueuses, Caligula déclara qu'il recevrait des étrennes à toutes les époques. Assurément, ces deux hommes se valaient ; mais ce petit trait de mœurs peint parfaitement la différence de leurs caractères.

Cela nous montre encore qu'il ne restait alors pas le moindre souvenir

de l'antique simplicité. Le jour de l'an n'était qu'un jour d'orgies obscènes et de bacchanales dégoûtantes (\*). Quoi donc de surprenant que les Pères de l'Eglise aient lancé l'anathème, non contre un usage respectable par sa signification et ses origines, mais contre les abus infâmes dont il était l'occasion ?

### III.

Au contraire, admirons la profonde sagesse de l'Eglise. Pour régénérer les ecours avilis et dégradés, elle oppose aux fêtes immondes du paganisme une fête d'austérité, de sacrifice et d'immolation : l'auguste fête de la Circoncision, pendant laquelle coula pour la rédemption de l'humanité la première goutte du sang théandrique ; elle marque la première heure de chaque année nouvelle par un nom de salut, le nom divin de Jésus ; elle exhorte les fidèles à ne pas dépasser en ce jour les joies modestes et pures de l'agape fraternelle ; enfin elle prescrit aux chrétiens de convertir les étrennes en aumônes.

Tout l'esprit du catholicisme, esprit d'amour, de mansuétude, de miséricorde et de justice, se trouve dans ce précepte dont la trace n'est pas encore perdue, surtout dans le midi de la France. Le premier jour de l'an, en effet, on prépare, sur le dressoir des cuisines, ce qu'on appelle naïvement *l'étrenne du pauvre*. . . . Et l'on voit, après la messe, les indigents de la paroisse aller recueillir à la porte des maisons aisées les dons de la bienfaisance chrétienne.

Il n'en est pas tout à fait de même dans les autres grandes villes. Rien, ou presque rien ne subsiste de ces pieuses traditions. Le premier de l'an est aujourd'hui une fête mondaine, purement humaine, banale, sans idéal ni poésie. C'est le jour où toutes les passions cupides se donnent librement carrière, le jour des baisers de Judas, des faux sourires et des poignées de main hypocrites, le jour où personne ne peut se dispenser de la plus pesante des contributions indirectes, à moins d'avoir recours au moyen indiqué dans cette vieille épigramme :

Cy-git, dessous ce marbre blanc,  
Le plus avare homme de Rennes  
Qui trépassa le jour de l'an,  
De peur de donner des étrennes.

---

(\*) Il se passe aujourd'hui quelque chose d'analogue en Angleterre, le jour de Noël. Noël, c'est le renouveau de l'Angleterre. On s'aborde la matin avec cette gracieuse formule : "*A merry Christmas to you and many returns of the year !* A vous un joyeux Noël et plusieurs retours de l'année !" Seulement, dit M. Léo. de Neulsort, le soir de ce jour dont l'aurore a été si pure, se termine en orgies grossières. A la porte de chaque débitant de gin, le gui traditionnel protège l'ivresse et ses hideux cortèges. On se croirait aux Saturnales !

## IV.

Finissons par quelques considérations moins futiles.

A ce moment de transition qui sépare le passé de l'avenir, il serait bon d'appeler près de soi une pensée religieuse, de donner un souvenir à tous ces morts aimés que l'année qui s'écoule vient d'emporter dans son suaire, de faire enfin un sérieux examen relatif à notre amélioration morale. Quelques réflexions chrétiennes sur le prix du temps ne seraient pas non plus hors de saison. Le temps pour Dieu n'a ni évolutions ni métamorphose ; il est un, identique et invariable. Mais, pour l'homme, qu'est-ce que le temps ? . . . . Qui nous dira l'essence du temps ? . . . . Énigme indéchiffrable, problème insoluble, à coup sûr le plus grand des mystères ontologiques ! . . . . Et puis . . . . dans la contemplation de ce passé qui n'est plus, de ce présent qui fait comme une ombre, de cet avenir qui n'est pas encore, n'y a-t-il pas là quelque chose de vertigineux pour la raison humaine ? Ne pourrait-on pas appliquer ici les sombres paroles de Pascal : " Le silence éternel de ces profondeurs infinies m'effraye ! " Enfin, cette succession rapide de minutes et de secondes qui, comme les eaux de l'océan, " ne s'arrêtent jamais, se renouvellent toujours, se précipitent constamment dans la même ondulation, vague après vague, résonnant de la même façon, sans se lasser ni se reposer . . ." n'est-ce point là l'image de ces générations humaines qui, se succédant sans jamais s'interrompre, forment les anneaux indissolubles de la longue chaîne des êtres ?—Voilà, pour le penseur, l'artiste, le poète, ample matière aux plus grandioses inspirations.

Et à ce propos, je demande la permission, afin de compenser un peu l'aridité de ces aperçus, de résumer ici une charmante légende que je me rappelle avoir lue autrefois dans Goethe ou Jean-Paul, si je ne me trompe.

Tous les ans, dit le poète, à minuit précis, le 31 décembre, il se passe quelque chose de solennel aux portes du ciel. Avant que la première minute de l'heure nouvelle soit écoulée, l'ange de la mort remonte de la terre, tenant entre ses bras l'année qui vient de finir. En son chemin, il rencontre l'ange de la vie portant sur son sein l'année qui vient de naître. Tous deux s'embrassent et s'envoient de douces paroles : " Année défunte, que le sommeil de l'éternité te soit léger ! "—" Année vivante, sois heureuse, couronnée d'épis d'or et de bluets ! " Cette scène céleste a lieu avec la rapidité de l'éclair. Dès que la minute est passée, la grande aiguille du Temps, celle qui ne s'arrête jamais, se remet à marquer le cours des siècles.

Sur ce, ami lecteur, je vous souhaite une bonne année et je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde !

## LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

XIV.

COMMENT HENRI DE BRABANT SE TIRA D'UN MAUVAIS PAS.

(*Suite.*)

Le premier individu que reconnut le chevalier fut Cyprien qui chevauchait à sa droite et qui tenait son cheval par la bride ; il vit d'un second coup d'œil qu'il y avait, en outre, six personnes lui faisant escorte.

Mais ces six personnes, c'étaient des hommes armés jusqu'aux dents, et ayant sur la figure un masque noir !

Alors le chevalier se rappela ce que l'hôtelier du *Faucon d'Or* lui avait dit des trois frères Schwartz, comment ils avaient mystérieusement disparu, il y avait de cela quelques années, et le bruit qui avait couru qu'ils avaient été vus et reconnus, conduits par des cavaliers masqués

Ceste coïncidence était étrange, et même alarmante.

Mais, chassant ces réflexions de son esprit, Henri de Brabant examina ces compagnons le mieux qu'il put, à la faible lueur de la lune, par l'entrebâillement de son capuchon. A sa droite, avons-nous dit, était Cyprien, devant lequel galopaient deux des hommes. Il surveillait évidemment notre héros avec des yeux de lynx, et il était clair qu'au premier mouvement de celui-ci, tous ses adversaires tomberaient sur lui.

Pourtant, Henri était résolu à tout oser pour reconquérir sa liberté ; et comme le chemin, en cet endroit, traversait un bois, il calcula que s'il pouvait seulement gagner un fourré, il aurait chance d'échapper à la poursuite de ses ennemis.

Mais la corde qui lui liait les deux jambes sous le ventre du cheval, comment s'en débarrasser ?

Soudain il s'arrêta à un parti hardi et l'on peut dire désespéré.

Il détacha les derniers boutons qui retenaient la robe autour de lui et sur son visage, de façon à ce qu'il pût la rejeter en un instant. Il attendit une occasion, et profitant du moment où Cyprien avait la tête tournée, il la fit tomber de dessus ses épaules, et, d'un coup de poing assené de toutes ses forces, il renversa son ennemi à terre. Alors, il enfouça ses éperons dans les flancs de son cheval qui partit comme une flèche.

Cet acte audacieux, et la soudaineté avec lequel il avait été accompli paralysèrent pour quelques moments les six hommes armés qui, en voyant tomber leur chef, s'arrêtèrent et hésitèrent.

Mais Cyprien malgré sa chute qui l'avait effroyablement brisé, se releva avec promptitude, et lança ses hommes à la poursuite du chevalier. Il se fit aider à remonter à cheval, et encouragea ses compagnons en leur pro-



mettant les récompenses les plus libérales s'ils parvenaient à ressaisir le prisonnier.

Henri de Brabant, toutefois, avait mis ce délai à profit, car tout en étant emporté par son cheval, il avait pu se baisser, détacher la corde de sa jambe droite ; mais à peine y avait-il réussi que son coursier butta contre une large pierre au milieu de la route, et tomba si brusquement que le chevalier ne put se remettre sur ses pieds avant l'arrivée de Cyprien et de ses hommes.

Ceux-ci sautèrent à bas de leurs selles, l'entourèrent, et se saisirent de lui en un instant.

Mais alors que tout espoir était perdu pour Henri de Brabant, on entendit le bruit d'une troupe de cavaliers qui approchaient rapidement du côté opposé à celui que suivait Cyprien.

— Bâillonnez-le, .. bâillonnez-le .. vite, et ne perdez pas un instant ! s'écria Cyprien avec un accent qui prouvait combien il craignait d'être surpris.

Mais, soutenu par une volonté presque surhumaine, Henri de Brabant résolut de faire encore un effort pour se débarrasser de ses ennemis ; et repoussant par un mouvement brusque ceux qui le retenaient, il courut de toutes ses forces au-devant des cavaliers.

Cinq de ses adversaires furent immédiatement sur ses talons, car il y avait longtemps déjà qu'il n'avait pris aucune nourriture et ses forces étaient fort affaiblies. Aussi fut-il promptement rejoint, tandis que Cyprien, à cheval, arrivait en criant : " Tuez-le, s'il résiste, tuez-le ! "

Mais, semblable au lion qui se retourne contre les chasseurs, avec la détermination de vendre sa vie le plus cher possible, Henri de Brabant fit soudain face à ses adversaires, s'élança avec une force irrésistible sur celui qui était le plus à sa portée, et lui arracha l'épée qu'il tenait déjà levée pour le frapper.

Ainsi armé, et soutenu par son indomptable courage, le chevalier réussit à se défendre contre ses cinq assaillants jusqu'à l'arrivée des cavaliers que nous avons signalés.

Alors Cyprien fit faire rapidement demi-tour à son cheval, et s'éloigna au galop. Ces cinq compagnons s'enfuirent également sur les pas de leur maître.

La troupe dont l'arrivée avait été si propice au chevalier se composait de cinquante cavaliers, tous armés, qui accompagnaient leur chef. Celui-ci paraissait avoir quarante-cinq ans, environ, et son visage avait une grande expression de bienveillance.

S'imaginant que notre héros avait été attaqué par des bandits, il le félicita du hasard qui l'avait arraché de leurs mains. Le chevalier crut ne pas devoir le détromper.

— Les misérables, ajouta-t-il, ont emmené avec eux le cheval que je montais.

— Dans quelle direction allez-vous ? demanda le chef de la troupe.

— Plus vite j'arriverai à Prague, plus je serai enchanté, répondit le chevalier.

— Nous aussi, nous y allons, observa le chef, et je pense qu'il ne nous faut pas plus d'une heure et demie pour nous y rendre. Il est minuit passé depuis longtemps, et mes hommes et moi sommes fatigués d'une longue journée de marche. Mais dans tous les cas, nous avons un cheval à votre service mon digne monsieur, et vous ferez peut-être bien, après l'aventure que vous venez d'avoir, d'accepter notre escorte.

Je vous remercie, dit le chevalier ; mais, afin que vous sachiez qui vous obligez ainsi, permettez-moi de vous faire connaître que je me nomme Henri de Brabant, humble mais fidèle serviteur de Son Altesse le duc d'Autriche.

— Avec une égale franchise, seigneur chevalier, répondit le chef, et dans l'espoir que nous ferons plus ample connaissance, je vous dirai que je suis le comte de Schonwald.

— Ah ! j'ai beaucoup entendu parler de Votre Excellence, et ce que j'en ai appris me rend fier et heureux de l'honneur que vous me faites, dit Henri.

Puis, après être monté sur le cheval qu'on avait mis à sa disposition, et tout en galopant à côté du comte, il ajouta :—il y a quelques jours un accident me conduisit chez un de vos garde-forestiers, un certain Gaspard, et il parla de vous dans des termes de nature à faire désirer votre amitié.

— C'est un de mes serviteurs les plus fidèles et les plus dévoués, observa le comte de Schonwald. Mais, pressons un peu le pas de nos chevaux, ou nous ne serons pas à Prague dans deux heures.

En parlant ainsi, il fit prendre le trot à son cheval, exemple que suivirent Henri de Brabant et les autres cavaliers.

En apprenant ainsi de la bouche du comte de Schonwald qu'ils n'étaient guère qu'à une heure de Prague, le chevalier fut convaincu qu'il ne s'était pas trompé en imaginant que Cyprien lui avait fait faire de longs circuits, le matin, en le conduisant à la princesse Elizabeth.

Au bout de trois quarts d'heure de marche, ils virent les hautes tours du château d'Hamelin se dessiner sur le ciel obscur, et peu après, les murailles de la Maison-Blanche leur apparurent vaguement à distance.

— Il faudra absolument que j'aie présenter mes hommages à cette excellente baronne, et lui demander son amitié, se dit le chevalier.

Mais tout en prenant cette résolution, il était influencé par un sentiment vague et indéfini de curiosité, de soupçon même, dont il ne se rendait pas compte.

Une demie-heure après, la troupe entra dans la capitale de la Bohême et ce fut avec plaisir que Henri de Brabant apprit que non-seulement le

comte de Schonwald était venu pour assister à l'assemblée des seigneurs, mais qu'il avait aussi l'intention de prendre ses quartiers à l'hôtel du *Falcon d'Or*.

Les cinquante hommes qui l'accompagnaient formaient le contingent qu'il s'était engagé à fournir pour aider la garnison à défendre la ville ; ils furent, en conséquence, logés dans les barraques qu'on avait élevées dans les jardins du château.

Avons-nous besoin de dire que Lionel et Conrad furent enchantés du retour de leur maître ? Alarmés de son absence prolongée, ils étaient restés debout à l'attendre, car l'anxiété ne leur aurait pas permis de goûter un instant de repos.

## XV.

### LE CONSEIL DES SEIGNEURS.

L'on était au 2 août ; il était neuf heures du soir environ, et le Conseil des seigneurs, dont on s'entretenait depuis si longtemps, s'était réuni dans l'une des chambres gothiques du vieux château de Prague.

Cinquante à soixante personnages, remarquables par leur rang et l'influence qu'ils exerçaient sur leur pays, s'étaient ainsi rassemblés pour délibérer sur l'état d'anarchie où se trouvait plongé la Bohême. Le seul étranger qui eût été admis à cette réunion était le chevalier Henri de Brabant, en sa qualité de représentant du duc d'Autriche.

Les principaux chefs étaient le marquis de Schomberg, le baron de Rotenberg et le comte de Schonwald. Les deux derniers, nous les connaissons déjà, et il ne nous reste qu'à faire observer que le marquis de Schomberg était l'un des plus riches seigneurs de Bohême, et qu'il était accepté comme le chef du parti aristocratique. Il possédait un superbe château et une immense propriété à une courte distance de Prague ; il était veuf et sans enfants, et quoique d'un caractère despotique, il était regardé comme un homme honnête, austère même, dans ses habitudes et dans sa moralité.

C'est à ce seigneur que fut attribué l'honneur de présider l'assemblée, et il ouvrit la séance en invitant Henri de Brabant à produire les lettres qui l'accréditaient en qualité de représentant du duc d'Autriche. Le chevalier tendit un rouleau de parchemin au marquis, qui, après avoir jeté les yeux sur le contenu, dit :

—Ce document est en bonne et due forme, et le Conseil reconnaît dans Son Excellence le très-honoré Henri de Brabant, l'envoyé et le plénipotentiaire de Son Altesse souveraine, le duc d'Autriche.

—Arrêtez ! . . un moment ! s'écria le baron de Rotenberg, en s'élançant de son siège, et en arrachant grossièrement le parchemin des mains du marquis de Schomberg : j'ai des soupçons.

—Des soupçons! s'écria Henri de Brabant, en posant la main sur la garde de son épée. Par le Ciel! l'homme qui oserait accoler ce mot à mon nom, ou l'associer à quoi que ce soit qui me concerne....

—Paix, seigneur chevalier, dit le marquis de Schomberg : soyez assuré que justice vous sera rendue. Baron de Rotenberg, la précipitation avec laquelle vous avez agi, en me prenant des mains, sans le moindre égard, les lettres de créance, et en laissant échapper une expression injurieuse pour le représentant de l'Autriche....

—Je nie qu'il soit le représentant de l'Autriche! cria le baron de Rotenberg, avec véhémence. Ces lettres de créance, comme il vous plaît de les appeler, sont ou un faux....

—Un faux! cria d'une voix de tonnerre Henri, en bondissant sur son siège, et en lançant un regard terrible sur le baron. Fier et impudent seigneur, je te dis et répète que ce que tu as osé dire est une fausseté infâme.

Une agitation extraordinaire régna parmi les personnages assemblés; les uns étaient portés à prendre parti pour le comte de Rotenberg, d'autres à épouser la cause du chevalier autrichien, et un certain nombre, enfin, à se laisser guider par l'exemple de leur président.

—Messeigneurs, s'écria ce dernier d'un ton d'autorité, je vous invite à demeurer tranquilles à vos places, ou la dissolution du Conseil deviendra inévitable. Une pareille catastrophe serait déplorable dans l'état où gémit la malheureuse Bohême. J'en appelle à votre patriotisme, que de misérables dissensions ne viennent pas paralyser nos intentions et nos courageux efforts. Examinons avec calme et sans passions l'incident qui vient de s'élever. Seigneur de Rotenberg, asseyez-vous; Henri de Brabant, je vous prie de reprendre votre place. Il faut que le comte ait commis une bien étrange erreur pour s'être cru autorisé à émettre une imputation qu'il s'empressera de retirer, et qu'il regrettera assurément, quand il verra que les présomptions ne reposent sur aucun fondement. Je somme donc le baron de Rotenberg de faire connaître sur quoi il base son accusation, et j'ordonne au chevalier de Brabant d'écouter patiemment jusqu'au moment où je lui permettrai de répliquer.

Des manifestations d'applaudissements suivirent ces paroles pleines de bon sens et d'esprit de conciliation. Tous les yeux se tournèrent vers le baron de Rotenberg.

Nous devons faire observer, toutefois, que, tandis que le président parlait, le baron, profitant de l'instant où tous les regards étaient fixés sur le marquis, avait trempé son doigt dans une petite fiole qu'il tenait caché sous son habit, et avait ensuite étendu le fluide sur le bas du document qu'il tenait toujours à la main. Personne ne s'était aperçu de cette manœuvre, tellement elle avait été accomplie avec dextérité, et tellement l'on était occupé de ce que disait le marquis. Lors donc que le baron

fut pris à partie et invité à s'expliquer, il était déjà redevenu calme et complètement maître de lui.

Il se leva lentement et d'un air de dignité, et s'exprima ainsi, d'un ton qui devenait de plus en plus insolent à mesure qu'il avançait :

—Le document que l'individu s'intitulant Henri de Brabant a présenté à cette illustre assemblée est, en effet, tellement bien dressé selon les formes et les usages adoptés pour les lettres de créance, que je ne suis pas surpris si Son Excellence, notre président, le marquis de Schomberg, s'y est laissé tromper à première vue. Mais je prierai le noble marquis en particulier, et tous les membres qui composent cette assemblée en général, de vouloir bien remarquer que dans le préambule du document le nom de Henri de Brabant est simplement mentionné, sans indication de qualité ni de demeure, et sans qu'il soit spécifié quel rang et quel poste il occupe à la cour de son souverain le duc d'Autriche. J'en appelle à vous tous ici présents, est-il supposable de croire que le duc d'Autriche ait pu confier une mission si grave à un chevalier inconnu, dont on ne nomme pas la résidence, et qui paraît n'avoir pas d'emploi près de la personne de son prince ? Mais on pourrait peut-être chercher à combattre cette objection, trouver des explications ou des excuses, si je n'étais en état de l'appuyer sur des arguments irréfragables. J'affirme et je déclare, exclama le baron de Rotenberg en élevant à son plus haut diapason sa voix qui résonna jusque dans les coins les plus reculés de la vaste salle, je déclare qu'il n'y a au service de l'Autriche aucun chevalier du nom de Henri de Brabant, que ce nom est inconnu à la cour du duc, et enfin qu'il n'y a aucun individu se nommant ainsi qui jouisse de la confiance de Son Altesse !

Une exclamation de colère et d'étonnement s'échappa de la bouche de chacun des membres de l'assemblée, et tous les regards se tournèrent avec indignation sur Henri. La conduite du chevalier, n'était, d'ailleurs, pas de nature à détruire l'impression qu'avaient causée les paroles du baron de Rotenberg, car il paraissait tellement confus qu'il était incapable d'articuler une syllable. Néanmoins, sa main chercha son épée, dont il serra la garde convulsivement ; et puis son embarras cessa soudain, et il reprit un air si plein de dignité et de confiance qu'il stupéfia beaucoup de ceux qui tout à l'heure étaient prêts à s'élancer sur lui et à l'expulser comme un vil imposteur.

Mais pas un mot ne s'échappa des lèvres du chevalier, et le baron de Rotenberg poursuivit d'un ton triomphant :

—Vous voyez qu'aucun démenti n'est donné à mes allégations ; j'appelle maintenant de nouveau votre attention sur ce document qui nous a été présenté comme une lettre de créance autorisant le soi-disant Henri de Brabant à prendre part à nos délibérations, et à assister à nos conseils. Admettons, pour un instant, qu'il ne soit pas un imposteur, qu'il est bien

chevalier autrichien, que son nom et ses titres sont bien ce qu'il voudrait nous faire croire, admettons tout cela, dis-je, et pourtant, messeigneurs, nous devons nous défier de ce document, nous devons le rejeter avec indignation et chasser de notre présence celui qui nous le présente, car, voyez ! il ne porte pas la signature du duc d'Autriche, et il n'est pas non plus contresigné par le grand chancelier de ce duché.

—C'est faux ! . . vous mentez, vous mentez impudemment ! cria Henri de Brabant, en s'élançant de son siège, son épée à moitié tirée du fourreau.

La plus grande agitation, la plus extrême confusion régnaient dans la salle.

—Messeigneurs, jugez entre moi et cet imposteur insolent ! cria le baron de Rotenberg, en jetant le document sur la table.

Le marquis de Schomberg le prit et les seigneurs se pressèrent autour de lui avec curiosité pour examiner le papier.

Comme l'avait affirmé le baron de Rotenberg, *les signatures manquaient au bas des lettres de créance.*

—Misérable imposteur ! vociférèrent à la fois plusieurs seigneurs, en tirant leur épée et en se précipitant sur Henri pour lui infliger le châtiment dû à son audacieuse tromperie.

—Il me convient autant de me venger avec mon épée qu'avec ma langue ! s'écria le chevalier, en faisant briller son arme aux yeux de ses adversaires.

Puis, s'adossant contre un pillier, il ajouta :—Venez les uns après les autres, ou tous à la fois, si vous voulez, je vous défie !

—Misérable ! crièrent les seigneurs furieux.

Et douze épées, en un instant, se croisèrent avec la sienne.

Mais avant qu'une goutte de sang eût coulé, avant même qu'un second mouvement eût été fait par les deux partis hostiles, le marquis de Schomberg et le baron de Rotenberg s'interposèrent ; et, en quelques paroles brèves, mais éloquentes, ils firent comprendre à leurs amis combien il serait peu honorable pour eux de punir le chevalier sans lui avoir laissé la possibilité de s'expliquer ou de se défendre.

Ces observations suffirent à rétablir la tranquillité ; les épées furent remises au fourreau, et chacun retourna à sa place, afin que Henri pût répondre aux accusations portées contre lui par le baron de Rotenberg.

Avant que le chevalier prît la parole, le marquis invita l'assemblée à écouter l'accusé avec une patience égale à celle qu'ils avaient prêtée à l'accusateur. Ce court intervalle suffit à Henri de Brabant pour recouvrer sa présence d'esprit, et il promena sur les seigneurs un regard plein de dignité et de confiance superbe.

Mais avant qu'il eût le temps d'articuler un mot, la porte s'ouvrit violemment, et le terrible Zitzka apparut en présence du Conseil.

## XVI.

## ZITZKA ET LES SEIGNEURS DE BOILÈME.

La soudaine apparition du chef des Taborites produisit, pendant quelques moments, une véritable consternation sur tous les membres de l'assemblée, à l'exception de Henri de Brabant, qui, on se le rappelle, avait des raisons de compter sur l'arrivée de Zitzka.

Les seigneurs furent frappés d'étonnement et même de terreur, car la pensée leur traversa l'esprit que la seule présence du Taborite était une preuve que non-seulement le château, mais la ville elle-même, devaient être tombés entre ses mains. Ils se crurent donc complètement en son pouvoir ; et, si braves qu'ils fussent naturellement, l'idée qu'ils étaient à sa merci paralysa leurs bras.

—Messeigneurs, s'écria Zitzka d'un ton si plein de confiance que ses adversaires virent immédiatement combien leur situation était désespérée et combien toute résistance serait inutile, mes partisans tiennent maintenant garnison à Prague, les vôtres ont été désarmés. Chacune des allées du château est gardée par des Taborites : échapper serait impossible, et toute tentative que vous feriez pour lever la main sur moi serait immédiatement et impitoyablement punie.

Ces paroles brèves et énergiques portèrent l'effroi dans l'esprit des seigneurs, qui s'imaginèrent qu'ils allaient être sacrifiés à la colère du chef taborite. Déterminés, toutefois, à vendre leur vie le plus cher possible, et animés tous simultanément de la même résolution, ils s'élançèrent de leurs sièges, tirèrent leurs épées, et se disposèrent à se précipiter sur Zitzka, avec l'intention de se frayer ensuite un chemin par la force.

Mais, prompt comme la pensée, Henri de Brabant se jeta entre les seigneurs et le général taborite, en criant :—Arrière, imprudents ! Voulez-vous donc mériter un châtiment que ce généreux guerrier ne songeait pas à vous infliger ? Arrière, vous dis-je, car en venant ici il désire régler les affaires de votre pays amicalement, s'il est possible, et ce ne sera qu'après avoir épuisé tous les moyens de conciliation qu'il en appellera à son épée !

Les seigneurs reculèrent soudainement, comme s'ils eussent obéi à la voix de l'inspiration. Zitzka, qui était calme, au point qu'il n'avait même pas fait un mouvement, s'appuya sans cérémonie contre un pilier, et adressa au chevalier autrichien un salut de cordiale reconnaissance.

—Asseyez-vous, messeigneurs, dit enfin le chef taborite, et je vous expliquerai à quelles conditions vous pourrez sauver votre vie, ajouta-t-il en élevant la voix, que vous m'avez livrée par l'attaque dont je viens d'être l'objet de votre part, et contre laquelle m'a protégé le chevalier Henri de Brabant, qui vous a sagement conseillé d'écouter la raison.

—C'est ce que je pensais ! s'écria le baron de Rotenberg, incapable de contenir la rage qui le dévorait à l'idée que c'en était fait de ses projets, et cherchant à faire tomber sa colère sur quelqu'un. Ce que je pensais, répéta-t-il ; cet imposteur d'Autrichien était un espion ligué avec les Taborites.

—Si ce n'était pas le fait d'un lâche de frapper un homme à terre, dit Henri de Brabant, je te ferais rétracter ce mensonge !

Menteur toi-même ! vociféra le baron de Rotenberg emporté par la passion : périsse le traître qui ose ainsi m'insulter !

Il bondit comme un tigre, et son épée allait s'abattre sur la tête de Henri de Brabant, lorsque ce dernier para le coup avec une adresse presque miraculeuse. Les fers se croisèrent, grinçèrent l'un contre l'autre, mais dix secondes ne s'étaient pas écoulées que le chevalier fit sauter des mains du baron de Rotenberg son épée, qui alla tomber à l'autre bout de la salle.

Le marquis de Schomberg et le comte de Schonwald saisirent le baron par le bras, et le retinrent, comme pour le soustraire à la vengeance du chevalier.

Henri remit tranquillement son épée au fourreau, en disant :—Ne craignez rien pour votre ami, messeigneurs, je lui fais grâce d'un châtiment auquel nul de vous, si je l'eusse voulu, n'aurait pu le soustraire.

—Par le Ciel ! exclama Zitzka que cet incident avait péniblement affecté, le baron de Rotenberg mérite d'être châtié pour l'outrage qu'il a tenté d'infliger au chevalier le plus honorable qu'ait jamais vu le monde. Comment, messieurs, cria le chef taborite d'une voix de stentor et en fronçant les sourcils, est-ce donc ainsi que vous cherchez à calmer mon courroux et à mériter votre pardon ? Je connais Henri de Brabant, c'est vrai, mais il n'est pas ligué avec les Taborites, et à plus forte raison n'est-il pas leur espion. Plût à Dieu qu'il fût mon allié ! ajouta Zitzka en adressant un regard d'intelligence à notre héros : mais, hélas ! il est bien plus probable qu'il deviendra pour moi un ennemi !

Espérons que cela ne sera pas, brave Zitzka, dit Henri en se remettant de la surprise que lui avaient causée les dernières paroles du chef taborite. Puis, s'approchant de Zitzka, et fixant sur lui un regard scrutateur, il murmura à voix basse :—Vous savez qui je suis ?

—Oui, répondit le guerrier sur le même ton.

—Alors, gardez-moi le secret, Zitzka, dit le chevalier : je vous conjure au nom de l'amitié que nous nous sommes jurée l'un à l'autre dans votre tente, par les bagues que nous avons échangées. . . .

—Ne craignez rien, répliqua le Taborite en l'interrompant, votre secret est en sûreté avec moi.

Ce dialogue n'occupa que quelques instants, durant lesquels les seigneurs reprirent leurs sièges autour de la table, faisant connaître ainsi qu'ils



étaient prêts à entendre les propositions, ou plutôt les conditions que Zitzka avait à leur faire.

Henri de Brabant se rassit également sans avoir l'air de s'apercevoir des regards courroucés que lui lançait le baron de Rotenberg.

—Messeigneurs, dit Zitzka toujours appuyé contre le pilier, et paraissant de là dominer l'assemblée, avant de vous parler des affaires de notre patrie, je dois repousser, comme l'a fait le chevalier lui-même, l'accusation portée contre lui, et vous donner de nouveau l'assurance qu'il n'existe entre lui et moi que des relations honorables pour tous les deux. Quelque grande que soit la différence qui nous sépare dans nos opinions et dans nos idées politiques, quelque invétérée que soit la haine que vous me portez, messeigneurs, si vous voulez dire franchement la vérité, vous reconnaîtrez que pas un parmi vous n'oserait m'accuser de fausseté ni de mensonge. Non, Zitzka n'a jamais menti, et vous pouvez le croire quand il affirme que jamais dans sa vie il n'a rencontré un cœur plus loyal, plus généreux et plus noble que celui qui bat dans la poitrine du chevalier Henri de Brabant.

—Je vous remercie, Zitzka, de vous être fait ainsi le défenseur de ma réputation si infâmement attaquée ; mais il est inutile d'insister davantage sur ce sujet, pour le moment. Le temps viendra qui révélera bien des choses extraordinaires, continua le chevalier ; et le jour est proche, messeigneurs, ajouta-t-il en se tournant vers les divers personnages assemblés, où vous regretterez d'avoir été si prompts à prendre parti contre moi.

Les seigneurs ne répliquèrent pas : les incidents qui avaient précédé l'arrivée de Zitzka étaient encore tout frais dans leur souvenir, et les accusations du baron de Rotenberg avaient laissé dans leur esprit une impression que rien qu'une explication pleine et entière n'aurait pu effacer. Mais, cette explication, le chevalier ne paraissait pas disposé à la donner. Ils voulurent bien croire, ainsi que l'affirmait Zitzka, qu'il n'était pas un espion des Taborites, mais il restait toujours sous le poids de l'accusation portée contre lui, c'est-à-dire de s'être introduit parmi eux, en alléguant un nom, un titre et un rang qui ne lui appartenaient pas.

Mais les choses, par suite de la soudaine apparition de Zitzka, avaient pris une tournure si inattendue, qu'il importait peu maintenant aux seigneurs que le chevalier fût ou ne fût pas un envoyé du duc d'Autriche. Ils n'avaient plus d'yeux que pour le chef taborite qui, en ce moment, avait sur eux droit de vie et de mort, et qui allait prononcer leur sentence.

Zitzka reprit alors la parole de sa voix la plus vibrante et la plus solennelle.

—Je vous ai déjà affirmé, messeigneurs, dit-il, que la résistance serait inutile, et que vous êtes complètement en mon pouvoir. Les passages qui conduisent à cet appartement sont occupés par mes troupes, et il

suffirait d'un seul mot de ma bouche pour vous pendre tous à la plus haute tour du château, mais je veux être miséricordieux : bien plus, je désire rendre la paix à la Bohême ; écoutez donc les conditions que j'ai à vous imposer. Il est bien connu, messeigneurs, continua Zitzka, que la princesse Elisabeth se tient cachée dans l'espoir que son nom deviendra quelque jour un signe de ralliement pour les amis de la royauté. Il est également certain que le feu roi possédait de vastes trésors qui ont disparu du palais en même temps que la princesse. Écoutez donc, messeigneurs, exclama le Taborite en élevant la voix, et d'un ton qui montrait assez qu'il resterait sourd à toute espèce de supplication, écoutez donc à quelles conditions vous pourrez sauver vos têtes du bourreau et vos propriétés de la confiscation.

—Et ces conditions ? crièrent plusieurs seigneurs avec anxiété.

—C'est qu'on me livrera la princesse Elisabeth et ses trésors ! répondit Zitzka.

—Par le ciel ! je jure que j'ignore où est cachée Son Altesse royale ! s'écria l'un des seigneurs.

—Et moi aussi ! dit le baron de Rotenberg avec indignation ; et lors même que je le saurais, je périrais plutôt que de livrer une malheureuse orpheline !

—Messeigneurs, reprit le chef taborite avec sévérité, je ne demande pas qui de vous connaît ou ne connaît pas la demeure de la princesse ; je ne tiens pas à savoir non plus quel parti chacun de vous est décidé à prendre. Mais, je puis vous donner l'assurance qu'aussi vrai que Dieu est mon juge, je n'aurai que des égards pour la princesse Elisabeth. Je mourrais plutôt que de souffrir qu'on fasse tomber un cheveu de sa tête. Cependant, il est nécessaire, dans l'intérêt du pays, qu'elle soit soustraite à l'influence de ceux qui, comme je le disais tout à l'heure, pourraient faire de son nom un signal de ralliement, et user de ses trésors au détriment de l'ordre de choses établi. Maintenant, vous me comprenez, et trois d'entre vous resteront comme otages dans mes mains jusqu'à ce que ces conditions soient remplies. Le marquis de Schomberg, le baron de Rotenberg et le comte de Schonwald, continua Zitzka, demeureront au château, et leur personne me garantira la remise de la princesse et de ses trésors. Je vous accorde pour cela six semaines. Si au bout de ce temps l'on a pas satisfait à ces demandes, la tête du marquis de Schomberg roulera sur l'échafaud. Je laisserai ensuite écouler une autre période de six semaines, et si je ne vois paraître ni la princesse ni ses trésors, ce sera au tour du baron de Rotenberg. Un troisième intervalle de six semaines sera encore accordé, et ce sera votre faute, messeigneurs, si le comte de Schonwald meurt comme ses deux compagnons. Mais si une pareille catastrophe arrivait, j'accorderais une quatrième période de six semaines, et si l'on ne se rendait pas, alors

malheur à la ville de Prague ! cria Zitzka dont l'œil lançait des éclairs, et dont le visage eut une expression terrible. Rien, ajouta-t-il, rien ne la sauvera de ma colère : je l'abandonnerai à mes troupes pour être pillée et saccagée, jusqu'à ce qu'il n'en reste pas pierre sur pierre ! Gardes, entrez !

Avant que les seigneurs eussent eu le temps de revenir de la consternation où les avait jetés les menaces de Zitzka, la porte s'ouvrit avec violence, et la salle se remplit de guerriers taborites.

Zitzka donna des ordres auxquels on obéit promptement ; tandis qu'on poussait le marquis de Schomberg, le baron de Rotenberg et le comte de Schonwald vers une autre partie des immenses bâtiments du château, où ils devaient demeurer prisonniers, le reste des seigneurs fut conduit hors de la salle, escorté hors du château, et là, on les laissa se disperser à leur gré.

La salle était vidée, et Zitzka et Henri de Brabant se trouvaient seuls.

--Je vous avais dit que je serais ici ce soir, observa le Taborite en riant au chevalier, et j'ai tenu ma parole. Prague est encore une fois en mon pouvoir. Ah ! ils se doutaient peu que, pendant que j'étais campé loin d'ici, je laissais aller exprès leurs machinations, afin de me rendre maître tout à la fois de leur vie et de leur liberté ! Mais nous parlerons de cela dans une autre occasion ; à présent, il faut que j'aille distribuer mes troupes dans la ville et donner des ordres au sujet de la garnison que nous avons faite prisonnière.

Zitzka et Henri de Brabant sortirent du château, salués par les sentinelles taborites. Après avoir dépassé le pont-levis, le chevalier prit congé du guerrier, regagna l'hôtel du Faucon-d'Or, tout en se demandant quelle devait être sa conduite dans la phase nouvelle où entraient les affaires de Bohême.

L'établissement de maître Tremplin était déjà en vue quand une femme à la tournure gracieuse s'approcha de Henri de Brabant, et, après lui avoir glissé dans la main un billet, se retira précipitamment. Mais notre héros avait reconnu Linda, l'une des suivantes de Satanais.

Le chevalier serra la lettre sous son pourpoint et continua son chemin. Il était arrivé sur le seuil de l'hôtel, quand quelqu'un le tira brusquement par la manche. Il se retourna, et vit Béatrice, dont le visage n'était qu'à moitié caché par son voile.

La jeune fille posa son doigt sur ses lèvres, comme pour lui recommander le secret, lui remit une note dans la main, et puis s'éloigna avec rapidité.

Deux lettres ! remises à quelques minutes d'intervalle, et par les suivantes de Satanais !

On conçoit que le chevalier fût impatient de savoir ce que contenaient ces billets qu'on lui avait remis avec tant de précaution. Il courut à sa chambre et ouvrit celui que lui avait glissé Linda. A son extrême surprise, il était signé *Etna*. Sans le lire, il brisa le cachet de l'autre, qui portait la signature de la "*fille de Satun*."

LOUIS BAILLEUL.

(A continuer.)

## CHRONIQUE.

Janvier.—Revue de l'année 1868.

CANADA: Mandement de Mgr. de Montréal.—Affaire Sœur Godbout.—La Rivière-Rouge.—Un nouveau diocèse.—Sœur Sainte Madeleine.

ROME.—Exécution de Monti.—M. de Banneville.—Le Pape ne tombe pas.—Les Lieux saints.—Une batterie de canon.

FRANCE:—Un ministère libéral.—Les morts chrétiennes.—ANGLETERRE:—La situation.—CRETE:—Le passé, le présent et l'avenir.

AMÉRIQUE:—La question financière.—L'insurrection à Cuba.—La baie de Samana.—L'amnistie.

### I.

J'ignore, bienveillant lecteur, ce que vous pensez de JANVIER, mais je sais que nos anciens en avaient de singulières idées. Qui recueillerait cet immense bric-à-brac de proverbes, pronostics, d'opinions, et d'observances bizarres que nous a légué le bon vieux temps, en formerait un volume énorme et varié. Laissez-moi en détacher un feuillet pour votre plaisir.

Le nom de JANVIER, disaient quelques-uns, vient de JANUS, le dieu à deux visages, dont l'un pleure le passé, dont l'autre sourit au présent. Non, disaient d'autres, Janvier vient de JANUA qui veut dire porte; n'est-ce pas lui qui ouvre l'année! ces étymologies sont très-ingénieuses, mais comment décider! toutefois je remarquerai qu'il n'y a pas longtemps que Janvier ouvre le nouvel an qui autrefois commençait au printemps.

Parmi les curieuses prédictions qui se rattachent à ce mois, je noterai particulièrement celles-ci:

Si l'année commence par un *Dimanche*, l'hiver et le printemps seront doux; l'été chaud, sec et tonnant; l'automne humide et bon: et le bétail à bon marché.

Sic'est par un *Lundi*, l'hiver et le printemps seront *moyens*: l'été venteux et tonnant; l'automne tempérée, il y aura beaucoup de vin et peu de miel.

Si c'est par un *Mardi*, l'hiver sera venteux, obscur et neigeux: le printemps froid; l'été humide et venteux; l'automne inconstant, malsain pour les femmes; le vin cher.

Qu'elle commence par un *Mercredi*, l'hiver sera dur et le printemps mauvais; l'été bon, l'automne froid et humide; il y aura mortalité dans le bétail: maladies parmi les enfants: mais abondance de blé et de fruits.

Que ce soit par un *Jeudi*, l'hiver sera bon mais pluvieux; le printemps venteux, l'été comme l'hiver, l'automne humide et il y aura abondance de bien.

Mais si l'année commence par un *Vendredi*? Ah! vous tremblez, lecteur, et il y a de quoi, car l'hiver sera constant, le printemps sera bon, il est vrai, mais l'été très-variable, et l'automne humide; il y aura d'assez bonnes

récoltes, mais des maux d'yeux fréquents ; prenez donc vos précautions, et avis aux droguistes, voilà une bonne année.

Enfin quand l'hiver commence par un *Samedi*, l'hiver est nébuleux et rude : le printemps venteux : l'été modéré : l'automne sec, les récoltes faibles et le poisson abondant.

Tous ces pronostics se trouvent dans l'Almanach perpétuel de 1774. Ainsi c'est authentique !!

Encore quelques autres curiosités, lecteur, puis, je n'abuserai plus de votre patience. Remarquez :

Le premier jour de l'an indique le temps qu'il fera au mois d'août. Le 2 est le baromètre de Septembre ; le 3, celui d'Octobre, le 4, celui de Novembre ; le 5 celui de Décembre. Tout ceci est fort clair.

Le 9 janvier, chez les Romains, était le milieu de l'hiver, mais les Romains n'avaient pas découvert le Canada.

Sur le 15 Janvier, on a ce dicton :—Les jours, quand vient la Sainte Antoine,  
Augmentent du repas d'un moine.

Sur le 18.....A la chaire du bon Saint Pierre,  
L'hiver s'en va, s'il ne resserre.

Sur le 22.....Prends garde au jour de Saint Vincens ;  
Car si, ce jour, tu vois et sens  
Que le soleil est clair et beau,  
Nous aurons plus de vin que d'eau.

Sur le 25.....De Saint Paul, la claire journée,  
Nous dénote une bonne année,  
S'il fait vent, nous aurons la guerre ;  
S'il neige ou pleut, cherté sur terre :  
Si l'on voit épais les brouillards,  
Mortalité de toutes parts.

On prétend que les vents, ce jour, se font une guerre à outrance, et le vainqueur règne toute l'année. Nos anciens avaient tout de même du bon temps, pour se livrer à de si intéressantes recherches !

Que les temps sont changés !

En voilà assez pour rire, lecteur ; c'est bien le moins de rire un instant au début d'une année, il y aura toujours assez pour pleurer. Rappelez-vous l'an passé. 1868 est mort, et pour héritage laisse à 1869 bien des questions à trancher. Il y a la question Romaine, la question Franco-Allemande, la question d'Orient qui s'embrouille, celle d'Espagne qui n'est pas plus claire ; la Pologne est aux abois, et l'Irlande n'est pas encore libre. La famine n'est pas apaisée en Algérie, la question de l'Alabama n'avance guère plus que celle du Paraguay. Puis il y a la question de la Nouvelle-Ecosse, qui elle aussi veut avoir sa petite importance, à l'égal au moins de celle du territoire du Nord-Ouest.

En Canada, 1868 a vu s'ouvrir le IV Concile Provincial de Québec—

et Mgr. l'Archevêque décoré du *pallium*. Un nouveau Gouverneur nous a été donné ; Sir George Cartier a été créé Baronet, et l'Honorable Langevin Compagnon du Bain ; puis, l'assassinat de l'Honorable McGee, et le procès de Whelan sont venus jeter un voile de tristesse sur toutes ces joies. Les fêtes de l'Exposition, du tir fédéral, sont ensuite venues faire diversion, tandis que la question du chemin de fer intercolonial et de la Baie d'Hudson occupaient l'attention de la politique, de l'industrie et du commerce. Mais le fait le plus saillant, celui qui laissera une trace glorieuse et ineffaçable dans nos annales, c'est la grande démonstration catholique du mois de février et le départ des *Zouaves Pontificaux* Canadiens pour la Ville Eternelle, qui nous a grandi aux yeux de l'Europe et de toute la chrétienté.

Rome, grâce à la Providence, et grâce aussi à l'épée de la France, Rome est demeurée tranquille, et le glorieux Pontife a su rédiger dans le calme de la prière, cette bulle à jamais mémorable *Œterna Patris* qui convoque un concile œcuménique pour le mois de décembre 1869, et ces lettres d'invitation aux Grecs et aux Protestants, si pénétrées de l'esprit de charité, et du zèle apostolique le plus ardent. A l'ombre des nouvelles fortifications de Rome, terminées sous la direction du génie français, les congrégations romaines ont pu s'organiser et commencer les travaux préparatoires du Concile. L'Eglise a encore été consolée par un traité entre la France et la Cochinchine qui ouvre le pays à tous les missionnaires, par le recouvrement de plusieurs sanctuaires rendus aux catholiques en Palestine, par un grand nombre de conversions illustres en Angleterre, et l'installation d'un évêque catholique à Berlin. L'Eglise a vu de nouveau la persécution faire couler le sang au Japon, mais le nouveau vicariat apostolique confié en Afrique à Mgr. Lavigerie lui promet de nouvelles conquêtes et de nouvelles gloires dans le vieux monde, tandis que la promulgation des Décrets du second Concile plénier de Baltimore ouvre une ère nouvelle pour l'Eglise d'Amérique.

La France a participé à la tranquillité de Rome, et la démonstration Baudin n'a pu la troubler : elle a conquis de nouvelles libertés, celle de la presse et du droit de réunion. La première communion du prince impérial a édifié l'Eglise ; le conflit algérien s'est terminé à l'avantage de la charité et de la religion ; l'exposition maritime du Havre a marqué un progrès dans la science nautique ; une nouvelle compagnie s'est formée pour la pose d'un second câble transatlantique ; et tandis que la commission scientifique allait à Siam observer l'éclipse du mois d'août, une nouvelle expédition se préparait pour le pôle nord par les soins et l'activité de M. Lambert.

Les craintes sérieuses qui préoccupaient l'Angleterre au début de l'année passée, ont bientôt cédé aux préoccupations de l'expédition d'Abyssinie, que Sir Napier a terminé avec autant de rapidité que de bonheur,

par la prise de Magdala et la mort de Théodoros. A peine sorti de ces difficultés, le Cabinet de St. James est tombé dans celles de la question irlandaise ; le ministère Derby est tombé, celui d'Israëli lui a succédé pour tomber à son tour devant le résultat des élections et céder la place au ministère Gladstone.

Le Bilan de la Prusse n'est pas aussi brillant que celui de 1866. Quand on a parlé du parlement douanier, des discours fanfarons du roi Guillaume et des maladies de M. de Bismark, on a tout dit.

Les exploits de la Russie n'ont pas été plus éclatants ; tandis que l'incendie et la famine ravageaient ses provinces sur une vaste échelle, ses menées sur le Danube suscitaient des difficultés à la Turquie, mais là elle a échoué ; comme c'est en vain que par toutes sortes de lois injustes elle s'efforce de rayer du rang des nations le nom glorieux de la Pologne.

L'Autriche a déchiré son concordat avec Rome, mais l'attitude de l'évêque autrichien en face des nouvelles lois sur le mariage civil et sur l'éducation a été hautement louée par le Saint-Siège. Ne nous étonnons pas si tandis qu'elle brise avec l'Eglise, la Hongrie, la Bohême et la Galicie cherchent de plus en plus à délier les liens qui les rattachent à l'empire.

L'Italie et son roi ont failli s'abîmer dans la farine, et la taxe sur la mouture a pensé faire une révolution. Toute l'année elle a lutté contre la banqueroute ; la seule page de sa glorieuse histoire pour 1868, sera le mariage du prince Humbert, et la triste protestation de Ménabréa au parlement italien contre l'exécution de Monti et de Tognetti. Naïfs italiens, ils ont cru par leurs cris intimider la France !

L'Espagne a passé son année en tentative de révolution, enfin Prim a réussi ; mais il est aujourd'hui comme celui qui a gagné un éléphant à la loterie, qu'en fera-t-on ?

L'assassinat du prince Michel de Servie n'a pas allumé la guerre en Orient : l'insurrection de Crète ne réussira pas mieux, peut-être plus mal. De ce côté la Russie n'est pas toujours heureuse, et pour comble il lui faut aujourd'hui blâmer les soulèvements de Bulgarie qu'elle avait elle-même provoqués et armés.

La Turquie est plus sage : prêtant l'oreille aux conseils des puissances occidentales, elle entre dans des voies plus libérales, ouvre les emplois publics aux chrétiens et permet aux évêques de construire des églises et de fonder des établissements de charité et des écoles.

L'Egypte marche dans la voie du progrès, mais la Boukharie est en guerre avec la Russie, l'insurrection agite le Thibet, la Chine et le Japon.

En traversant le Pacifique nous nous retrouvons sur notre terre d'Amérique dont le sol s'agite et tremble encore, dont les républiques sont en ébullition comme les volcans. L'Uruguay a assassiné Florès, son président ; le Brésil et ses alliés poursuivent la guerre contre Lopez qui les tient

toujours en échec malgré la perte d'Humaita et de l'Assomption ; la Colombie a troqué Guttierrez contre Mosquera : le Congrès de Venezuela est en lutte contre le Président Falcon ; le Mexique compte autant d'insurrections qu'il compte de provinces, et autant de chefs de brigands que de généraux. Cuba est en fou ; à Haïti, Salnave est toujours en campagne pour exterminer les Cocos qui renaissent de leurs cendres.

La grande république, au milieu de tant de petites agitations, garde son flegme et sa paix factice, mais que de misères au sein de cette tranquillité ? Faut-il rappeler le triste procès du Président Johnson, les assassinats en permanence dans les États du Sud ; la corruption dans l'administration autant que dans les mœurs ; seule l'ambassade Chinoise est venue déridier ce tableau et le tout a fini par l'élection de Grant qui promet, dit-on, des jours meilleurs.

Après tout, l'histoire des nations ne s'embellit pas, et l'injustice, la trahison et la ruse profitent peu aux peuples et aux rois. Le seul tableau consolant est celui de l'Eglise, celui de ses luttes pour la justice, et celui de ses missions qui s'étendent et prospèrent sous les glaces de la Laponie et de la Sibirie comme dans les sables brûlants de l'Afrique. Partout combattue, elle lutte intrépidement ; souffrante en plusieurs endroits, en plusieurs autres elle triomphe, et partout elle soutient le règne du bien et de la vertu. L'Eglise est comme le soleil : les nuages qui passent devant l'astre du jour, peuvent bien en arrêter les rayons et les empêcher d'arriver à nos yeux, l'astre n'en poursuit pas moins sa brillante carrière ; il reste toujours le même, toujours la source de la lumière et de la fécondité ; les nuages se dissipent, et il respandit avec une nouvelle magnificence qui fait oublier les mauvais jours et qui donnent de nouvelles forces pour en traverser d'autres.

## II.

Au commencement de Décembre, Mgr. de Montréal a publié un Mandement accompagné de la Bulle pontificale qui convoque tous les évêques catholiques à assister au Concile général qui s'ouvrira le 8 Décembre prochain. Le prélat profite de l'occasion pour instruire les fidèles de tout ce qu'ils doivent savoir sur ce grand événement de notre siècle et la co-opération qu'ils y peuvent apporter, co-opération qui, comme toujours, consiste dans la prière, l'aumône et les œuvres de pénitence. Mais dans les circonstances présentes, l'aumône a tout naturellement un but déterminé, celui de venir plus particulièrement en aide par le *Denier de Saint Pierre* et l'œuvre des *Zouaves pontificaux*, c'est ce que le vénérable pontife développe avec toute l'ardeur de sa foi et de sa piété.

Les fêtes de Noël se sont partout célébrées avec magnificence. La présence du Père Ronay, attaché à la maison des *Pères de la Miséricorde* de New-York, a attiré à Notre-Dame une grande affluence de fidèles, tous



les jours de la Retraite préparatoire. Le Père Ronay a la parole facile, abondante, l'action naturelle, un organe clair et distinct qui remplit aisément tout le vaste édifice. Ses plans sont magnifiques, et le ton de bienveillance qui accompagne son débit le fait écouter avec un sensible plaisir. Les fruits ont répondu aux espérances; la vaste basilique a présenté, la nuit de Noël, un spectacle consolant pour la Religion, dans cette foule pieuse et recueillie qui, pendant plusieurs heures, se pressa aux abords de la sainte table. Espérons que ces fruits seront durables et perpétueront au milieu de nous le souvenir agréable du zélé missionnaire.

Un fait également intéressant pour l'Eglise en Canada, c'est le jugement porté par la cour d'appel de Québec, dans l'affaire de Mdelle. Godbout, religieuse au Bon-Pasteur. La cour a décidé que ses vœux n'avaient point entraîné la mort civile et par conséquent elle conservait ses droits d'héritière et de testatrice. Cette décision aura son importance dans tous les cas semblables qui pourraient se présenter, et éclaire un des points de notre jurisprudence sujet à de nombreuses difficultés.

Les nouvelles de la Rivière-Rouge sont toujours tristes. Les secours sont arrivés trop tard pour que l'on pu faire les achats de provisions nécessaires pour l'hiver, et aux froids et à la famine et à l'incendie est venu se joindre l'incursion des Sioux qui deviennent de plus en plus audacieux et inquiétants.

Deux morts ont clos cette année 1868 trop féconde en deuil: celle du Juge Draper, fils du Juge en Chef Président de la cour d'erreur et d'appel, et celle de M. l'abbé Fluct, ex-curé de Malden, dans le diocèse de London. M. Fluct était né dans le diocèse de Québec, et avait fait ses études au collège de cette ville. Depuis plusieurs années, il vivait retiré à Sandwich où il est mort presque subitement à l'âge de soixante dix ans.

On parle de fonder un nouveau diocèse dans le Canton de l'Est, et dont Sherbrooke serait la ville épiscopale. Ce ne serait pas sans utilité, car les communications entre ces cantons et Trois-Rivières, quoique facilitées par un embranchement de chemin de fer, ne laissent pas d'être encore très-difficiles pendant la plus grande partie de l'année. Un siège épiscopal de ce côté ne manquera pas de donner un nouvel élan à la religion et même ne servira pas peu à encourager les colons à persévérer dans leurs travaux de défrichement et à donner naissance à de nouvelles paroisses qui y attireront encore de nouveaux pionniers: c'est donc une œuvre civilisatrice en même temps que religieuse.

Au moment où nous allons clore cette chronique, la mort, pour son début de cette année, a frappé un coup qui retentit douloureusement parmi tous les amis de la Congrégation de Notre-Dame.

Qui, dans Montréal, n'a pas connu cette vénérable Sœur qui comptait plus d'un demi siècle de travaux et d'apostolat, tant dans les écoles qu'à la tête du noviciat et de la communauté des sœurs?

Or, c'est cette vénérable sœur SAINTE MADELEINE qui n'est plus, et il y aura dans chaque famille de la colonie, et des missions, plus d'une femme de cœur, qui lui doit son éducation, pour verser des larmes de regrets et de reconnaissance sur la tombe de celle que tant de fois elles ont appelée leur *Vénérée Mère*.

Née dans la paroisse de l'Ange-Gardien, aux portes de Québec, le 30 avril 1791, Marie Catherine Huot à 16 ans entra au noviciat de la Congrégation. Le 28 septembre 1809, elle prononçait ses vœux, sous le nom de Sœur *Sainte Madeleine* qui depuis est devenu le sien. Il y a dix ans, on célébrait avec pompe à la Congrégation l'anniversaire semi-séculaire de cette heureuse consécration.

Après treize années de travaux dans les missions, elle était placée à la tête du Noviciat qu'elle dirigea pendant dix-huit années. Elle fut ensuite sept ans assistante, vingt-deux ans à la tête de toute la Communauté et conseillère jusqu'à ces derniers temps, ayant conservé jusqu'à la fin la plénitude de cette intelligence droite, prudente et pratique qui a brillé dans tous les actes de sa longue administration.

C'est sous cette administration, en effet, que les écoles de faubourg se sont fondées dans Montréal, avec le concours du Séminaire, et sous la direction du Vénérable M. Quiblier, alors directeur de la Communauté. C'est sous cette sage supérieure que les Pensionnats de la Congrégation sont entrés dans la voie où ils jettent tant d'éclat; que de nombreuses missions ont été fondées, que d'autres tombées par le malheur des temps se sont relevées; que les bâtiments de la maison-mère se sont agrandis; que la Congrégation a presque décuplé, et pris ces prodigieux accroissements qui font l'admiration de nos concitoyens et des étrangers.

Voilà certes des travaux et des succès qui méritent une éternelle mémoire, et cependant ce n'est pas ce que nous admirons le plus dans la vie de cette vénérable religieuse. Ses œuvres, comme celles de la femme forte, la loueront sans doute dans les assemblées des hommes, *et laudent eam in portis opera manuum ejus*; mais ses vertus la loueront encore plus haut dans l'assemblée de ses sœurs; son mérite, sa piété, sa vigilance, son amour de la discipline et cette bonté inaltérable qui depuis si longtemps, lui avaient conquis l'estime, la confiance et la vénération de toutes les personnes qui l'ont connue.

Une seule génération séparait la sœur Sainte-Madeleine de la sœur Bourgeoys et de ses premières compagnes. Elle conservait avec respect toutes les saintes traditions de cet esprit éminent de la religieuse et de l'Apôtre qu'elle avait puisé comme à la source de son Institut; et pour nous, jamais religieuse ne nous a rappelé avec plus de vérité et de religion la Fondatrice même de la Congrégation.

Vénérable relique d'un temps dont le souvenir ne saurait trop revivre parmi nous, elle était un centre de lumière, de religion, de régularité et de

vertus à la fois nobles, simples, courageuses et modestes dont la douce influence réunissait dans une même unité d'esprit, toutes les pensées et tous les cœurs. Son départ laisse un vide qui n'est égalé que par les immenses regrets qu'elle laisse après elle. Puisse ce vide se combler au plus tôt, pour la prospérité d'une maison, qui se rattache aux premières assises de notre Colonie, et qui l'a toujours suivie dans ses revers comme dans sa bonne fortune et ses progrès.

## III.

C'est le 23 Novembre qu'ont été exécutés les deux maçons Monti et Tognetti, agents principaux des Garibaldiens, qui ont fait sauter à Rome la caserne Serristori et causé la mort de vingt-sept zouaves et mutilé dix autres.

Ils se sont repentis avant de mourir. Au moment de marcher au supplice, ils ont demandé à parler au commandant des Zouaves, et en présence de toute la foule, ils l'ont conjuré de voir leur repentir et de leur obtenir le pardon des zouaves et des familles des victimes. Monti était obsédé par la pensée qu'il avait jeté dans l'éternité vingt-sept hommes qui n'avaient pas même eu le temps de se préparer au jugement de Dieu, et il criait :

*Perdono! Perdono!* " Pardon ! Pardon ! "

M. de Charette lui a répondu ainsi qu'à Tognetti que les zouaves les avaient déjà pardonnés, qu'ils avaient même songé déjà à prendre soin des familles des condamnés.

" Eh bien ! monsieur, s'est écrié Monti, au nom de Jésus-Christ devant qui je vais paraître, donnez-moi un baiser comme gage de votre pardon."

Tognetti attendri a demandé la même grâce, et M. de Charette, les yeux pleins de larmes d'attendrissement, les a pressés dans ses bras.

Puis ils ont marché à l'échafaud, la tête voilée. Monti calme et rempli d'espérance, s'est agenouillé une dernière fois aux pieds de l'aumônier. Tognetti qui ne s'était converti que la veille au soir, soutenu par un père passioniste a témoigné moins de tranquillité. Par deux fois, il s'est écrié d'une voix haute : *Mio Dio, misericordia!* " Mon Dieu, miséricorde ! "

Il y avait deux mille soldats formant le carré sur la place, et derrière ces haies de fusils, des masses compactes de spectateurs. Toutes les respirations étaient suspendues. La voix forte du mourant a fait courir un frisson de pitié dans tous les cœurs.

M. le marquis de Banneville, qui remplace M. de Sartiges à Rome, en qualité d'ambassadeur, a été reçu par le Pape et lui a adressé en substance ce qui suit : " Je me sens très-heureux, dans la première audience que daigne m'accorder Votre Sainteté, de lui offrir de la part de l'Empereur, mon maître, de vifs témoignages de reconnaissance pour la bénédiction qu'elle

lui a accordée à Civita-Vecchia, ainsi qu'à l'Impératrice et au Prince-Impérial, à l'armée, à la marine et à la nation. Plus que jamais, l'Empereur s'estime heureux de voir les sentiments qu'il a dans le cœur pour Votre Sainteté et pour le Saint-Siège partagés par son peuple ; aussi ni l'Empereur ni la France ne manqueront au devoir filial de protection et de secours que réclame la situation de votre pouvoir."

A la réception des Officiers-français à laquelle l'ambassadeur fait ici allusion, il y eut un incident assez singulier.

Pendant que le pape était assis sur son trône, entouré des prélats de sa maison et du général, tous debout sur les marches de ce trône, le nombre des personnes qui se présentaient pour le baisement des pieds était si grand, que l'échafaudage recouvert d'un tapis, s'est disjoint, un craquement s'est fait entendre et tous ces personnages et le Pape lui-même ont chancelé.

Cependant, sans s'émouvoir et demeurant fermement assis, Pie IX a dit en riant au général Dumont, qui lui offrait son bras pour appui :

" Vous le voyez, monsieur le général, le trône du Pape peut chanceler, mais le Pape ne tombe pas. . . Vous êtes là d'ailleurs, et je m'appuie sur vous. . . sur la France, n'est-ce pas ?

La France catholique et l'Eglise sont en voie de récupérer les Saints Lieux. Le Sultan, après la guerre de Crimée, a fait don à Napoléon III du sanctuaire de Sainte-Anne.

Ismail-Pacha, vice-roi d'Egypte, a fait présent à l'Impératrice Eugénie de l'arbre et du jardin de Marie *Matarieh*, à Héliopolis, lieu de repos de la Sainte-Famille, en Egypte.

M. de Lesseps, sur le canal de Suez, a relevé le sanctuaire où s'arrêta la Sainte-Famille lorsque fuyant les sicaires d'Hérode, elle pénétra en Egypte.

Madame la Princesse de la Tour-d'Auvergne vient de donner au gouvernement français le terrain qu'elle avait acquis, et le sanctuaire qu'elle fait élever sur l'emplacement où Notre-Seigneur nous a enseigné le *Pater Noster*.

Madame de Nicolai a donné aux Franciscaines françaises, Emmaüs et la maison de Marthe et Marie.

Enfin nous apprenons que le lieu appelé *Maison de Marie*, sur le mont Sion, près du saint Cénacle, vient d'être acquis par un français. Ainsi se perpétue et s'étend le protectorat séculaire que la France a toujours exercé sur les Lieux-Saints.

Un groupe de Vendéens et de Bretons a fait présent au Saint-Père d'une batterie de canons. Une adresse a été lue, à cette occasion, par le Lieutenant-Colonel des zouaves, M. de Charette.

SAINT PÈRE,

“ La Bretagne et la Vendée, sœurs depuis longtemps par le dévouement et la foi, s'unissent encore aujourd'hui pour offrir à l'Eglise et à son auguste chef un sincère et filial hommage ; elles s'unissent aussi pour mettre à la disposition de Votre Sainteté une batterie complète d'artillerie rayée, destinée à donner une force nouvelle à votre vaillante armée.

“ Nos pères, il y a cent ans bientôt, soutinrent, pour la cause catholique, une lutte à jamais mémorable. Aux yeux des contemporains, leur sacrifice put paraître un moment stérile ; il n'en fut rien cependant, et la postérité s'est levée pour dire qu'ils succombaient comme les premiers chrétiens, en faisant sortir la victoire du sein même de leur défaite.

“ C'est dans leur résistance héroïque que le pouvoir d'alors puisa l'énergique conviction qu'il serait plus facile de décider la France à sacrifier ses plus chers intérêts qu'à se laisser dépouiller de la vieille foi de ses aïeux.

“ Aujourd'hui, nos frères et nos fils sont encore armés pour la même cause ; ils vous entourent, Très-Saint Père, ils sont prêts à vous faire un rempart de leurs corps.

“ Que votre bénédiction et vos prières rendent aussi leur dévouement fécond et leur fasse obtenir la grâce de conserver au noble pays des Francs, la Foi de Rémy, de Clotilde et de St. Louis, cette foi dont les annales se confondent avec sa propre histoire. Puissent la Bretagne et la Vendée avoir encore une fois l'insigne honneur de communiquer et de répandre l'étincelle sacrée, après l'avoir gardée fidèlement dans leur sein ; puissent-elles continuer à jouer le glorieux rôle que notre belle France a toujours rempli vis-à-vis du reste du monde, celui de premier soldat de Dieu, de l'Eglise et de la société.

Prosternés humblement à vos pieds, nous sollicitons ardemment la bénédiction apostolique et nous vous offrons l'hommage de notre filiale vénération.

Sa Sainteté a répondu :

“ Je répondrai en Italien afin que chacun ici m'entende, et parce que nous sommes dans cette haute et sainte cité de Rome.

“ Je reçois les témoignages d'amour, de dévotion et de fidélité que vous m'exprimez au nom de vos compatriotes, et je les en remercie. A moi qui suis un ministre de paix, il pourrait paraître étrange de me voir au milieu des armes ; mais je suis ministre de Dieu, et il faut se rappeler que celui à qui l'on donne le nom de Dieu de paix est aussi le Dieu des armées, et que le combat contre le mal doit être incessant.

“ Vicairé de Jésus-Christ, je défends dans le monde la vérité, la justice, le droit de chacun, et c'est pour cela qu'il convient que dans ce même monde, on s'unisse pour me défendre moi-même ; dans mon droit, qui est celui de la sainte Eglise.

“ Oui, je vous remercie vous tous qui êtes présents ici, et cette jeunesse choisie et ceux qu'elle représente, et aussi les braves soldats qui sont directement mes sujets et rivalisent avec vous pour la défense de la cause du Saint-Siège.

“ Soutenu par vos bras, par ces armes et surtout par le secours du Tout-Puissant, nous verrons l'ennemi s'arrêter devant les murs impérissables du Vatican. Et cela sera si notre vie est sainte et conforme à notre mission, si nous sommes bien à Dieu et si Dieu est avec nous : *Si Deus pro nobis, quis contrà nos ?*

“ C'est pourquoi je le prie de répandre sur vous ses bénédictions. Je le prie pour vos corps, afin qu'il les maintienne forts et robustes par le travail, pour l'exercice de votre ministère ; je le prie surtout pour vos âmes, afin qu'il les ait en sa grâce et les protège contre vos ennemis. Je le prie enfin de vous garder dans sa paix en ce monde et aussi en l'autre où il n'y aura plus de guerre, plus de besoin de ces armes, mais où nous vivrons dans une béatitude éternelle.

“ J'appelle donc sur vous tous, je le répète, les bénédictions de Dieu, aussi larges, aussi abondantes que vous les pouvez désirer. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen.”

#### IV.

L'opinion publique qui fesait peser sur M. Pinard, ministre de l'Intérieur, la responsabilité des troubles que la souscription Baudin avait excités à Paris, et les mesures de rigueurs exercées contre la presse, a obligé le cabinet de l'Empereur à modifier la composition du ministère. M. Moustiers, ministre des Affaires Etrangères, et M. Pinard ont donné leur démission ; M. Moustiers a été élevé à la dignité de Sénateur et remplacé par M. de la Valette. M. de Forcade la Roquette a remplacé M. Pinard au ministère de l'Intérieur. Les modifications ont donné satisfaction à l'opinion publique et amené l'apaisement des esprits.

Nous avons à signaler depuis quelques mois la mort de plusieurs personnages illustres à divers titres : celle de Rossini, le roi de la musique ; celle de Havin, l'un des rois de la libre-pensée ; celle de Rothschild, le roi de la finance, et en dernier lieu celle de Berryer, le roi de l'éloquence. Mais ce qui console au milieu de ce deuil qui intéresse non-seulement la France, mais le monde civilisé tout entier, c'est que la Religion n'a point eu à gémir sur des scandales. Rossini est mort comme on pouvait l'attendre de l'auteur du *Stabat* : Havin, préoccupé depuis longtemps de faire une fin chrétienne, s'est confessé, a reçu les derniers sacrements de l'Eglise, et a laissé de douces espérances à sa famille éplorée, que les voltairiens essaient vainement de lui arracher, ces philanthropes sans cœur et sans pitié, et qui pour tout bagage n'ont qu'un esprit gâté.

Mais aucune fin n'a été plus chrétienne que celle de Berryer. Revenu depuis plusieurs années aux pratiques d'une religion qu'il n'avait jamais cessé de respecter, d'aimer et de défendre, il s'est noblement et courageusement préparé à la mort. Dans toute la vigueur de son intelligence, il a voulu se mettre en règle avec Dieu, et a reçu en pleine connaissance les derniers sacrements. Puis, il a quitté Paris, s'est fait transporter à son château d'Augerville, et là il n'a cessé d'édifier ceux qui l'entouraient pendant son agonie de dix jours, qui a fait dire à un journal peu suspect de cléricalisme : *on a beau dire, le meilleur moyen de mourir doucement, c'est de mourir chrétien.*

Les plus belles intelligences, les esprits même qui s'étaient montrés les plus hostiles à la Religion, viennent donc presque tous, au moment suprême, rendre hommage à cette religion qui est la force de la vie et la consolation de la mort. Ayons pitié de l'impie et méprisons ses blasphèmes, prions pour lui, et attendons-le à son lit de mort. C'est là que le fond du cœur se dévoile ; c'est là souvent que Dieu attend ses ennemis pour faire éclater sa suprême miséricorde et sa justice. Havin avait plus d'une fois contribué à faire accueillir le prêtre par des mourants mal disposés ; qui sait combien ces actes de suprême charité ont pu peser dans la balance divine ?

Toujours est-il que l'Eglise a d'ineffables tendresses pour ses plus grands ennemis, parce qu'avant tout elle aime les âmes rachetées du sang précieux de Jésus-Christ et appelées à une éternité de bonheur.

## V.

Les élections pour la *chambre des communes* viennent de se terminer en Angleterre, et tel est leur résultat que l'on peut affirmer sans crainte que c'est un vrai triomphe pour la cause catholique. M. Disraéli a été complètement battu ; son adversaire M. Gladstone, le chef du parti libéral et le champion éloquent des droits de l'Irlande, entre à la nouvelle chambre avec une majorité double de celle dont il disposait l'année dernière. Au lieu d'une majorité de 60 voix, il en aura une de 108 pour appuyer sa politique. C'est là un avantage considérable et qui fait prévoir déjà quelle sera la solution qui sera donnée aux graves questions soulevées par M. Gladstone. Si l'on veut savoir quel a été le caractère des récentes élections, l'esprit général qui a inspiré les choix qui viennent d'être faits, il suffit de lire les détails que nous fournissent les journaux anglais des deux partis.

Un fait important et qui nous prouve quels sont les heureux changements opérés dans l'opinion publique, c'est le soin avec lequel les futurs députés se sont appliqués à ménager les électeurs catholiques. Il y a quelques années, on ne se fût guère inquiété de leurs votes ; ils étaient en telle minorité qu'il était à peu près inutile de se préoccuper beaucoup d'adversaires dont l'influence était nulle. Mais le sentiment de la justice,

le bon sens et la raison du peuple anglais ont triomphé des vieux préjugés d'autrefois, et c'est au nom du droit que les protestants demandent que l'on mette fin au maintien de l'*Eglise officielle* en Irlande. Au sein du pays il y a unanimité presque complète à ce sujet : aussi a-t-on remarqué qu'un grand nombre de candidats, même hostiles, affectaient de parler avec respect de la question religieuse ; évitant avec le soin le plus scrupuleux de blesser les croyances qu'ils eussent outragées autrefois dans le but de gagner la faveur populaire.

Un autre fait non moins digne d'être signalé, c'est l'accord parfait des catholiques entre eux et leur unité de vues dans la lutte actuelle. Ils étaient fort divisés naguère : malgré leur petit nombre, les catholiques d'Angleterre ne pensaient pas et n'agissaient pas comme les catholiques d'Irlande. Les uns, partisans de M. Gladstone, suivaient fidèlement la fortune des libéraux ; les autres, au contraire, dévoués à M. Disraéli, demeuraient attachés au parti conservateur. Mais par ses fautes et par la manière dont il a posé la question électorale, M. Disraéli a fait disparaître toutes les divisions. " Il ne s'agit plus, nous dit le correspondant du *Monde*, d'un conflit purement politique entre libéraux et conservateurs : la lutte, au fond, est toute religieuse ; il faut se prononcer entre l'intérêt catholique et l'intérêt anticatholique." Ainsi avec les élections de 1868, une ère nouvelle s'ouvre pour les catholiques en Angleterre ; ces derniers entrent sérieusement dans la vie politique de leur pays, et, grâce aux imprudentes résistances du premier ministre, ils y entrent parfaitement unis. Et cela est si vrai, que voter en ce moment pour les candidats favorables au ministère actuel, c'eût été, à leurs yeux, un acte de trahison envers leur foi.

L'affaiblissement des préjugés protestants sert encore à augmenter la force des catholiques d'Angleterre. Les paroles du *Times* à ce sujet sont significatives ; elles nous prouvent que les vieilles passions d'autrefois ont disparu, et que nous sommes bien loin du temps où le peuple de Londres traînait dans la boue l'image du cardinal Wiseman. Rien n'a été plus remarquable, dit ce journal, dans l'histoire de la lutte actuelle, que l'avortement de toutes les tentatives faites pour stimuler ce qu'on appelle le zèle protestant. Des efforts de tout genre ont été faits en haut et en bas, mais toujours sans résultat. M. Disraéli, qui se souvient peut-être plus qu'il n'observe, a cherché à enflammer l'enthousiasme protestant de la nation. Il a complètement échoué."

Sans doute, il y a encore bien des gens en Angleterre qui ne seraient pas fâchés, comme dit le *Times*, de voir se rallumer *les flammes de la rage religieuse* ; mais il y en a un plus grand nombre encore qui condamnent de semblables excès et qui sont prêts à s'y opposer de toute l'autorité de leur caractère et de leur talent. Voici un fait qui peut nous servir de preuve. L'association protestante de Birmingham avait demandé



à ses candidats de prendre certains engagements, celui entre autres de demander l'expulsion des jésuites de l'Angleterre. C'est M. Bright, un protestant qui appartient à la secte des quakers, qui s'est chargé de repousser de telles prétentions : " Je dois vous faire observer, a-t-il dit, que vous adoptez une singulière ligne de conduite en proposant d'expulser certaines personnes d'Angleterre. Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis un protestant pur, puisque je m'oppose à toute puissance cléricale ; mais je ne puis consentir à voir commettre au nom du protestantisme une injustice de nature à semer le trouble et la discorde dans le pays tout entier."

Tel est l'esprit nouveau qui commence à se répandre en Angleterre. C'est là un présage des plus heureux et qui nous autorise à concevoir les meilleures espérances pour l'avenir de la religion en Angleterre.

## VI.

Au sud de la Grèce, en face du Péloponèse, est situé l'île de Crète, aujourd'hui l'île de Candie.

C'est une île de 37 lieues de long et de 12 à 13 lieues de large avec une population de 170,000 habitants, 50,000 musulmans environ et 120,000 chrétiens.

L'île est partagée dans toute sa longueur par une chaîne de montagnes, qui la sépare en deux parties qui ne se ressemblent pas.

Au nord sont des plaines fertiles, des côtes couvertes d'oliviers et de vignes. Trois villes, chefs-lieux de trois provinces, résidences de trois pachas, s'échelonnent sur ses côtes.

La Canée, la plus voisine de la Grèce, est une ville de 18,000 âmes fondée par les Vénitiens et le centre du commerce.

Au sud, sur l'autre versant du Mont-Blanc, se déroule le pays des Spakiotes, dont les villages semblent des nids d'aigle perchés au sommet des rochers qui bordent d'immenses précipices. Quand l'insurrection s'établit dans de pareilles forteresses elle est irréductible, et c'est ce qui explique comment quelques milliers de Candiotes tiennent depuis trois ans en échec toute la puissance Ottomane.

Au centre de la Crète, s'élève le Mont Ida, le berceau de Jupiter, et célèbre par son miel. A ses pieds sur la côte-nord, végète Rétimo ; près de là, est la fameuse grotte de Melidhoni, où trois cent chrétiens furent brûlés par les Turcs, dans la guerre de 1822 ; c'étaient des vieillards, des femmes et des enfants dont les pères, les époux et les fils combattaient dans la montagne.

En continuant de longer la côte nord et en se rapprochant de l'Asie on rencontre Candie qui ne conserve que des débris de sa grandeur passée ; son port était jadis très-fréquenté, sa forteresse imprenable ; au milieu du XVII

siècle, défendue par les Vénitiens, elle soutint contre les Turcs un siège de 20 ans. Aujourd'hui c'est une ville de 12,000 dont le commerce le plus important est celui des éponges.

Une centaine de bateaux montés par sept à huit plongeurs se livrent à cette pêche lucrative, mais dangereuse. Le malheureux qui se risque à ce travail risque sa vie. Attaché par une corde que tiennent ses compagnons, il fait le signe de la croix, dit une prière et plonge, portant au bras une pierre énorme qui l'entraîne au fond. En quelques minutes, il détache les éponges du rocher et les entasse dans un filet. Quand la respiration lui manque, il donne un signal et on le remonte, mais il faut compter sur les retards, la rupture de la corde et les requins.

L'histoire de la Crète n'a pas été sans gloire ; elle a eu dès l'origine un roi célèbre par la sagesse de ses lois, c'est Minos, dont la législation n'a guère laissé d'autre trace que celle que l'on retrouve dans le *Télémaque* ; la Crète perdit de bonne heure son indépendance que ne surent point conserver ses habiles archers. Unie sous Idomenée qui ne régna peut-être que dans la légende, ses divisions perpétuelles, favorisées par la configuration même du sol, amenèrent les Grecs, auxquels succédèrent les Romains : envahie par les Sarrasins au VIII<sup>e</sup> siècle elle fut reconquise par les empereurs de Constantinople au temps des Croisades, puis cédée aux Vénitiens en 1304. Reprise par les Turcs au XVII<sup>e</sup> siècle, elle n'a cessé depuis de leur appartenir, et d'être soumise aux violences et aux exactions des beys, dont l'impunité dans laquelle ils vivaient, vu leur éloignement de Stamboul, encourageait l'injustice et la cruauté.

Mais un jour La Porte se lassa des violences de ses gouverneurs, elle envoya Osman-Pacha qui rassembla les beys de l'île dans son palais de la Canée et les fit tous décapiter. A chaque tête qui tombait on tirait le canon, et toute la ville devait se réjouir, celui qui n'applaudissait pas avait la tête coupée : bientôt l'allégresse fut universelle.

Mais la Porte elle-même se lassa de la justice d'Osman et lui envoya le Grand Cordon ; il le reçut avec respect, le baisa, se le passa au cou et on l'étrangla. Puis les exactions recommencèrent et les Crétois lassés se soulevèrent en 1821 avec la Grèce toute entière. La Grèce conquit son indépendance, mais la Crète resta à Moustapha-Pacha, qui pour ramener l'ordre payait vingt-cinq piastres une oreille grecque. Le calme se rétablit à merveille.

En 1858, Veli-Pacha, fils de Moustapha, voulut réformer l'île, mais il ne fit que la pousser à la révolte. On demanda son rappel et il partit, ce ne fut cependant pas sans se faire prier.

Depuis 1866, les Crétois sont de nouveau mécontents. Ils se plaignent des impôts, des routes, des écoles, de leurs conseils, de leurs pachas. De plus, ils s'imaginent qu'annexés à la Grèce, ils seront libres d'impôts, qu'ils auront des écoles, des chemins, des conseils et des gouverneurs parfaits, absolument comme si le Canada s'annexait aux Etats-Unis.

La Grèce encourage les Crétois, leur fournit des vivres et des armes. Le gouvernement ottoman a protesté et menace de rompre avec le cabinet d'Athènes. Le premier coup de canon a été tiré par l'*Erosis* bloqué aujourd'hui par l'escadre turque. Les hostilités ne sont pas commencées, mais si la convention des puissances réunie à Paris ne peut réussir à poser une base de conciliation, la guerre ne peut manquer d'éclater.

“ Cette guerre malheureuse, témérairement engagée, obstinément soutenue, aura reculée de vingt ans l'émancipation complète des Crétois. En suivant la voie dans laquelle ils étaient entrés, ils seraient arrivés beaucoup plus vite à leur but. Par la seule efficacité du travail et de l'épargne ils éliminaient complètement de leur île l'élément turc. Ils auraient ensuite obtenu sans peine leur autonomie presque complète, et comme à Samos un prince chrétien, rattaché à la Porte par un simple rien de suzeraineté nominale. La guerre a pour longtemps rendu la réalisation de ces espérances impossible. Les champs sont ravagés, les arbres détruits, la population décimée, des haines inextinguibles ont été allumées entre les familles. La Porte irritée a mis son honneur à ne plus céder, et elle prendra des mesures pour rendre désormais sa domination plus assurée. Là, comme partout, la révolution est venue gêner l'œuvre qui se poursuivait sans elle.”

## VII.

La grande question qui, aux Etats-Unis, a succédé à celle des élections, est la question financière. Elle occupe le commerce, les partis politiques, la presse, tout le pays. Quelle florissante république que celle de nos voisins ! Un vrai tonneau de Danaïdes. Sans guerre, et avec une armée de 45,000 hommes au plus ; sans nuage à l'horizon, avec des impôts colossaux, et un budget qui dépasse celui de toutes les autres puissances du monde, elle trouve encore le moyen de faire par mois une dette de douze millions de dollars !! En vérité, l'âge d'or est revenu chez les Yankees. Pourquoi les Canadiens ne veulent-ils pas comprendre une vérité si évidente et s'obstinent-ils donc à vouloir demeurer pauvres lorsque la fortune est à leur porte ? . . . Il y a tels employés au Congrès et dans les rangs inférieurs de la bureaucratie qui, il y a quatre ans, ne *valaient* pas un dollar et qui aujourd'hui en *valent* deux cent mille. Ailleurs un tel succès s'appellait un scandale, là c'est bonne fortune, et l'employé deviendra *honorable*. La dette n'en pèse pas moins, cela se conçoit, sur les épaules de la nation qui ne trouve pas de meilleur moyen de combler le gouffre que la répudiation. Le Président ne s'est pas caché dans son message, au Congrès, il a même proposé de suspendre le paiement des intérêts pour l'employer à amortir le capital. Le Congrès a répudié le moyen, plus par haine contre l'homme que par honnêteté. La généralité des esprits n'en paraît pas moins convaincue de la nécessité d'une répudiation, il ne s'agit que de trouver le moyen le moins compromettant.

A Cuba, l'insurrection qui a éclaté à la chute d'Isabelle, n'a cessé de faire des progrès, et quoique les nouvelles soient assez incertaines et contradictoires, cependant elles semblent être favorables aux insurgés. La situation est triste, la disposition générale des esprits tend à rompre avec la Métropole, et beaucoup de planteurs prendraient parti pour l'insurrection, s'ils ne craignaient la ruine de leur fortune qui suivra très-probablement l'abolition de l'esclavage et l'émancipation des nègres. Les États-Unis suivent avec une certaine anxiété, les vicissitudes de ce drame, dont l'issue peut ajouter une étoile à leur drapeau. Une expédition de flibustiers s'organise, dit-on, à New-York, pour voler au secours des insurgés ; espérons qu'ils arriveront trop tard, si toutefois ils mettent à la voile, et que les troupes qui arrivent d'Espagne auront rétabli l'ordre avant que la révolte ait fait de trop rapides progrès pour être réprimée.

C'est bien assez déjà, que des capitalistes New-Yorkais aient acheté la vaste Baie de Samana à l'Ouest de St. Domingue ; l'intention du gouvernement, avec l'entente duquel toutes les négociations ont été conduites, est d'y établir une station navale. C'est une des plus belles positions, au centre des Antilles, à la portée de Cuba et commandant toutes les colonies européennes.

L'amnistic que le Président a proclamée le jour de Noël est *sans condition et sans réserve pour toutes les personnes qui ont pris part directement ou indirectement à la dernière insurrection*. Ainsi tombe le procès de Jefferson Davis. Les exilés pourront rentrer, être réintégrés dans leurs droits, privilèges et immunités civiles, sans pouvoir aspirer aux charges, à moins que le Congrès ne leur rendent par un vote ce privilège, ce que l'on espère. Cet acte est de bonne politique, il est le dernier mot de réconciliation officielle des membres de la famille américaine ; il peut raffermir la confiance et le crédit ; favorablement accueilli par tout le pays, il couronnera dignement la Présidence de A. Johnson, qui n'aura pas été sans vertu au milieu de tant de défaillances politiques.

H\*\*\*

## NÉCROLOGIE.

Louis I de Bavière.—Mgr. Vicari.—Sir J. Simpson.—J. Buchanan.—Narvaez.—Lord Brougham.

La mort, pendant l'année 1688, s'est abattue comme une épidémie sur un grand nombre de personnages illustres : elle n'a épargné ni les têtes couronnées, ni les princes de l'Eglise ; les hommes d'épée pas plus que les hommes de robe ; elle n'a eu de privilèges pour personne, ni pour les savants, ni pour les artistes, elle n'a oublié ni les maîtres de la finance, ni les rois de la publicité, et partout elle a choisi ses victimes entre les plus distingués.

Déjà, dans un premier article nécrologique, publié au mois de nous avons signalé quelques noms dignes d'attention, aujourd'hui nous poursuivons cette tâche douloureuse sans nous arrêter cependant à tous ceux qui méritent un souvenir. Nous nous bornerons au nom de ceux, autour desquels s'est fait plus de bruit, et qui par leurs œuvres ou leur caractère appartiennent non pas seulement au pays qui les a vus naître, mais au monde entier, auquel ils peuvent servir d'exemple ou de leçon.

### I.

#### LOUIS I<sup>ER</sup>, ROI DE BAVIERE.

*Avril.*—Louis I, roi de Bavière, était né le 25 août, 1786, du premier mariage du roi Maximilien Joseph. Il étudia aux Universités de Landshut et de Gœttingue et prit part aux campagnes de Napoléon 1, contre l'Autriche, en 1809. Se livrant ensuite tout entier à son goût pour les Beaux-Arts, il consacra toutes ses économies à la formation d'un magnifique musée de sculpture.

En 1826, il succéda à son père, et son gouvernement donna les plus belles espérances. Il fut en effet le dernier des monarques de Bavière qui ait su comprendre le rôle et le caractère de cette antique monarchie aussi ancienne que celle de Charlemagne. Au Moyen-Age, au temps de la Réforme surtout, la Bavière se tint à la tête de la ligue catholique ; elle fut le champion du droit, de l'église et des libertés allemandes. Le roi Louis tenta de rendre ce rôle à la Bavière en transportant à Munich le centre intellectuel et artistique du catholicisme allemand. Ce plan eut les meilleurs résultats. L'Université catholique de Munich tint tête à toutes les Universités allemandes, et exerça une action considérable sur l'Eglise même tout entière. L'école artistique, de son côté, renouvelait les pieuses traditions du Moyen-Age, et ses triomphes des plus beaux siècles chrétiens.

La Bavière, à la tête de l'Allemagne catholique, pouvait servir de médiatrice entre la Prusse et le Saint-Siège, et rendre d'immenses services à la religion : malheureusement le cabinet du roi était atteint de Joséphisme, et il faut l'avouer, les mœurs du prince ne répondaient pas à sa foi. Il s'était donné une maîtresse dans la fameuse courtisane Lola-Montès. L'ex-danseuse, fut créée comtesse de Landsfeld et devint omnipotente. Le ministère Abel, tout dévoué à la Religion, fut renversé, l'Eglise fut mise en tutelle, et le prince de sa propre main brisa toute son œuvre, dispersa les savants qu'il avait réunis autour de sa personne, Munich ne se releva pas de ce coup, le trône du prince en fut même ébranlé : regrettant son passé, et n'ayant aucune confiance dans l'avenir, il prit le parti d'abdiquer en faveur de son fils aîné Maximilien II.

Malgré ses fautes, le gouvernement de ce prince n'a pas été sans une certaine réputation de sagesse. Il fit un bon emploi des finances : inaugura le premier chemin de fer qu'ait possédé l'Allemagne, celui de Nuremberg à Furth ; fit creuser le beau canal de Louis qui unit le Danube au Mein, et non content d'embellir sa capitale, il en fit une des premières villes artistiques et scientifiques de l'Europe, par la protection qu'il accorda aux peintres et aux sculpteurs, et le soin qu'il eut d'y transférer l'Université de Landshut. Munich de ce jour fut appelée l'Athènes allemande.

Le roi Louis a publié des poésies, et un ouvrage en prose intitulé : *Les compagnons de Walkhalla*, ouvrages qui portent l'empreinte d'une grande originalité dans la forme.

Depuis son abdication jusqu'à sa mort, le roi Louis ne s'occupa plus que d'œuvres religieuses et artistiques, réparant ainsi un moment d'oubli et d'erreur. Ses anciens sujets oublièrent bientôt tous les griefs qu'ils avaient contre lui, et ne se ressouvenant que des belles entreprises qu'il avait conçues et exécutées, lui rendirent son ancienne popularité.

Au mois de Mars, le roi était à Nice, c'est là que la mort est venue le visiter : elle le trouva préparé ; la veille, il avait reçu du Pape, par le télégraphe, la bénédiction apostolique. Il était âgé de 82 ans.

## II.

MGR. HERMAN VICARI, ARCHEVEQUE DE FRIBOURG EN BRISGAU.

Le 13 avril, l'Allemagne perdait un illustre prélat qui a joué un grand rôle dans l'histoire politique et ecclésiastique du Grand-Duché de Bade.

Né en 1773, à Aulendorf en Souabe, ses études terminées à l'Université d'Ingolstadt, il fut nommé chanoine à Constance, puis ensuite à Fribourg.

En 1832, Grégoire XVI, le nommait Evêque *in partibus*, de Macra, et le proposait au siège archiepiscopal de Fribourg, mais le gouvernement

Badois qui le redoutait, refusa de le reconnaître. Proposé de nouveau, en 1842, il fut accepté. Les six premières années de son épiscopat ne furent troublées par aucune difficulté sérieuse de la part du gouvernement, mais en 1848, le ministère s'immiscant de plus en plus dans les affaires ecclésiastiques, le courageux prélat, appuyé de tous ses suffragants et de la partie la plus saine de son clergé, et d'ailleurs approuvé par Rome, ouvrit en faveur de la liberté de l'Eglise, cette lutte célèbre contre le ministère, qui eut tant de retentissement en Europe, qui dura huit ans, et qu'il appelait la *Voie du martyre*.

La nomination exclusive aux charges et aux bénéfices ecclésiastiques ; l'éducation et la surveillance du clergé ; l'instruction religieuse dans les écoles ; le droit d'avoir des tribunaux ecclésiastiques, pour les affaires religieuses ; l'inspection des écoles et collèges catholiques, telles ont été les libertés réclamées par le Prélat, avec le courage des pontifes des premiers âges.

Le ministère refusa, le conseil supérieur des affaires ecclésiastiques résista ; le prélat lança l'excommunication et l'interdit.

Le gouvernement répondit par une déclaration frappant de nullité les actes de l'Archevêque, et lui donna un *coadjuteur laïque* pour l'administration des biens ecclésiastiques, le pontife maintint l'interdit et les populations se trouvant privées du ministère sacerdotal, force fut au Ministère d'en appeler à Rome qui donna raison à l'Archevêque. La guerre recommença de nouveau, un nouvel appel fut interjeté à la Cour Romaine, les négociations s'ouvrirent, et en 1854 les partis apaisés, la paix fut rendue à l'Eglise.

Dans les événements de 1866 qui ont si profondément modifié la situation des Etats de l'Allemagne, l'Archevêque de Fribourg, craignant la prépondérance du protestantisme, s'opposa aux tendances annexionnistes de la Prusse ; il n'accepta qu'à contre cœur les résultats de Sadowa et du traité de Prague, et il lutta avec ardeur pendant les élections douanières, pour faire triompher les candidats anti-prussiens, lorsque la mort est venue lui arracher les armes des mains. Il avait combattu 26 ans le bon combat, et semé le bien autour de lui pendant une carrière qui se prolongea jusqu'à l'âge de 95 ans. Il jouit aujourd'hui de la couronne promise aux vaillants défenseurs de l'Eglise militante, et du repos éternel qu'il a bien mérité.

### III.

#### SIR JAMES SIMPSON.

Le même mois s'éteignait, à Londres, un guerrier d'un autre rang, Sir James Simpson, un des vétérans de l'armée anglaise.

Il fit ses premières campagnes en Espagne, sous Wellington, servit avec distinction dans les Indes, et lors de la guerre de Crimée fut nommé Chef d'Etat-Major. Il s'attira l'animadversion de l'aristocratie, par un ordre du jour, dans lequel il flétrissait la conduite des officiers qui demandaient à revenir en Angleterre.

Général en chef après la mort de Raglan, il blessa les susceptibilités nationales en proclamant les Français les premiers soldats du monde.

Obligé de donner sa démission, il eut pour remplaçant le général Codrington qui ne prit pas le Redan.

## IV.

## JAMES BUCHANAN, EX-PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS.

James Buchanan, mort le 22 avril 1868, à l'âge de 78 ans, au sortir du collège de Carlisle, étudia le droit, se fit recevoir homme de loi et plaida avec distinction.

Député de la Pennsylvanie en 1814, six ans plus tard il fut nommé membre du Congrès, et il siégea à Washington jusqu'en 1831.

Il entra alors dans la carrière diplomatique, fut nommé ambassadeur à St. Pétersbourg, puis Sénateur Secrétaire d'Etat sous la présidence de Polk, et prit part aux affaires les plus importantes de cette époque, l'annexion du Texas, de la Californie et la guerre du Mexique. (1845-1847.)

Sous le gouvernement de Taylor, il rentra dans la vie privée, mais sous celui de Pierce, il fut nommé ambassadeur à Londres où il séjourna jusqu'en 1856, que le parti démocrate le rappela pour l'élever à la Présidence.

Buchanan apporta dans la direction du gouvernement une prudence renommée et une longue expérience des affaires. Jurisconsulte estimé, il possédait en outre parfaitement la géographie et l'histoire de l'Amérique du Nord.

Il eut cette passion d'agrandissement qui est le caractère distinctif de nos voisins, qui le jeta dans une suite de tentatives contre le Paraguay, le Mexique, l'Isthme de Panama, et dans des négociations au sujet de Cuba qui flattèrent l'orgueil national sans toutefois le satisfaire.

A l'intérieur, les finances lui créèrent de graves difficultés, et la guerre de la sécession qui s'ouvrit les derniers mois de sa présidence, lui fit perdre sa popularité. Il eut fallu déployer une grande activité, il se montra indécis, irrésolu. Le Sud était tout entier sous les armes avant que le Nord eut aucun corps de troupe prêt à entrer en campagne.

La situation était du reste fort embarrassante. Lincoln était nommé et Buchanan avait à craindre d'engager son successeur ; mais sorti de la présidence, il se rattacha à la politique de Lincoln et poussa son parti, à mener la guerre avec activité.

## V.

## NARVAEZ.

Le ministre Narvaéz est mort à Madrid, le 23 avril, âgé de soixante huit ans ; il était né avec le siècle.

A vingt ans, il était officier au service du parti de la reine Christine, et il gagna tous ses grades dans cette guerre civile contre les légitimistes qui ne se termina que par les victoires d'Espartéro, et celle que Narvaéz lui-même gagna sur le célèbre Gomez, qu'il défit complètement à la bataille de Magaceite.

De ce jour, il devint le rival d'Espartéro, et la guerre terminée entre les Carlises et les libéraux commença entre ces derniers. Vaincu par Espartéro, Narvaéz avec la reine Christine, se retira en France (1842). Deux ans après, il reprenait sa revanche, s'emparait de Madrid et rappelait Christine qui, pour récompense, le créa Duc de Valence et lui donna la direction du ministère.



Toute sa politique fut de réagir avec vigueur contre les libéraux, mais la violence de ses mesures le força à diverses reprises de céder la direction des affaires ; ce fut dans ces intervalles qu'il remplit la charge d'ambassadeur à Paris et à Vienne.

Chargé de nouveau de former le ministère de 1864, il adopta un plan de gouvernement plus modéré, mais dès l'année suivante il fut forcé de céder à O'Donnell, à l'occasion de la cession de Saint-Domingue. Après la mort d'O'Donnell (1867) Narvaúz avait ressaisi le pouvoir et la vigueur avec laquelle il réformait toute tentative de révolte laissait aux libéraux peu d'espoir de renverser Isabelle : malheureusement cet appui lui a manqué, et le trône s'est écroulé quatre mois après la mort du Maréchal.

Le Duc de Valence est mort en fervent catholique. L'Espagne, en le perdant, a perdu un grand ministre, à qui ses propres ennemis ont rendu justice, et qui, par ses talents autant que par son énergie, maintenait l'ordre et la tranquillité au milieu de ces partis nombreux qui se partagent la péninsule.

## VI.

## LORD BROUGHAM.

Henry Brougham était né le 17 septembre 1778 à Edimbourg, d'une famille plus ancienne que la conquête normande. Il était le petit neveu de l'historien Robertson. Doué d'une vive intelligence, il montra de bonne heure une grande aptitude pour les sciences exactes. A dix-huit ans il était déjà l'auteur de traités sur la lumière et la géométrie transcendente favorablement accueillis par les savants.

Attiré plus fortement vers la politique, il étudia la jurisprudence, se fit recevoir avocat, et entra avec plusieurs esprits d'élite dans la rédaction de la *Revue d'Edimbourg* où il se fit un nom. En 1807, le procès de Roxburg lui valut l'honneur d'être appelé à s'asseoir, à Londres, au banc du roi. Le procès sur le rappel des Ordonnances de Conseil lui ouvrit les portes du parlement (1810) où il plaida avec Wilberforce pour l'émancipation des catholiques et contre la traite des nègres.

Ayant échoué aux élections de 1812, il rentra au parlement en 1816. Cette période qui se prolongea jusqu'à 1830 fut la plus favorable à sa réputation d'orateur et d'homme d'Etat. Ennemi acharné des idées rétrogrades de Lord Liverpool, adversaire violent de Canning et de R. Peel, il déploya une activité qui lui donna une grande place dans l'histoire parlementaire d'Angleterre. Son éloquence était nerveuse, pleine d'ironie, de sarcasme et d'amertume ; personne n'avait l'apostrophe plus soudaine et plus écrasante, mais elle eut le défaut de descendre trop souvent dans les personnalités et jusqu'à l'injure.

A cette période appartient le procès de la reine Caroline, femme de Georges IV, accusée d'infidélité, procès qui mit le comble à sa réputation : ses plaidoyers en faveur de la princesse excitèrent un enthousiasme général, il les avait travaillés avec grand soin et la péroraison du second qui produisit une si vive impression fut écrite jusqu'à quatorze fois.

En 1830, la mort de Georges IV donna lieu à de nouvelles élections. Dès son arrivée aux Communes, il souleva la question de la réforme parlementaire qui amena la chute du ministère Wellington. Lord Grey ayant été appelé à en former un nouveau, Brougham y entra avec le titre de

Chancelier, celui de Baron, et la pairie héréditaire. Cette élévation causa un désappointement général dans son parti, on croyait à plus de désintéressement ; ce n'était pas le fort du Chancelier qui se faisait payer ses articles à la *Revue d'Edimbourg*, 500 francs la page.

Il lutta deux ans et la loi de la réforme fut votée. En 1834, les Whigs à leur tour furent battus et R. Peel remplaça Grey. Lord Brougham, de ce jour, ne s'attacha plus à aucun parti et combattit, en indépendant, pour toutes les causes qui lui parurent justes et utiles. C'est ainsi qu'en 1838, il reprocha violemment au Ministère Melbourne sa conduite agressive au Canada et publia ses trois discours, qui eurent pour effet le rappel de Lord Durham.

De son mariage avec Mme. Spalding il n'eut qu'une fille, morte depuis longtemps. L'héritier de son nom, de ses titres et de sa fortune est William Brougham, avocat d'Edimbourg, maître des requêtes et longtemps député aux Communes.

Comme politique, Lord Brougham a rempli une belle carrière : l'esclavage aboli dans les colonies, le commerce de l'Inde rendu libre, le monopole des Compagnies inutile, la réforme de la législation criminelle et des attributions municipales, la loi des pauvres transformée, l'Irlande améliorée, toutes ces mesures et beaucoup d'autres, à l'extérieur comme à l'intérieur, furent l'œuvre du ministère Grey, dont Lord Brougham fut l'âme et le bras droit.

Comme écrivain il se place au premier rang parmi les hommes éminents de l'Angleterre. " Ses connaissances sont étendues, disait de lui Allan Cunningham, et son génie est d'un ordre élevé. Il n'est peut-être pas d'homme vivant, qui sache autant que lui, et son activité est égale à ses talents. Ce que les autres acquièrent par l'étude, il le saisit d'inspiration. Il a pénétré à travers la surface de chaque chose, il paraît familier avec l'esprit et l'essence, comme avec la forme extérieure de l'objet sur lequel il discourt, son esprit est prompt et infatigable, son ironie est perçante, la promptitude de ses conceptions et l'immensité de ses connaissances le rendent impatient et colère."

Lord Brougham a en effet écrit sur tout, la théologie naturelle et la philosophie, la politique, les sciences, l'histoire, l'éducation et la littérature. Dès 1833, il faisait partie de l'Académie des sciences morales et politiques de Paris, à titre d'associé.

Lord Brougham aimait la France ; en 1848 après la révolution de février, il voulut être naturalisé Français sans cesser d'être Anglais : Le ministre Crémieux lui en fit spirituellement comprendre l'impossibilité. Chaque année il passait la belle saison en Provence, à sa Villa de Cannes, qu'il ouvrait à toutes les illustrations. Au-dessus de l'entrée il avait fait graver ce distique :

*Inveni portum ; spes et fortuna valet ;  
Sat me lusistis ; ludite nunc alios.*

La résignation est facile avec l'opulence du noble Lord, et un adieu à la fortune au sein de la gloire dont il jouissait devait peu lui coûter !

C'est dans cette Villa que cette grande existence s'est éteinte au mois de Mai dernier. C'est là qu'il a voulu être enterré. Son humeur cosmopolite l'avait fait surnommer le *Citoyen du monde*.